



**Réserve naturelle régionale
des "Landes, prairies et étangs de
Plounérin"**
Mirva natur rannvroel
"Lanneier, prajeier ha stankoù Plounerin"

**RAPPORT D'ACTIVITES
DANEVELL OBEREREZH**

2025

29/04/2026

SOMMAIRE

❖	GLOSSAIRE - GERIAOUEG	3
❖	EQUIPE DE LA RESERVE ET PARTENAIRES - SKIPAILH AR MIRVA HA KEVELERIEN	4
↵	L'équipe de la réserve	4
↵	Partenaires techniques	5
↵	Partenaires financiers	5
❖	PRESENTATION GENERALE - KINNIG AL LEC'H DRE	6
↵	Fiche d'identité	6
↵	Le périmètre	6
↵	La gouvernance	6
↵	La démarche de création d'une réserve en Plounérin	7
↵	L'avenir de l'Étang du Moulin Neuf	7
❖	PATRIMOINE NATUREL - GLAD NATUREL	8
↵	Les habitats naturels	8
↵	La faune et la flore	9
❖	ENJEUX ET OBJECTIFS A LONG TERME - DALC'HOÙ HA PALIOÙ WAR HIR DERMEN	10
❖	OPERATIONS MENEES EN 2025 – OBEROU KASET DA BENN E 2025	11
	1-Préserver et améliorer les habitats de prairies, de tourbières et de landes humides	13
	2-Préserver les habitats d'eaux libres et leurs fonctions	28
	3-Connaître et préserver les espaces boisés - Améliorer leurs fonctions écologiques	36
	4- Maintenir les fonctions et la diversité des milieux (mosaïque d'habitats)	38
	Facteur clé de la réussite 1 : La connaissance du patrimoine naturel	39
	Facteur clé de réussite 2 : La reconnaissance du patrimoine naturel et l'éducation à l'environnement	48
	Facteur clé de la réussite 3 : la gestion pérenne	60
❖	SYNTHESE DES OPERATIONS MENEES EN 2025 - SINTEZENN AN OBEROU KASET DA BENN E 2025	62
↵	Bilan quantitatif des opérations menées	62
↵	Bilan financier	62
↵	Bilan qualitatif des dépenses	66
❖	PERSPECTIVES 2026 – OBEROU DA ZONT E 2026	67
↵	Budget prévisionnel 2026	67
↵	Opérations prévisionnelles 2026	70

AAPPMA : Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

ACC : Association de Chasse Communale

ATEN : Atelier Technique des Espaces Naturels

CBNB : Conservatoire Botanique National de Brest

CBVL : Comité de Bassin Versant du Léguer

CBVLG : Comité des Bassins Versants de la Lieue de Grève

CRIR : Centre Régional d'Initiation à la Rivière

CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

DCE : Directive Cadre sur l'Eau

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DHFF : Directive européenne Habitats Faune-Flore

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

E&C : Études et chantiers

EMN : Étang du Moulin Neuf

ENS : Espaces Naturels Sensibles

ETP : Équivalent Temps plein

GMB : Groupe Mammalogique Breton

GRETIA : Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaïns

LTC : Lannion-Trégor Communauté

MAEC : Mesures agro-environnementales et climatiques

OFB : Office Français de la Biodiversité

ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage

ONF : Office national des Forêts

OPIE : Office pour les insectes et leur environnement

PLU : Plan Local d'Urbanisme

RNF : Réserves Naturelles de France

RNN : Réserve Naturelle Nationale

RNR : Réserve Naturelle Régionale

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SCAP : Stratégie de Création des Aires Protégées

UGB : Unité Gros Bovin

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

ZSP : Zone Spéciale de Conservation

❖ EQUIPE DE LA RESERVE ET PARTENAIRES - SKIPAILH AR MIRVA HA KEVELERIE

👉 L'équipe de la réserve

Personnel permanent : David MENANTEAU – conservateur de la réserve (0.8 ETP)

Service civique:

Maëlle Coussens (mars à aout) – Aide à la gestion (pâturage, accueil du public), mise à jour du site internet, suivi Campagnol amphibie et Loutre, mise en place d'un protocole Salamandre pour estimer les populations...

Nathael Adam (septembre à mars 2026) - Aide à la gestion - Passionné de malacologie (escargot, limace...)



Stagiaires :

Elouan Berquer (Avril à mai) - Licence biologie à Guingamp : inventaire des oiseaux et mammifères des saulaies marécageuses / Collectage épreintes de Loutre pour études génétiques

Morgane Le Tallec (Avril à aout) - Master d'écologie à Rennes : bilan de 8 années de suivis naturalistes : oiseaux, libellules, amphibiens... Recherche des zones occupations de libellules patrimoniales



Pierre Nicolas (juillet et aout) - BTS Gestion Protection de la Nature (Morlaix) : suivi des effets du pâturage sur des végétations, suivi de travaux, test d'un protocole sur les orthoptères



Personnels de Lannion-Trégor Communauté intervenant ponctuellement sur la réserve :

Mathieu BREDECHE – aide à la gestion - suivi scientifique – entomofaune

Stéphane GUIGUEN – responsable du service Patrimoine Naturel – suivi scientifique - avifaune

Maïwenn LE BORGNE – cartographie SIG – relevé topographique - site internet

Gaël LE FUSTEC – aide à la gestion – randonnée/éducation à l'environnement

Lucille INIZAN – prospection amphibien – Trame verte et bleue

Éric POULOUIN – suivi scientifique – avifaune - éducation à l'environnement

David GOBIN (Région Bretagne) apporte son appui et anime le réseau des réserves naturelles régionales.



Maxime CHAPELLE est intervenu bénévolement sur la réserve pour de l'aide sur de nombreux suivis.

Yann MONTRON a pris en charge le suivi des reptiles sur la Réserve.

Merci.



Partenaires techniques

Commune de Plounérin, Conseil départemental des Côtes d'Armor, Conseil régional de Bretagne, Famille Le Boloch, Association communale de randonnée « Béaj Vad », entreprise d'insertion « Études et Chantiers », Lycée agricole de Suscinio (classes de BTS Gestion Protection de la Nature et Animation).

Partenaires financiers



Lychnis fleur de coucou caché dans les molinies © M. Chapelle



Chemin sur talus au bord de l'Étang du Moulin Neuf © M. Chapelle

❖ PRESENTATION GENERALE - KINNIG AL LEC'H DRE

📄 Fiche d'identité

Date de création : 25/03/2016

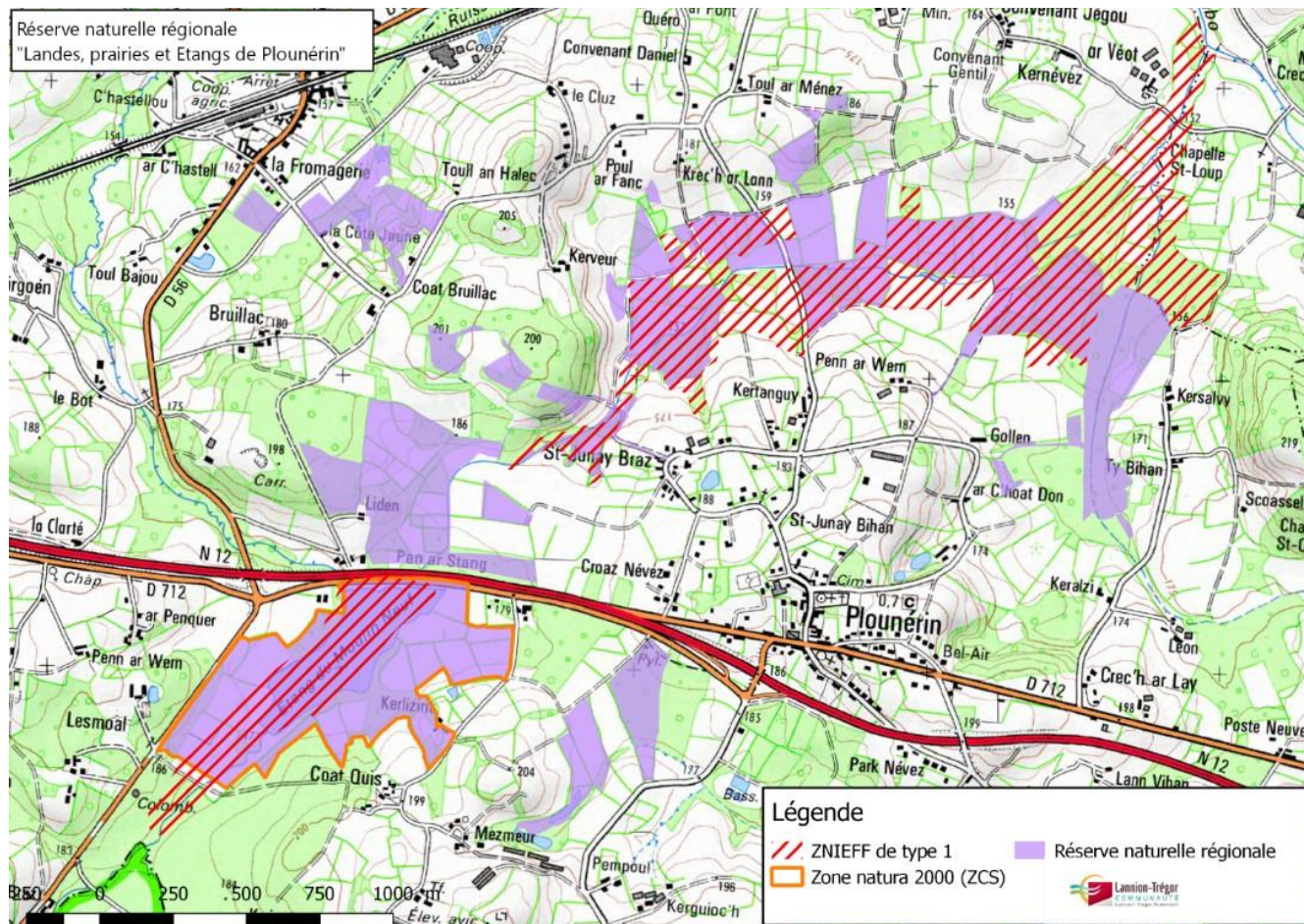
Durée de classement : 10 ans

Localisation : France, Côtes d'Armor, Plounérin

Surface classée : 160,7 ha

Statut foncier : publics et privés

Réglementation : oui



6

📄 Le périmètre

La surface labellisée correspond aux accords volontaires des 37 propriétaires ayant exprimés leur souhait d'adhérer à ce projet. Il s'étend et recoupe des périmètres de classement et de reconnaissance historique (Z.N.I.E.F.F. de Saint Junay et de l'Étang du Moulin Neuf, site Natura 2000 de l'Étang du Moulin Neuf, site inscrit à l'Inventaire des Tourbières de Bretagne).

La réserve comprend 14 parcelles sur des terrains appartenant à des structures publiques (**79.2 ha**) et 81 parcelles appartenant à 35 propriétaires privés (**81.5 ha**).

📄 La gouvernance

- Autorité de classement de la réserve naturelle : **Conseil régional de Bretagne**
- Gestionnaire : **Lannion-Trégor Communauté**
- **Le comité consultatif de gestion est constitué de 40 membres**, réunis en quatre collèges :
 - Institutionnels et propriétaires publics,
 - Dix propriétaires représentant l'ensemble des propriétaires privés,
 - Usagers,
 - Experts et associations.

↳ La démarche de création d'une réserve en Plounérin

De la gestion d'un espace naturel public...

En 1997, Lannion-Trégor Communauté devient propriétaire de l'Étang du Moulin Neuf, site naturel remarquable inscrit au réseau Natura 2000. Sa volonté est d'assurer une gestion adaptée sur les habitats naturels sensibles, d'ouvrir le site à tous les publics, locaux ou de passage, et de mettre en œuvre des actions de sensibilisation à l'environnement.

Avec le Département, Lannion-Trégor Communauté met en place une gestion basée principalement sur l'éco-pâturage. Des travaux de gestion sont également menés sur les habitats d'intérêts communautaires.

...à un projet de développement collaboratif

Le projet de création d'une réserve s'inscrit dans le prolongement de l'action de Lannion-Trégor Communauté, propriétaire et gestionnaire de cet espace naturel, pour en faire un véritable projet de territoire et ce, sur un secteur plus étendu. La démarche se réalise sur la base d'une adhésion volontaire des propriétaires. Agriculteurs, société de chasse communale, collectivités, forestiers et d'autres propriétaires de parcelles de la commune se sont tous engagés dans une démarche de préservation et de valorisation de cet espace naturel. Aujourd'hui, la réserve est composée de 37 propriétaires privés et 2 publics.

Son périmètre morcelé est à considérer comme une étape dans un processus plus global de protection du patrimoine naturel de la commune : la réserve a vocation à s'étendre en fonction des enjeux de préservation du patrimoine naturel et des renouvellements de classements.



Les chevaux « Camargue » de Plounérin

7

↳ L'avenir de l'Étang du Moulin Neuf

Dès l'acquisition du site par Lannion-Trégor Communauté (1997), les premières études l'annoncent comme en phase terminale de comblement (sous une vingtaine d'année).

La collectivité a mené depuis différentes études venant préciser l'état et l'impact de la pièce d'eau et étudier les différents scénarios d'aménagement possibles. Du curage complet à sa disparition en laissant le Yar reprendre son cours, un grand nombre de trajectoires ont été mises à la réflexion et au débat.



L'Étang du Moulin Neuf

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel a validé le 06 octobre 2011 le principe du « maintien du plan d'eau avec la mise en place d'une gestion efficace des marnages ».



Les chevaux sur les rives gauches de l'Étang du Moulin Neuf



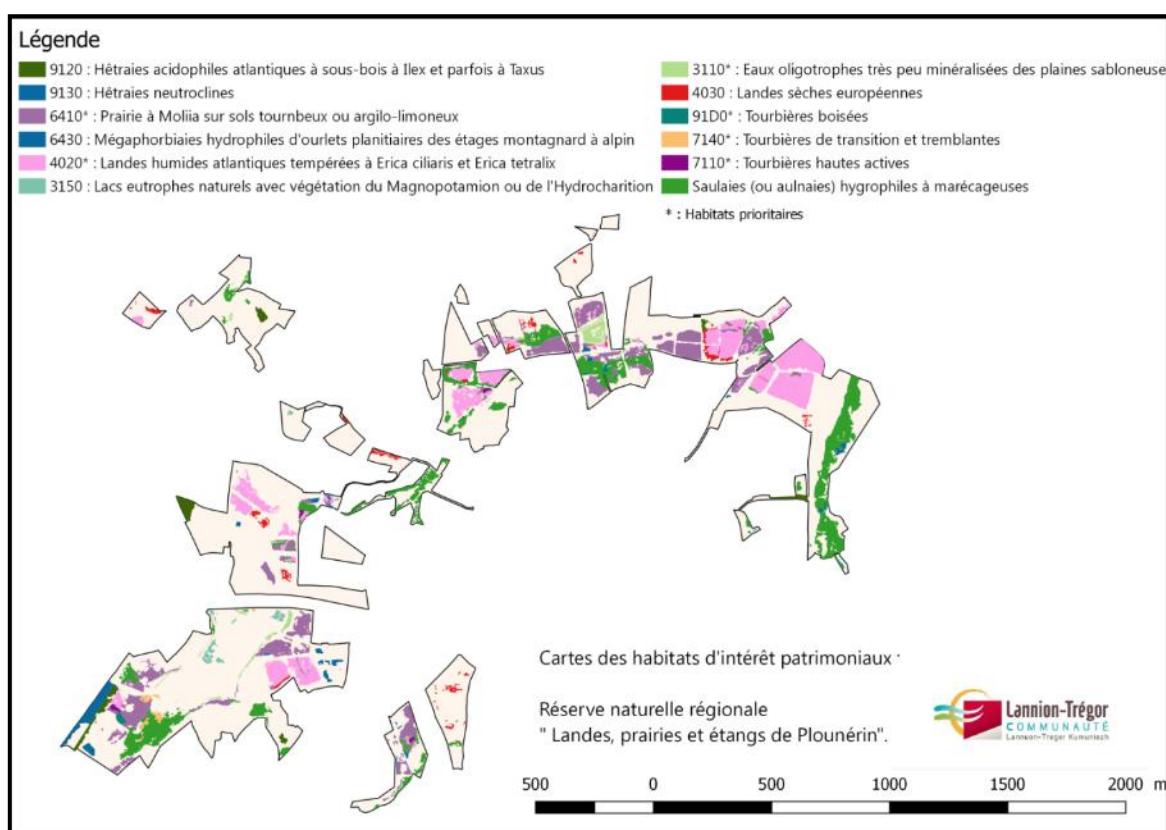
Vaches de Hervé Perrot, agriculteur sur la réserve

📍 Les habitats naturels



La réserve est composée en majorité de **bois et de boisements** (84 ha), qui sont pour les 2/3 en situation humide. 23 hectares sont des plantations et présentent un fort potentiel de restauration. Les **espaces ouverts** ou de fourrés (landes et prairies) représentent 60 ha, ceinturés par 13 ha de **bocage** en très bon état. Les **pièces d'eau**, composent 16 ha de la réserve.

12 habitats (= milieu de vie pour la faune et la flore) **ont pu être identifiés comme à forte valeur patrimoniale**, 11 sont d'intérêt communautaire¹ et 1 d'intérêt régional². Ils représentent **48 hectares soit 30 % de la superficie de la réserve**. La diversité des habitats sur la réserve est importante et forme une mosaïque qui fait la richesse du site.



Habitats d'intérêt patrimonial (cahier d'habitats Natura2000)	Surface estimée
Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses ¹	1,38 ha
Lacs eutrophes naturels avec végétations du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i> ¹	0,51 ha
Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i> ¹	13,4 ha
Landes sèches européennes ¹	1,6 ha
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols tourbeux ou argilo-limoneux ¹	12,28 ha
Mégaphorbiaies rivulaires ¹	1,04 ha
Tourbières hautes actives ¹	0,21 ha
Tourbières de transition et tremblantes ¹	0,44 ha
Tourbières boisées ¹	0,2 ha
Hêtraie chênaie acidiphiles à houx ¹	1,50 ha
Hêtraies-chênaies neutroclines ¹	0,89 ha
Saulaies marécageuses ²	14,33 ha
total	47,78 ha

¹ : Habitat en danger ou ayant une aire de répartition réduite ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des régions biogéographiques, énumérés à l'annexe 1 de la directive européenne « habitats, faune, flore » (1992)

² : Habitat reconnu comme présentant un enjeu de conservation au niveau régional par le Conseil scientifique du patrimoine naturel de Bretagne
Document de travail 29/04/2026 - Réserve naturelle régionale des "Landes, prairies et étangs de Plounérin" – rapport d'activité – 2025

La faune et la flore

Etat de la connaissance : 1 200 espèces (fin 2017)

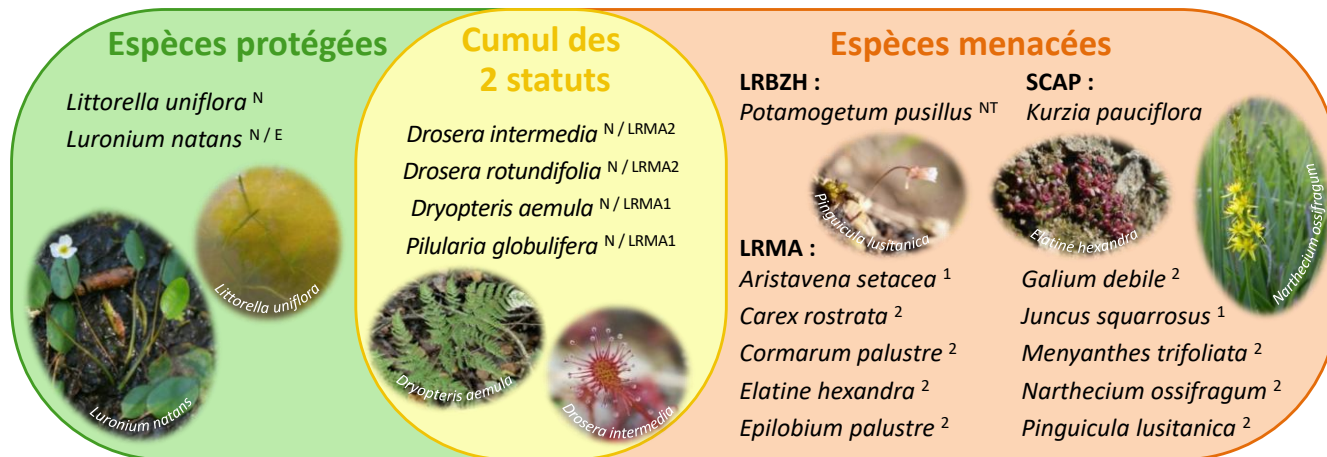
Flore : 324 espèces

Bryophyte : 42 espèces

Champignon : 90 espèces

Faune : 744 espèces

Pour la flore, 19 espèces ont soit un statut de protection, soit un statut de conservation, ce qui signifie qu'elles présentent un intérêt patrimonial.



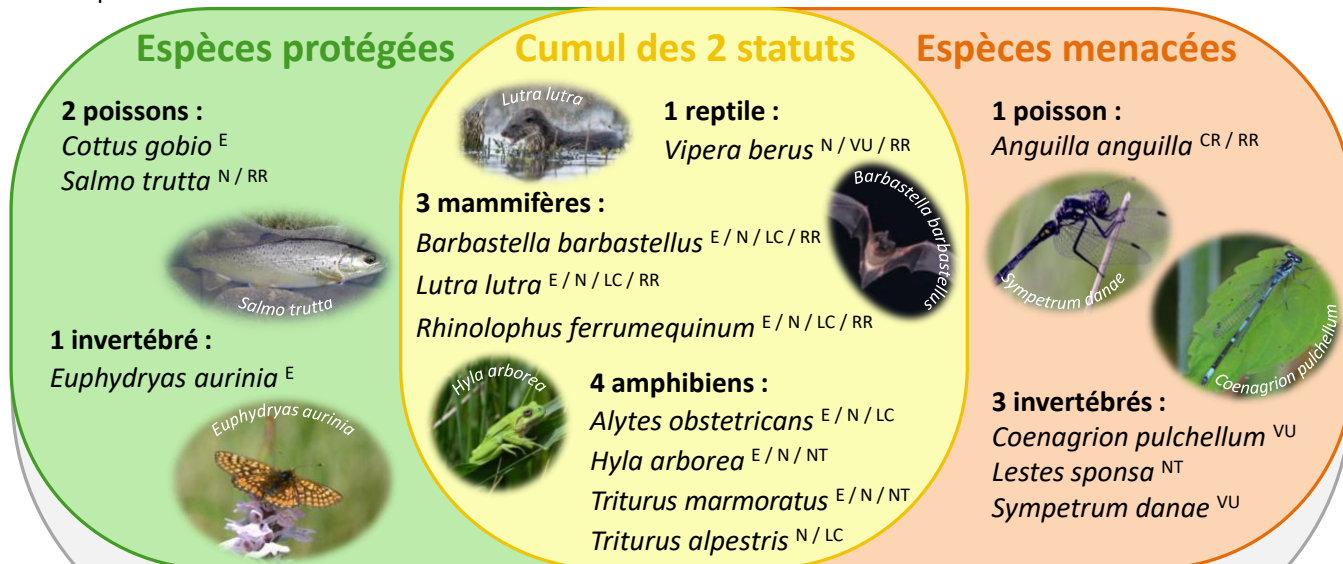
N : protection nationale / E : protection européenne (Directive Habitats-Faune-Flore)

LRBZH : Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne (2015) ; NT = statut quasi menacé

SCAP : Stratégie nationale de Création d'Aires Protégées terrestres métropolitaines

LRMA : Liste Rouge du Massif Armoricaïn (1993), plante rare dans tout le massif armoricaïn (1) ou sur une partie (2)

Pour la faune, 15 espèces ont soit un statut de protection, soit un statut de conservation, ce qui signifie qu'elles présentent un intérêt patrimonial.



De nombreux oiseaux présents sur la réserve sont protégés et/ou menacés mais c'est la diversité du cortège d'oiseaux nicheurs et hivernants qui présente un fort enjeu pour la réserve

E : protection européenne (Directive Habitats-Faune-Flore) / N : protection nationale / RR : Responsabilité Régionale

Statuts des listes rouges nationales : CR = En danger critique ; Vu = Vulnérable ; NT = quasi menacé ; LC = Préoccupation mineure

❖ ENJEUX ET OBJECTIFS A LONG TERME - DALC'HOÙ HA PALIOÙ WAR HIR DERMEN

Les « Landes, prairies et étangs de Plounérin » représentent un patrimoine naturel singulier hérité du système agricole breton du début du siècle dernier ; ils sont ancrés dans leur territoire **rural du Trégor intérieur**. La valeur de la réserve s'explique à la fois par les **conditions physiques** du milieu (humidité, oligotrophie et acidité) et par **des activités humaines mesurées** (pâturage, fauche...). Ce patrimoine naturel original, typique et sensible se doit d'être :

- protégé et maintenu,
- étudié,
- expliqué à un large public et pour ses habitants les plus proches.

Les enjeux, qui matérialisent ce que la réserve naturelle doit apporter sur le territoire, ont été déclinés en **8 objectifs à long terme** (objectifs stratégiques sans délai fixé dans le temps), eux-mêmes déclinés en **25 objectifs du plan de gestion** (objectifs opérationnels visant un résultat sur la durée du plan). Les objectifs du plan sont décomposés en **110 opérations de gestion** (actions concrètes affectées chacune d'un niveau de priorité). Le programme d'actions établi constitue la feuille de route du gestionnaire.

10

Enjeux de conservation	La conservation des habitats oligotrophes humides, faune et flore associées ***
	L'amélioration des habitats boisés vers une plus forte valeur écologique**
	Le maintien d'une mosaïque d'habitats semi-naturels diversifiés : un réservoir de biodiversité et un réseau fonctionnel à différentes échelles *
Facteur clé de la réussite 1 : La Connaissance du patrimoine naturel *	
Facteur clé de la réussite 2 : La Reconnaissance du patrimoine naturel et l'éducation à l'environnement**	
Facteur clé de la réussite 3 : La Gestion pérenne **	



Gilbert Cloarec - Declic Armor Prairie humide oligotrophe de fauche

❖ OPERATIONS MENEES EN 2025 – OBEROU KASET DA BENN E 2025

Voici les objectifs 2025 tels qu'énoncés en fin de rapport d'activités 2024 et l'état de réalisation de cette opération :

« Pour l'accueil du public et l'éducation à l'environnement :

- 😊 L'ensemble des outils d'interprétation seront diffusés, promus et actualisés en partenariat avec l'Office de Tourisme,
- 😊 La communication numérique (réseaux sociaux) sera poursuivie,
- 😊 Un programme d'animation « nature » sera reconduit, la balade estivale « Les Trésors Cachés de la Réserve » sera testée au nord de la Réserve.

Pour ancrer la réserve dans son territoire :

- 😊 Un programme d'animation sera proposé à l'ensemble des écoles du territoire de Lannion-Trégor Communauté pour créer le Muséum d'Espèces Remarquables de la Réserve,
- 😊 Une étude sera réalisée avec Réserve Naturelle de France pour mieux connaître les pratiques apicoles sur le site,
- 😊 L'exposition photographique sera diffusée sur différents espaces publics.

Pour les habitats oligotrophes ouverts :

- 😊 Des travaux de restauration de landes et de prairies seront poursuivis (environ 2 ha),
- 😊 Les activités agricoles et pastorales seront maintenues ou développées.
- 😊 L'Eco Pâturage (par des moutons) sera poursuivi sur l'Étang du Moulin Neuf et à Kerveur,
- 😊 La recherche de nouveaux partenariats pour l'entretien de parcelles restaurées par pâturage sera poursuivie.

Pour les habitats d'eau libre :

- 😊 La gestion des niveaux d'eau sera réalisée sur l'Étang du Moulin Neuf,
- 😊 Les suivis scientifiques seront poursuivis (oiseaux, loutre, botanique, qualité de l'eau...),
- 😊 Le suivi de l'installation de la Lindernie douteuse sera réalisé.

Pour la connaissance :

- 😊 Une cartographie des végétations de la Réserve sera réalisée.
- 😊 La connaissance des saulaies marécageuses sera améliorée, en caractérisant des cortèges d'espèces associées à ces milieux et en finalisant une étude sur les champignons présents dans ces milieux,
- 😊 L'étude sur les populations de Loutre du bassin versant de la Lieue de Grève sera finalisée,
- 😊 La connaissance sera améliorée sur des groupes d'invertébrés (hyménoptères, mécoptères, punaises terrestres, macro invertébrés aquatiques...)

Pour la pérennité de l'espace naturel

- 😊 Des propriétaires seront démarchés pour leur proposer l'achat de leurs parcelles,
- 😊 Un partenariat avec l'OFB sera développé autour de la réglementation,
- 😊 Le renouvellement de classement sera préparé avec le possible recrutement d'une personne pour élaborer le Plan de Gestion et dossier de Renouvellement. »

11

Au bilan, il apparaît que la **quasi-totalité des actions ont pu être réalisées**. Les actions « courantes » ont été effectuées comme prévues.

Cette année deux personnes en service civique ont travaillé sur la Réserve, permettant de mener de nombreuses opérations. Pour les actions ponctuelles, il est possible de retenir **plusieurs études menées ou en cours** (mycologie des saulaies, hémiptères, apoïdes, population de Loutres d'Europe). Ces travaux font croître sensiblement la connaissance de la biodiversité pour le site et plus largement en Bretagne. Pour les champignons, **7 nouvelles espèces pour la science ont été découvertes à Plounérin**. Une synthèse a été réalisée sur les zones en libre évolution.

En termes de gestion, il paraît intéressant de noter les travaux menés sur **la restauration de plusieurs landes et l'intervention d'un nouveau prestataire pour le broyage de landes âgées**. Ce prestataire donne pleinement satisfaction.

Pour l'éducation à l'environnement, le projet « **Un peu de M.E.R à Plounérin** » et **l'aire éducative terrestre se sont poursuivis**. Ces projets accompagnent de manière qualitative une centaine d'enfants du territoire.

Pour l'accueil du public, une démarche importante a été initiée pour améliorer **l'accessibilité du site**. Ce travail a été mené de manière collaborative.

2026 est la dernière année de la première période de classement. Il s'agit donc de porter à présent une démarche d'évaluation du travail mené ces 10 dernières années, de réfléchir à un nouveau périmètre de classement et d'écrire le nouveau plan de gestion de la Réserve. Ces travaux seront menés sur 2026 et 2027.

Une demande d'aide financière a été déposée à la Région Bretagne et auprès du fonds européen FEDER pour accompagner cette période. Il est notamment prévu le **recrutement d'une personne** sur une année et demi.

Les objectifs 2025 sont donc globalement atteints.

Les tableaux ci-après présentent le registre des opérations menées et organisées par objectif à long terme.

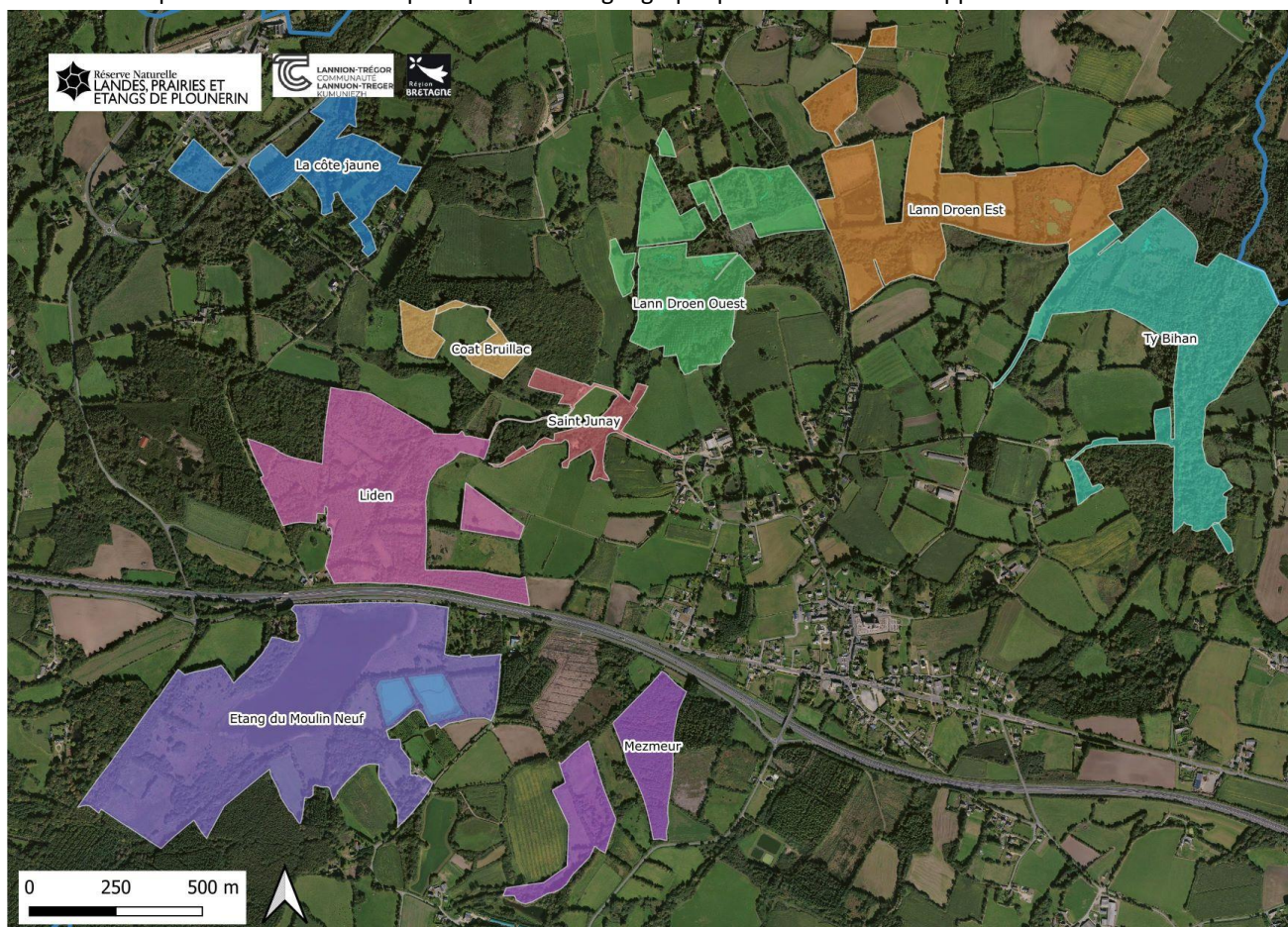
Les opérations les plus importantes font l'objet d'un rapport détaillé ou de documents complémentaires proposés en annexe à ce rapport d'activités.

Légende des tableaux :

Indice de mise en œuvre : 🟢 : réalisé 🟡 : en cours 🔴 : non réalisé

Priorité : 1 : opération essentielle 2 : opération importante 3 : opération à mener si possible.

La carte ci-dessous permet de localiser les principales unités géographiques citées dans ce rapport :



Enjeu n°1 : La conservation des habitats oligotrophes humides ; la faune et la flore associée ***

Objectif à long terme

1-Préserver et améliorer les habitats de prairies, de tourbières et de landes humides

Description de l'état de conservation dans le plan de gestion (2017) :

Les landes humides sont globalement abandonnées : les boisements spontanés sont fortement présents.

Les prairies humides et les tourbières sont globalement en bon état de conservation.

Les populations de Damier de la succise sont bien présentes sur la réserve.

Objectifs opérationnels

- Préserver les landes et les prairies en favorisant une hétérogénéité structurelle et fonctionnelle
- Maintenir les habitats de tourbières boisées en évolution libre, les laisser vieillir
- Créer et restaurer des habitats à damier de la succise

Habitats patrimoniaux concernés : landes humides, prairies oligotrophes, tourbières hautes actives

Surface d'habitats patrimoniaux concernés : 15.21 ha

Espèces patrimoniales emblématiques de cet enjeu : *Euphydryas aurinia*, *Arvicola sapidus*

13

Indicateurs de réalisation

Dépenses liées à cet objectif :

52.1 k€ soit 44 % des dépenses de l'année

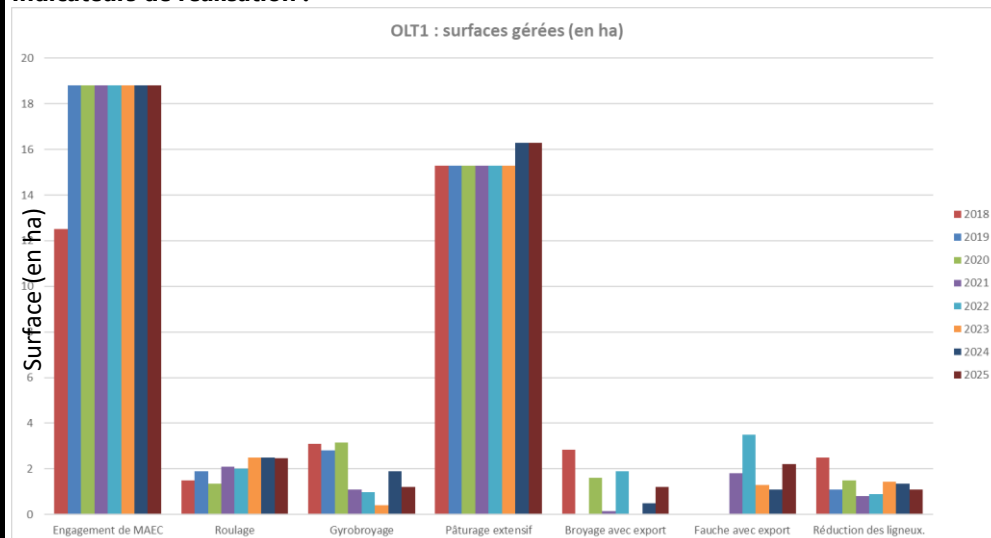
Temps passé (conservateur) :

40.1 jours (25%)

14 opérations prévues :

12 réalisées, 1 en cours/partiellement réalisée et 1 non réalisée

Indicateurs de réalisation :



Synthèse

Pour la gestion, l'année 2025 a permis :

- de **poursuivre l'entretien** des prairies humides par fauche ou pâturage, par les agriculteurs ou par prestations commandées par Lannion-Trégor Communauté (environ 35 ha),
- de **restaurer** 1.1 hectares par arrachage d'arbres en traction animale et 1.2 ont été broyés et exportés de landes et de prairies humides.

Les broyats de landes ont été donnés à un agriculteur en échange de la prise en charge du ramassage des tas réalisés par entreprise.

La recherche de nouveaux **partenariats « de pâturage »** se poursuit, sans résultats probants. Une prestation d'écopâturage a été poursuivie dans une lande de l'Étang du Moulin Neuf.

Le **rouleau brise-fougère** a été utilisé sur près de 2.5 hectares.

Pour la connaissance, plusieurs études et suivis ont été menés sur le site :

- La **cartographie des végétations** a été réalisée sur l'ensemble de la Réserve. Ce travail sera un grand apport de connaissances pour mener l'évaluation du plan de gestion de la Réserve en 2026.
- Les **populations de Loutre d'Europe** ont été suivies 1- par point de marquage d'épreintes, 2- par pièges photographiques et 3- par analyse génétique. L'apport de la génétique est intéressant et permet d'avoir un premier aperçu des populations présentes sur le site.
- Le **Campagnol amphibie** semble avoir disparu des prairies le long de l'Étang du Moulin Neuf.
- Un travail d'analyse a été mené pour caractériser les **zones en libre évolution** sur la Réserve. Au bilan 8.4 ha « en libre évolution : moyennement protégé » et 4.3 ha « en libre évolution : pleinement protégé ».

Les objectifs 2025 sont donc **globalement atteints**. Il est important de mener pleinement le suivi des populations de Damier de la Succise en 2026.

Suivis	Priorité	Réalisation 2025	Détails sur l'opération	Etat réalisation	Dépenses réalisées
Suivi des placettes d'étrépage	2	Non réalisé par manque de temps et choix de priorité.	-		
Cartographie des végétations	1	Le bureau d'études « Bleunienn expertise botanique » (Ilse Lagrange) a réalisé la cartographie des végétations de la Réserve et l'inventaire de la flore. Cette étude fait suite à la première cartographie réalisée en 2016 par le bureau d'étude José Durfort et s'inscrit dans le contexte du renouvellement du plan de gestion à venir (2026). Elle a pour objectifs, sur les 161 hectares de la Réserve naturelle, complétés de 54 hectares hors réserve, d'identifier et de cartographier les végétations présentes de même que les espèces patrimoniales et invasives, ainsi que de déterminer les éventuelles dégradations et pratiques de gestion affectant les communautés végétales. Une évaluation des changements observés entre 2016 et 2025 sera présentée. Cartographie des végétations : À partir de la typologie de 2016 ainsi que des 47 relevés effectués en 2025, 57 groupements végétaux spontanés ont été mis en évidence qui ont permis d'identifier 12 habitat d'intérêt communautaire. 14 habitats d'intérêt communautaire ont été identifiés sur la RNR en 2025, ce qui représente 25,16 des habitats et 6 hectares de plus qu'en 2016. Cette différence s'explique principalement par un rattachement phytosociologique de certaines prairies humides non identifiées précisément en 2016. Bleunienn expertise botanique » : <i>« En 2025, la végétation de la Réserve est toujours dominée par les boisements et plantations qui représentent 92,20 ha soit 8 hectares de plus qu'en 2016, suivi par les milieux ouverts de landes et de prairies qui couvrent 48,91, soit 3,09 ha de moins qu'en 2016. Les communautés d'eau libres, les roselières et les eaux libres représentent quant à elles 15,39 ha au lieu de 16. Ces régressions sont principalement dues à un embroussaillage par le Saule et le Bouleau, dont les dynamiques impactent l'ensemble des milieux ouverts de la Réserve. Leurs végétations ont progressé 2%. Ces observations peuvent cependant être pondérées par la reconnaissance de 3 types de Saules de la Réserve comme habitats d'intérêt régional.</i> Au niveau des habitats d'intérêt communautaires, ils représentent 25,16% de la Réserve soit 6 hectares de plus qu'en 2016. 3 habitats se démarquent en termes de superficie, les landes (4020*-1, 4030-5, 4030-8) les prairies humides acidiphiles (6410-6) et les moliniaies hygrophiles acidiphiles (6410-9). Les prairies marécageuses acidiphiles ont augmenté leur superficie de 3,76% (6,12 ha). Cette observation s'explique par un raccordement phytosociologique différent en 2016 et en 2025. (...) 73,14 % de ces prairies sont considérées comme en bon état. Au niveau des landes, on constate une diminution de leur superficie de 1,72% (2,77 ha). La superficie de lande sèche, déjà très réduite en 2016 a diminué du fait d'un manque d'entretien (disparition au niveau du sentier entre St-Jaunay et Coat-Bruillac). La lande mésophile, manque, elle aussi, d'entretien, son état étant plutôt mauvais du fait d'un enrichissement par les Fougères, les Ronces ou encore les Bouleaux et Bourdaine. Ce constat est le même qu'en 2016. Au niveau de la lande humide, on observe un embroussaillage des grandes	Rapport d'étude dédié		13 k€

unités par les bordures et une disparition des petits patches, mais aussi un enrésinement important, évalué différemment qu'en 2016. Entre les pins, la lande humide plutôt stable, peut être en très bon état.

Au niveau de l'étang du Moulin Neuf, le niveau de l'étang est plus bas qu'en 2016. Ce changement est principalement visible en queue d'étang où les végétations ont largement gagné sur l'eau libre. En avant de la jonchaie inondable affleurant l'eau en 2016 et transformée aujourd'hui en cariçaie à Laîche vésiculeuse (*Carex vesicaria*), on retrouve maintenant une roselière à Prêle des eaux (*Equisetum fluviatile*), une roselière à Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*) et un gazon annuel amphibie à Lindernie douteuse (*Lindernia dubia*). En arrière, du fait de conditions hydriques plus favorables (diminution du niveau d'eau), la Saulaie a gagné du terrain vers l'étang avec l'installation d'un fourré des bords d'étangs longuement inondés à *Phalaris arundinacea* et *Salix atrocinerea*, végétation considérée comme d'intérêt régional. Les radeaux à Trèfle d'eau, végétation d'intérêt communautaire, ont eux diminué en queue d'étang dans leur forme plus atterrie, du fait de la dynamique de la saulaie notamment. Des nouveaux petits patches, pionniers au niveau de l'eau se sont cependant installés en rive droite.

On notera **l'apparition des gazons à Lindernie douteuse** profitant de l'exondation estivale plus importante des vases de l'étang au fil des années. Ces gazons, maintenant présents tout autour de l'étang sont rattachés à l'alliance de l'*Eleocharition soloniensis* (gazons annuels amphibies) classée comme habitat d'intérêt patrimonial. Ces gazons prennent cependant la place des gazons annuels amphibie à Élatine à six étamine et Scirpe épingle qui pâtissent de la capacité d'expansion de la Lindernie douteuse, espèce considérée comme invasive. La limitation de la propagation de cette espèce semble cependant compliquée ici, l'arrachage manuel n'étant plus possible, son installation étant trop avancée, et le nouveau plan de marnage ne correspondant pas avec la nécessité d'une submersion de l'espèce avant sa période de floraison.

Les landes humides, les prairies humides oligotrophes de tous types, et les systèmes d'étangs de la Réserve sont bien les points forts du site. Les petites unités de tourbières et de bas-marais acides détectées, bien que fort réduites mais en bon état, ne sont pas non plus à négliger pour conserver un patrimoine biologique fort. »

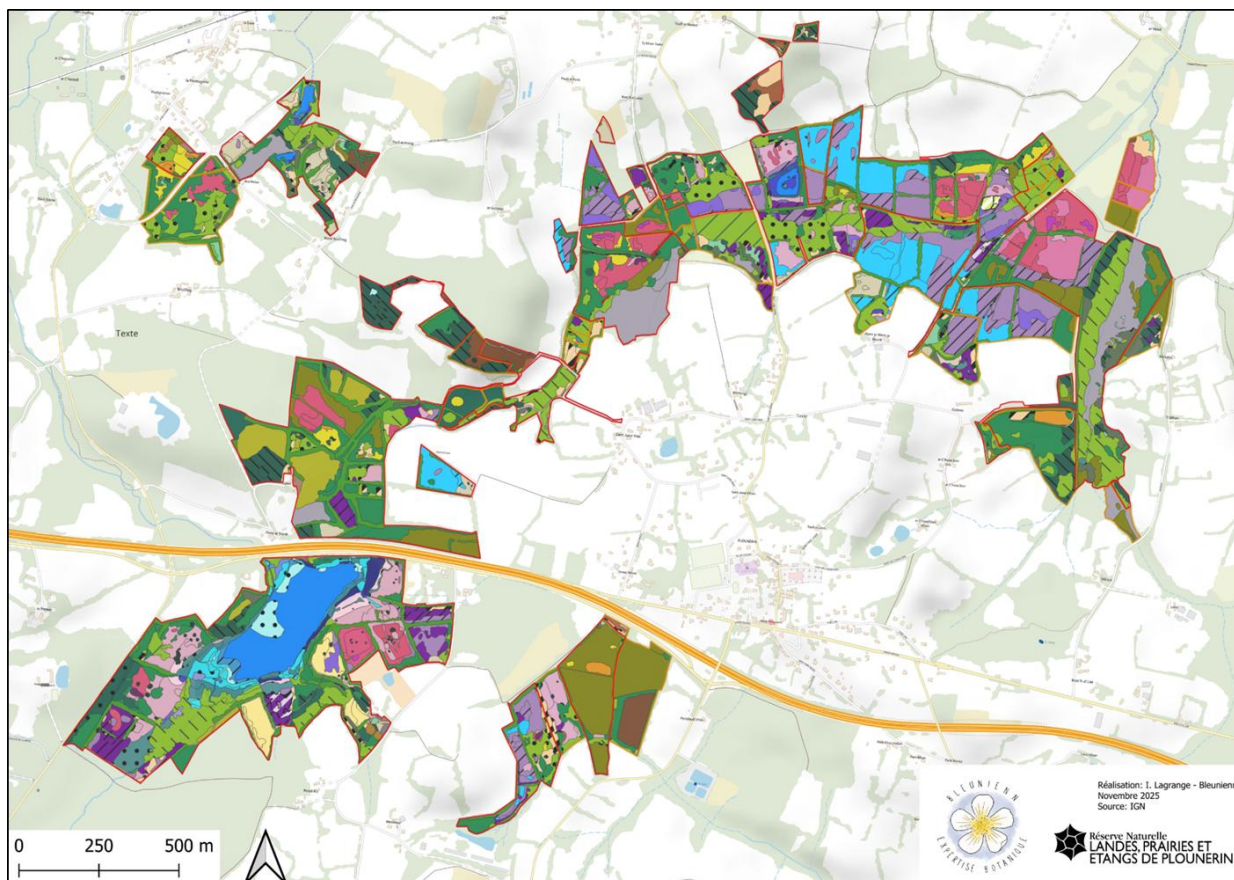
Inventaire et cartographie de la flore à forte valeur patrimoniale :

« 3 plantes protégées sont présentes sur la RNR, *Dryopteris aemula* ainsi que *Drosera intermedia* sont présentes en assez faible effectif, *Drosera intermedia* étant maintenue au moyen de travaux de gestion (placettes d'étrépage). *Littorella uniflora* est quant à elle bien installée, sa population ne cessant de croître notamment grâce au régime de marnage mis en place sur l'étang du Moulin Neuf, ainsi qu'aux actions de pâturage. Plusieurs espèces protégées n'ont pas été retrouvées sur le site (*Drosera rotundifolia*, *Luronium natans* et *Pilularia globulifera*), cependant, ces espèces étaient peu représentées et menacées dans leur station en 2016. 7 autres espèces présentes sur la RNR sont inscrites sur la Liste rouge Armoricaïne de 1993 et restent remarquables à ce titre. Un effort de prospection plus important pourrait permettre de retrouver *Galium debile* et *Epilobium palustre* toutes deux vues en 2016. »

Inventaire et cartographie des espèces exotiques envahissantes

« 7 espèces invasives ou potentiellement invasives sont actuellement présentes sur la Réserve ce qui est bien plus qu'en 2016, où seule l'Impatiens de l'Himalaya avait été repérée. Elles sont principalement présentes au niveau des boisements ou des vases et berges de plans d'eau.

La plupart de ces espèces peuvent être limitées dans leur extension par l'arrachage manuel (*Acer pseudoplatanus*, *Impatiens glandulifera*, *Prunus laurocerasus*, *Buddleja davidii*). Pour *Lindernia dubia*, la densité des stations sont trop importantes pour envisager l'arrachage manuel. »



Légende de la cartographie des végétations

Unités simples
Unités complexes

Végétations naturelles

- 1 : Hêtre-chêne acidophile à Ilex aquifolium
- 2 : Hêtre-chêne neutrocline à Ruscus aculeatus
- 3 : Chênaies acidiphiles, sèche à méso-hygrophiles
- 4 : Boulaie pionnière
- 5 : Fourré oligotrophe des sols (para)tourbeux à Sphagnum palustre et Salix atrocinerea
- 6 : Fourré des bords d'étangs longtemps inondés à Phalaris arundinacea et Salix atrocinerea
- 7 : Fourré oligotrophe à Osmunda regalis et Salix atrocinerea
- 8 : Fourré alluvial à Carex remota et Salix atrocinerea
- 9 : Fourré à Ulex europaeus et Frangula alnus
- 10 : Fourré à Ulex europaeus et Cytisus scoparius
- 11 : Lande sèche à Ulex gallii et Erica cinerea
- 12 : Lande mésophile à Ulex gallii et Erica cinerea
- 13 : Lande mésophile à Ulex gallii et Erica cinerea sous pinède claire
- 14 : Ourlet mésophyllique à Ulex gallii et Pteridium aquilinum
- 15 : Lande humide à Ulex gallii et Erica tetralix sous pinède claire
- 16 : Lande humide à Ulex gallii et Erica tetralix
- 17 : Lande tourbeuse à Sphagnum compactum et Erica tetralix
- 18 : Tourbière à Narthecium ossifragum
- 19 : Bas-marais acidiphile à Potentilla palustris et/ou Carex rostrata et Eriophorum angustifolium
- 20 : Bas-marais ou radeau à Menyanthes trifoliata
- 21 : Pelouse vivace acidiphile hygrophile
- 22 : Prairies pâturées mésophyllique mésotrophique
- 23 : Prairie humide mésotrophique à Juncus acutiflorus et Cynosurus cristatus
- 24 : Prairie méso-hygrophile peu différenciée
- 25 : Prairie marécageuse acidiphile à Carex verticillatum et Molinia caerulea
- 26 : Moliniaie amphibie
- 27 : Prairie marécageuse acidiphile à Cirsium dissectum et Scorzonera humilis
- 28 : Prairie paratourbeuse à Carex verticillatum et Juncus acutiflorus
- 29 : Prairie marécageuse acidiphile mésotrophique dégradée
- 30 : Mégaphorbiaie acidiphile à Juncus acutiflorus et Angelica sylvestris
- 31 : Mégaphorbiaie alluviale acidiphile à Juncus acutiflorus et Angelica sylvestris
- 32 : Mégaphorbiaie peu caractérisée
- 33 : Roselière à Phragmites australis
- 34 : Roselière basse à Sparganium erectum
- 35 : Roselière à Phalaris arundinacea
- 36 : Roselière à Equisetum fluviatile
- 37 : Roselière à Eleocharis palustris
- 38 : Carpiète à Carex paniculata
- 39 : Carpiète à Carex vesicaria
- 40 : Jonchale inondable à Lygopus europaeus et Juncus effusus
- 41 : Groupement à Leersia
- 42 : Pelouse amphibie à Eleocharis palustris et Littorella uniflora
- 43 : Pelouse amphibie à Hypericum elodes et Potamogeton polygonifolius
- 44 : Pelouse amphibie à Potamogeton polygonifolius et Scirpus fluitans
- 45 : Pelouse amphibie acidiphile oligotrophique à méso-trophique
- 46 : Gazon annuel amphibie à Eleocharis acicularis et Elatine hexandra
- 47 : Gazon annuel amphibie à Lindernia dubia
- 48 : Voile flottant à Lemna minor
- 49 : Herber dulgaucicole à Potamogeton natans
- 50 : Herber dulgaucicole à Nuphar lutea

Périmètre de la RNR
Parcelles supplémentaires

Végétations naturelles à semi-naturelles méconnues ou peu caractérisées

- 51 : Prairie mésophile naturelle
- 52 : Fourré à Corylus avellana
- 53 : Fourré à Prunus spinosa
- 54 : Bosquet arbres divers
- 55 : Ourlet à Pteridium aquilinum
- 56 : Roncier
- 57 : Groupements de plantes rudérales (nitrophiles ou de remblais)
- 58 : Haies arborescentes
- 59 : Haies arborées
- 60 : Arbres isolés

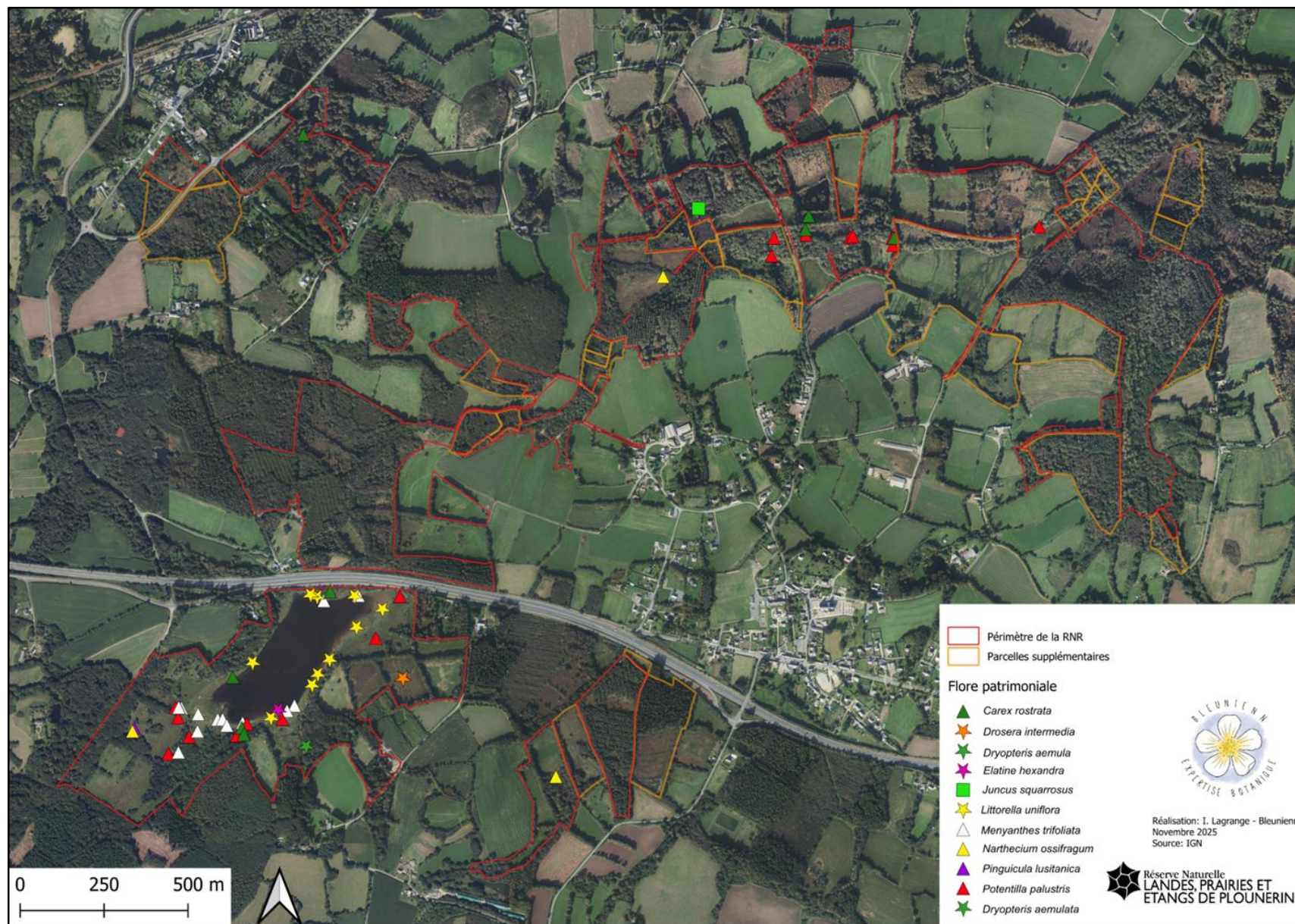
Végétations artificielles

- 61 : Plantation d'arbres feuillus
- 62 : Plantation résineuse
- 63 : Plantation de peupliers
- 64 : Verger
- 65 : Jardin domestique

Milieux non végétalisés

- 66 : Eau libre
- 67 : Route
- 68 : Sentier
- 69 : Aire de stationnement
- 70 : Bâtiments, structures artificielles
- 71 : Décharge

Cartographie des végétations de la RNR et des parcelles supplémentaires (1/13000).



Stations des espèces patrimoniales sur la RNR et les parcelles supplémentaires (1 :13000)

Suivi du Campagnol amphibie		En 2025, il avait été prévu avec le GMB d'affiner les observations sur les effets du pâturage sur le Campagnol amphibie. L'idée était de suivre les traces de présence des populations de Campagnol amphibie avant et après pâturage sur l'Étang du Moulin Neuf. Un passage sur tous les enclos concernés a été mené au printemps. Il s'avère qu'aucune trace de Campagnol n'a été détectée, alors que l'espèce était bien connue sur le site par le passé. Plusieurs autres prospections ont été menées en cours d'année, sans succès. L'espèce semble avoir disparu de l'Étang du Moulin Neuf. Elle est néanmoins toujours contactée sur le reste de la Réserve. Le GMB fait état d'autres sites bretons présentant le même constat : des milieux favorables et l'absence de l'espèce. En 2026, un pointage de sites de présence sera mené sur l'ensemble de la Réserve.			18
Suivi de la Loutre d'Europe	2	- Suivi des points de marquages : Depuis octobre 2020, un réseau de 63 points de marquages potentiels est suivi à l'échelle du bassin versant de La Lieue de Grève. La présence de la Loutre sur un point est interprétée comme positif si une épreinte est notée sur l'un des deux passages avant/après l'hiver. <i>Résultats hiver 2024/2025</i> Les deux suivis ont été réalisés suivant le protocole prévu, mais réalisé sur plusieurs sessions par manque de mobilisation/temps. En comparant, les résultats précédents, il est possible de retenir les éléments suivants : ○ Le nombre de points positif est faible et se rapproche de ceux enregistrés en 2020/2021 ○ Il y a plus de la moitié des points qui sont négatifs ○ Les passages de Loutre reste importants sur le Yar amont, particulièrement autour de l'Etang du Moulin Neuf, ○ Les résultats de mars sont particulièrement plus faibles, ○ Sur le Roscoat la Loutre reste présente hormis sur les petits cours d'eau, ○ L'ensemble des points du littoral sont négatifs, ○ La Loutre est présente sur le Kerdu. <i>Analyse des données 2020-2025</i> Le Groupe Mammalogique Breton a voulu tester l'intérêt du suivi en place et la possibilité d'interpréter statistiquement. Pablo Vigneron a réalisé son stage de Master sur cette thématique. Sa problématique de stage était : « <i>Evaluation d'un protocole de suivi de la Loutre d'Europe (Lutra lutra) à l'échelle d'un bassin versant en Bretagne.</i> » Résumé : <i>Après une quasi-disparition au cours du XXe siècle, la Loutre d'Europe (Lutra lutra), a fait un retour de l'international jusqu'en Bretagne où elle a bien recolonisé grâce à la mise en place d'un statut de protection et la restauration de ses habitats. La présente étude a évalué un protocole destiné à un suivi local de l'espèce, à détecter des tendances temporelles et appliqué sur deux bassins versants bretons de 2011 à 2025. Le protocole, proposé initialement en Angleterre, est basé sur la recherche annuelle, sur 60 sites, des marquages de l'espèce utilisés comme indicateurs de présence. Un modèle linéaire généralisé mixte (GLMM) a été utilisé pour modéliser ces tendances temporelles et une approche de simulation de tendance basée sur le modèle nul a été réalisée pour tester la capacité du modèle à la détection de tendances temporelles. Les résultats montrent que le modèle GLMM</i>			

n'a pas détecté de tendance et s'ajuste mal aux données. Toutefois, les simulations ont permis de détecter des tendances significatives à l'augmentation. L'étude met alors en lumière les difficultés des modèles utilisés à détecter des tendances significatives et à s'ajuster correctement aux jeux de données. Les simulations montrent des résultats intéressants qui méritent un approfondissement sachant que les dynamiques réelles y sont simplifiées. Pour conclure, le protocole de suivi semble pertinent, mais demande une application rigoureuse, dans une période suffisante en respectant la continuité des séries temporelles pour correctement estimer son efficacité. La Loutre d'Europe et le Campagnol Amphibie sont également recherchés par la pose de piège photos sur différents secteurs de la Réserve : la Loutre a été observée dans le Loutroduct le long du Yar sous la RN12 et en queue d'Étang du Moulin Neuf. Quatre individus différents ont pu être observés, un groupe de 3 individus (probablement une mère et deux jeunes) et un individu seul (probablement un mâle vu la taille).

- Etude génétique des populations de Loutre du bassin versant

Fort d'une bonne connaissance des sites de marquages de Loutre d'Europe sur le bassin versant, il est apparu intéressant de tester les outils qu'offrent aujourd'hui les analyses génétiques pour mieux appréhender la présence de la Loutre d'Europe sur ce bassin versant : utilisation de l'espace, régime alimentaire et relations avec le reste des populations françaises. Il s'agit par ailleurs d'appréhender l'efficacité de cette méthode encore peu utilisée.

Une étude a donc été menée sur 2024 et 2025 avec l'aide financière du Fonds Vert.

Le travail a été mené par le personnel de la Réserve naturelle régionale des "Landes, prairies et étangs de Plounérin" (David Menanteau) avec l'appui du Groupe Mammalogique Breton (Franck Simonnet). Les échantillons ont été collectés grâce à un effort de prospection important impliquant de nombreux stagiaires, services civiques et salariés. Merci à la contribution de : Elouan Bercquer, Maëlle Coussens, Valentine Fugère, Maxime Henry, Samuel Jouon, Maureen Lapalme, Nathan Le Dolley, Ninon Le Scour, Morgane Le Tallec, Elias Michat, Pierre Nicolas, Antoine Para, Enzo Ruiz, Romain Worme. La mobilisation pour collecter ces épreintes a été très forte et n'a pu être possible que par l'utilisation de temps de travail non rémunéré (stagiaire).

L'analyse génétique des échantillons a été réalisée par le laboratoire de Génétique de la Conservation de l'Université de Liège (Anaïs Beaumariage, Johan Michaux). Les résultats présentés se fondent en large part sur leur expertise et les rapports d'analyse intermédiaire qu'ils ont produits.

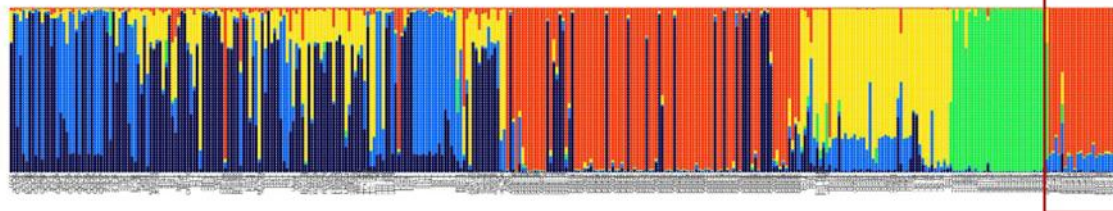
Ce travail a fait l'objet d'une synthèse dédiée qui sera proposée pour publication dans le bulletin de liaison du Plan National d'Action pour la Loutre d'Europe (La société française pour l'étude et la protection des mammifères).

Sur les 20 prélèvements réalisés, cette étude a permis d'identifier génétiquement 9 individus différents sur les bassins versants de La Lieue de Grève, dont 4 utilisent le site de l'Étang du Moulin Neuf. Deux individus semblent exploiter fortement ce site, ils n'ont été identifiés qu'à cet endroit à plusieurs dates.

Les déplacements observés semblent préférentiellement le long d'un même cours d'eau ou du même site (Étang du Moulin Neuf).

Les résultats semblent confirmer l'hypothèse que l'Étang du Moulin Neuf constitue un site important pour cette espèce, permettant à des individus d'y passer une large part de leur cycle de vie.

La lignée génétique des Loutres identifiées s'inscrit pleinement dans celles connues pour les populations de Bretagne et les Loutres ne présentent pas de signes de fragilités (peu d'indices de consanguinités).



Légende
 Rouge : lignée bretonne
 Jaune : lignée Massif central
 Bleu : lignée pyrénéenne
 Noir : lignée atlantique
 Vert : échantillons de calibration

Epreintes de loutres
 de la Lieue de Grève

Le nombre d'identifications ne permet pas d'estimer la taille de populations de loutre mais laisse penser qu'elle est plus importante que des premières estimations données en 2010 (9 individus).

Le régime alimentaire de la Loutre à l'Étang du Moulin Neuf est principalement composé de poissons et d'amphibiens. L'anguille est fréquemment retrouvée dans le bol alimentaire. La présence régulière de salamandres questionne car celle-ci est réputée comme peu consommée (voire dangereuse) à cause de la toxicité de l'animal.

Cette approche génétique présente des limites. Elle est fortement chronophage pour récupérer des épreintes fraîches et coûteuse financièrement. Elle ne permet pas à un gestionnaire de site de travailler de manière autonome.

Les apports de connaissance par rapport aux méthodes utilisées par le passé (pièges photographiques, relevés d'épreintes, observations directes) portent principalement sur l'identification individuelle des individus. Cela nous donne des informations sur les déplacements des individus sur les bassins versants dans l'espace et le temps.

La possibilité de déterminer le degré de parenté entre les individus aurait été une avancée de connaissance importante pour justifier l'usage de cette méthode. Elle n'est pas possible avec les méthodes actuelles d'analyse génétique sur ce type de prélèvement.

La poursuite de cette méthode est envisageable sur le site, mais uniquement de manière très ponctuelle, quelques prélèvements par an, localisés à l'Étang du Moulin Neuf pour suivre la longévité des individus aujourd'hui identifiés sur le site.

-Suivi par pièges photographiques

La mise en place d'un piège photographique par Marion Ruvoën (bénévole) en queue d'Étang du Moulin Neuf a permis d'observer 5 individus différents en une nuit. Ces observations ont incité à mettre en place un piège photo à cet endroit : elles ont permis de nombreuses observations de loutres en groupe (entre 3 et 5 individus), en binôme ou seule.

Les vidéos ont permis de documenter de nombreux moments de vie : pêche, jeux, marquage...

En s'appuyant sur le travail mené en Loire atlantique (DüRR, e. 2025. *Identification individuelle de la Loutre*

d'Europe (*Lutra lutra*) par pièges photographiques. Essais sur plusieurs sites de Loire-Atlantique. Plume de Naturalistes 9 : 223-237.) il a été décidé de mettre en place un cadre pour enregistrer les observations au piège photographique :

Site	X	Y	Début de pose	Fin de pose	Description	Durée (en j)	Nb de contact Loutre	Nb d'individus max
Queue MNF 1 banquette pont	48,560 643	- 3,5682 99	08/10/20 25	31/10/20 25	Le long du yar, sous des saules, sur place de marquage avec de nombreuses épreintes. Couchette dans l'herbe	24	29	6
Queue MNF 1 passage 10 et 11	48,560 856	- 3,5679 1	31/10/20 25	12/11/20 25	Le long du yar, passage "à gué" entre deux parcelles. Très nombreuses épreintes	13	6	1
Amont MNF chez le Baron de Saizieu	48,560 097	- 3,5691 71	30/11/20 25	23/12/20 25	Le long du yar, en amont du site chez le baron de Saizieu. Sur une banquette bord de cours d'eau. Dépression zone humide	24	10	4



Deux loutres laissant une épreinte

Suivi de *Euphydryas aurinia* (chenilles, imagos, plantes hôtes)

1

Les adultes au vol ont été comptés comme prévus.
Les regroupements de chenille n'ont été comptés que partiellement.
Les résultats paraissent faibles. Il sera important de mener le suivi sur l'ensemble des sites l'année prochaine.

Annexe : fiche compte-rendu d'opération



Opérations	Priorité	Réalisation 2025	Détails sur l'opération	Etat réalisation	Dépenses réalisées
Engagement de mesures agro-environnementale et climatique (MAEc)	1	Pas d'évolution cette année, il y a toujours 4 exploitants qui ont contractualisé des MAEc "fauche tardive/protection des espèces" en cours sur la réserve, sur 18.8 ha .	Annexe : carte des MAEc en cours		-
Contrôle de l'embroussaillage des parcelles par action mécanique	2	La famille Le Boloch a poursuivi le roulage de 8 parcelles pour la huitième année. L'entreprise Vincent Seite est intervenue en traction animale sur deux sites (Liden nord, Kerveur) pour réaliser du roulage de fougères dans ces parcelles plus compliquées d'accès. Le passage a eu lieu en juin et pour certaines parcelles en septembre. Certaines parcelles sont roulées depuis 2018 sur d'autres, l'opération a cessé car la fougère a presque disparu. La surface totale roulée est de 2.48 ha. Le broyage des refus a été réalisé par la famille Le Boloch en fin de saison à l'Étang du Moulin (enclos de pâturage 1, 6, 7 et 9).	Annexe : fiche compte-rendu d'opération		22
Pâturage extensif	1	Sur l'Étang du Moulin Neuf, le pâturage a été réalisé par 3 troupeaux, comme les 4 dernières années : 4 chevaux de race Camargue à l'année, 2 ou 3 de race Trait Breton et 6 vaches Highland Cattle aux beaux jours. Le bilan est positif : bon entretien des parcelles tout en permettant une hétérogénéité des milieux au sein de chacun des enclos. La pression est clairement extensive (inférieure à 0,4 UGB/ha/an) sauf pour l'enclos 7 qui sert de zone pour alimenter les 4 Camargue en sortie d'hiver avec du foin. L'essai de pâturage mené par prestation sur les landes de l'Étang du Moulin Neuf par David Leclerc (La Mouton'deuse) a été poursuivi en 2025-> cf. ci-après : opération <i>Expérimentation de pratiques agricoles</i> Pour le reste de la réserve, le pâturage est principalement assuré par des agriculteurs. Rien à signaler de particulier pour l'année 2025.	 Annexe : tableau de suivi du pâturage de l'Étang du Moulin Neuf		12 k€

Broyage puis fauche avec export	1	Les opérations ont été poursuivies dans la continuité des années précédentes. - 5 parcelles ont été fauchées et pressées par des entreprises, pour 2,2 ha. Il s'agit notamment de 2 parcelles présentant des enjeux fort pour le Damier de la Succise (1ha). - La parcelle 2 de l'Etang du Moulin Neuf présentait des zones fortement recouvertes de ronces (0,2 ha) : elles ont fait l'objet d'un broyage avec export par l'entreprise Vincent Seite. - L'entreprise Digard a restauré des landes et des bas marais avec un broyeur/exportateur sur 1 hectare pour 3 parcelles (Czerwin, Jaounnet et Landes Pen ar Wern ouest). Toute la matière broyée ou fauchée a été donnée à une agricultrice de la commune et à un maraicher de Trémel en échange de la prise en charge de l'évacuation des rémanents. Des chantiers ponctuels ont été menés avec les étudiants en BTS GPNA de Morlaix pour débroussailler (et exporter la matière coupée) dans le secteur du Liden et dans la parcelle 10 de l'Etang du Moulin Neuf.   			4 k€
Surveillance et contrôle des espèces invasives ou à forte dynamique d'expansion sur la RNR	2	La présence de la Lindernie douteuse a été suivie par cartographie de surfaces de recouvrement homogène (20/08/2025). L'espèce s'est fortement développée sur le site, principalement dans les zones de vases auparavant nues ou les zones sans recouvrement d'autres espèces en bord d'étangs. Le Sénéçon du Cap n'a pas été revu. La Balsamine a été arrachée a quatre reprises dans l'été par l'équipe de la réserve. Elle ne subsiste que par petites taches sur trois clairières au milieu du bois de Ty Bihan. Le Laurier Palme est arraché régulièrement au cours de chantiers portant d'autres objectifs. Aucune intervention spécifique ne lui est strictement dédiée.			-

		L'Érable sycomore s'est fortement développé en sous-étage dans le bois du Liden. Aucune intervention de prévue pour le moment, la bonne manière d'agir reste à définir.... Un pointage des espèces exotiques envahissantes a été réalisé par le bureau d'étude Bleunienn expertise botanique » (Ilse Lagrange) dans le cadre de la cartographie des végétations (<i>cf. rapport et synthèse du travail présenté ci-avant</i>).			
Réduction de la colonisation par les ligneux.	2	L'entreprise Vincent Seite a réalisé ses travaux annuels de dessouchages d'arbres en traction animale. Il est intervenu sur 5 secteurs différents (Liden nord - fougère, Liden nord – landes tourbeuses, Prairie Mezmeur, Landes Étang du Moulin Neuf, Parcelles 8 Étang du Moulin Neuf) restaurant de ce fait la valeur de milieux naturels ouverts de ces espaces. Des chantiers ont été menés avec des étudiants dans les landes de Kerveur et du Liden pour arracher des arbustes et couper des résineux. Au bilan, plus de 1,1 hectares de milieux ouverts dégradés ont été restaurés. 	Annexe : fiche compte-rendu d'opération		20 k€

Non intervention sur des zones de lande mûre	1	Espace en libre évolution : mieux cerner le concept La Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) a mené une synthèse des recherches scientifiques portant sur le concept de libre évolution. En résumé, deux conceptions principales ressortent : dans une première vision <i>La libre évolution implique l'absence d'intervention humaine</i>, dans la seconde <i>La libre évolution consiste en la protection des processus évolutifs dans tous les écosystèmes</i>. « Dans les pratiques de gestion qu'elles impliquent, un certain nombre de problématiques sont communes, comme les restrictions de l'accès et/ou d'utilisation. Alors que l'évolution – libre ? – évoque souvent des espaces vierges d'intervention et de présence humaine, nous affirmons ici le potentiel de cette notion pour penser la préservation de la biodiversité au sens large, aussi bien pour les espaces anthropisés, où la nature est présente et exerce des fonctions importantes, que les espaces naturels ou semi-naturels (par exemple dans le cas de l'agriculture). La définition de "libre évolution" peut donc fortement varier selon le cadre juridique des espaces dans lesquels elle est mise en place, les actions humaines qui y sont tolérées voire encouragées, la pertinence du ré-ensauvagement, etc. » Nous retiendrons cette seconde approche sur la Réserve de Plounérin, et plus précisément la définition proposée par l'UICN « <i>un espace en libre évolution est un lieu où la nature s'exprime de façon spontanée sans activité humaine extractive (carrières, coupes de bois, pastoralisme, chasse, pêche, cueillette, etc.) ou intrusive (activités de pleine nature).</i> » Afin d'appliquer ce concept au contexte de Plounérin : A- nous avons inventoriés les espaces où la non-intervention est la modalité de gestion choisie. 1- des habitats boisés forestiers : Il s'agit des bois de feuillus d'intérêt communautaire (1.5 ha, Hêtraie-chênaie acidiphile à houx et Hêtraie-chênaie neutrocline) répartis sur trois secteurs de la réserve : 1- à l'Étang du Moulin Neuf – Route de Guerlesquin, 2- Dans le secteur du Liden et 3- à la Côte Jaune. 2- des boisements marécageux à tourbeux (Boulaies tourbeuses à sphaignes et Saulaies marécageuses). Les modalités de gestion pour ces habitats ont été précisées par une étude de 2021 réalisée avec l'appui du Conservatoire Botanique Nationale de Brest. Il s'agissait de préciser la rareté, l'état de conservation et la patrimonialité de chacun des polygones de saulaies et de boulaies. En fonction de ces données, un itinéraire technique a été choisi pour chacune des saulaies de la Réserve. Pour la plus-part c'est la non-intervention qui a été retenue (12.7 ha retenu sur 15.7 ha). 	Annexe : fiche compte-rendu d'opération		-
--	----------	---	--	---	----------



3- des landes humides à tourbeuses stables, caractérisés par présence de buttes de sphaignes rouges en association avec des callunes âgées dominantes. Elles sont décrites dans la cartographie réalisée en 2016 par José Durfort (*« Il a paru intéressant que la cartographie distingue les faciès à sphaignes de cette lande, qui ne sont pas très étendus, mais sont de grand intérêt. La phytosociologie distingue d'ailleurs au moins un faciès à sphaignes de lande basse oligotrophe, notamment sur la base de la présence de la sphaigne compacte (*Sphagnum compactum*) qui possède au moins une station dans le site. Les faciès à sphaignes hygrophiles en grosses buttes embruyérées (du groupe de *Sphagnum capillifolium*) et hors contexte tourbeux véritable, ne semblent par contre pas décrits, ils existent bien néanmoins et s'inscrivent aussi dans cette unité de végétation particulière.*



Ces landes tourbeuses ont fait l'objet d'une cartographie de terrain au cours des hivers 2022-2023 et 2023-2024 pour en préciser les contours proposés en 2016 avec un GPS de terrain. Elles représentent 0.19 ha réparties en 182 polygones.

B- Dans un second temps, pour ces trois grands types de milieux, le choix du gestionnaire (en accord avec les propriétaires) est d'intervenir le moins possible sur les parcelles. Néanmoins, certains de ces espaces ne peuvent être considérés comme pleinement protégé car des activités y sont autorisées (cueillette des champignons, chasse au gros gibier, chasse au petit gibier, randonnée (à proximité) et prospections naturalistes).

		Nous avons décidé de préciser ce travail en fonction des activités qui y sont menées. Les secteurs où la chasse est autorisée sont considérés comme « en libre évolution : moyennement protégé » (8.4 ha) et ceux où cette activité n'est pas pratiquée comme « en libre évolution : pleinement protégé » (4.3 ha).			
Expérimentation de pratiques agricoles	2	Les actions menées sur cette opération visent à trouver de nouveaux partenariats pour l'entretien des milieux ouverts oligotrophes en développant des pratiques assimilables aux activités agricoles disparues sur le site. Les actions menées sont assez variées et dépendent fortement des partenaires sollicités : - la Réserve a fourni le matériel technique et aménagé des enclos à la famille Beuvelot pour un test de pâturage. Fin 2024, l'enclos a été agrandi pour permettre un pâturage plus extensif dans la lande. Le suivi ('visuel') paraît positif en fin d'année 2025. - l'entreprise La Monton'deuse a réalisé une prestation d'éco-pâturage dans une lande de l'Étang du Moulin Neuf. 6 moutons Cameroun sont venus pâturer de juin à fin octobre. - le propriétaire de la parcelle ZD 5 (M Jaouannet) a décidé de mettre des moutons sur cette parcelle. Il en a averti le gestionnaire de la Réserve une fois les moutons arrivés. Cette parcelle a fait l'objet de restauration les années passées (fauche avec export et broyage du fond de la parcelle) par la Réserve. Elle a retrouvé un aspect prairial plus appétent que par le passé. Les moutons doivent normalement venir ponctuellement, lorsque la nourriture manque dans leur enclos principal. Il aurait été apprécié de connaître ce projet en amont. Il semble que le propriétaire n'est pas très intéressé par un avis du gestionnaire sur la conduite de son pâturage pour la bonne conciliation des enjeux écologiques.			1.8 k€
Amélioration des habitats favorables à Euphydryas aurinia	1	Deux secteurs ont fait l'objet de travaux pour améliorer leur qualité d'accueil pour le Damier de la Succise (cf. plus haut, opération <i>Suivi de Euphydryas aurinia</i>) : - en queue d'étang du Moulin Neuf (parcelle 10). Sur cette parcelle, un exclos avait été mis en place pour éviter le pâturage équin (2021) sur les chenilles. Les premières années, cette pratique a permis de faire augmenter les effectifs de papillons, mais depuis 2 ans, leur nombre a fortement décru et la zone semblait s'être fortement refermée. La plupart des chenilles ont même été observées en dehors de l'enclos. A l'automne 2024, des étudiants en BTS Gestion Protection de la Nature de Suscinio sont venus pour débroussailler les végétations denses présentes. Quelques arbustes ont également été dessouchés. Tous les produits de coupe ont été sortis de la parcelle. En 2025, la zone a été laissée libre de pâturage. Les nids sont peu nombreux. Il a été mis en place un exclos dans la parcelle pour préserver une partie des zones de Succise dense. - au Liden une ancienne prairie a fait l'objet de plusieurs chantiers de restauration depuis 2022. Il subsistait en effet une dernière tache de Succise des prés, mais recouverte d'autres végétations. L'ensemble de la parcelle était bien boisé. Cette année, une fauche export a été réalisée. Il conviendra de suivre la présence de Succise des prés dans cette parcelle. D'autre part, il a été reconduit une action de gestion : la mise en défens de zones de fauche de deux prairies appartenant à Mme Le Cam (cf. opération <i>MS01 - MAEc</i>).			

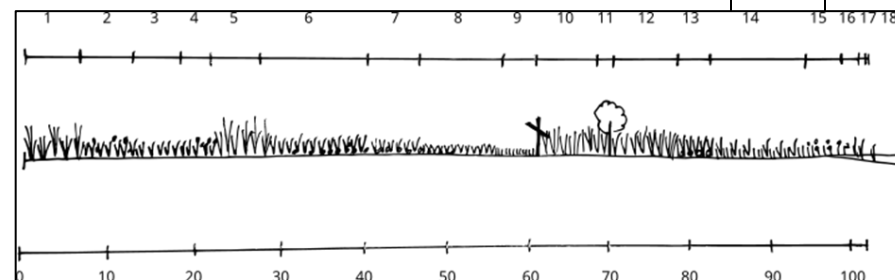
Enjeu n°1 : La conservation des habitats oligotrophes humides ; la faune et la flore associée ***

Objectif à long terme	Objectifs opérationnels
2-Préserver les habitats d'eaux libres et leurs fonctions Description de l'état de conservation dans le plan de gestion (2017) : <i>Les habitats d'eaux libres sont globalement en bon état de conservation, mais leur pérennité n'est pas assurée. La valeur écologique de ces ensembles pourrait être mieux connue.</i>	- Avoir un bon état de conservation des habitats d'eaux libres - Avoir des plans d'eau qui assurent leurs services écosystémiques - Avoir une biodiversité spécifique et patrimoniale de qualité Habitats patrimoniaux concernés : tourbières de transition et tremblantes, eaux oligotrophes peu minéralisées Surface d'habitats patrimoniaux concernés : 1.82 ha Espèces patrimoniales emblématiques de cet enjeu : <i>Lutra lutra</i>, <i>Littorella uniflora</i>, cortèges d'amphibiens et de libellules
Indicateurs de réalisation	Synthèse
Dépenses liées à cet objectif : 0.4 k€ soit 3 % des dépenses de l'année Temps passé sur cette action (conservateur) : 19.55 jours (12%) 10 opérations prévues : 9 réalisées et 1 non réalisée. Indicateurs de réalisation : Modalité de gestion de l'étang réalisée : oui Suivi mis en œuvre : 6 Concertation des acteurs réalisée : non Mares créées : 0 Mares entretenues : 0 Nb de mares ayant fait l'objet de prospection : 2 Nb de mares suivi par le PopAmphibien : 4  Tritons alpestres	La gestion des niveaux de l'Étang du Moulin Neuf a été menée telle que prévue, niveau bas au printemps/été et haut en fin d'automne/hiver. Afin de suivre les effets de cette gestion, plusieurs suivis ont été reconduits (oiseaux d'eaux et nicheurs, loutre, paramètres physicochimiques) pour la huitième fois. L'aire de répartition de la Lindernie douteuse, espèce invasive, a été cartographiée pour la seconde fois. La comparaison avec 2022 montre une installation importante de l'espèce sur le site. Elle se développe fortement mais ne semble pas concurrencer les espèces patrimoniales de bord d'étang. Une topographie du fond de l'étang a été menée. Le suivi des végétations de bord d'étang a été réalisé le long de 6 transects et permet de suivre les dynamiques en place. Plusieurs poissons ont été retrouvés morts dans l'été, à la période la plus chaude. Ces découvertes questionnent sur l'attitude à tenir vis-à-vis des populations piscicoles présentes sur le site. L'ensemble de ces informations nous invite à convoquer à nouveau le groupe de travail constitué pour suivre la gestion de la pièce d'eau en 2026. Cette réunion pourrait être menée dans le cadre/en collaboration avec le Conseil scientifique et technique commun des Réserves naturelles de Bretagne intérieure. Les suivis amphibiens ont été menés comme prévu en utilisant la méthode simplifiée du PopAmphien. Cette évolution permet de suivre tout aussi efficacement la diversité en amphibiens. Plusieurs nouvelles démarches ont été testées : - Le calcul d'un indicateur d'intégrité du peuplement des mares pour les 10 mares suivies par le PopAmphibien, - Le suivi des salamandres tachetées dans le secteur de Lann Droën, dans l'objectif d'une reconnaissance individuelle et d'une estimation des populations présentes dans ce secteur. La mise en œuvre de nasses dans des mares de Ty Bihan ont permis de découvrir des populations très importantes de Tritons alpestres (en centaine). Ces nasses ont également été déployées à l'étang de Prat Trovern. Quelques dizaines de rotengles ont été pêchés et 3 Carassins. Ce dernier est une nouvelle espèce pour le site. Il sera intéressant de se questionner sur sa prise en compte dans la gestion de l'étang. Les prospections sur les libellules ont permis de belles observations (<i>Sympecma fusca</i>, <i>Cordulia aenia</i>).

Suivis	Priorité	Réalisation 2025	Détail	Etat de réalisation
Suivi de l'évolution des unités de végétation des bords d'eau de l'Etang du Moulin Neuf	2	L'avenir de l'Etang du Moulin Neuf fait l'objet de réflexions depuis de nombreuses années. Dès la première étude portée sur le site (Ouest Aménagement, 1997), il est fait état de sa prochaine disparition (25 à 30 ans selon les estimations de l'époque) et par voie de conséquence d'une large part du patrimoine naturel remarquable présent. Afin de suivre l'évolution du site des relevés phytosociologiques ont été mis en place en 2000 sur l'Etang du Moulin Neuf puis suivis en 2001, 2005, 2010, 2012, 2015, et 2019 et 2022. En 2025, le bureau d'études « Bleunienn expertise botanique » (Ilse Lagrange) a réalisé un nouveau suivi sur les 6 transects répartis tout autour de l'Etang du Moulin Neuf. Ce travail a été mené en parallèle de la cartographie des végétations et permet au bureau d'études d'avoir une vision approfondie des végétations présentes sur le site. En conclusion il apparaît que la « méthode des transects permet la surveillance et l'évaluation de la dynamique des végétations de l'étang du Moulin Neuf de manière efficace. Ce suivi a montré l'impact de la diminution du niveau de l'étang sur les végétations, l'ensemble des transects ayant été allongés. Par rapport à 2019, on observe notamment un glissement vers le bas de certaines ceintures de végétations comme au niveau du transect T6 ainsi que l'extension du gazon annuel amphibie à <i>Lindernia dubia</i>, cette espèce étant aujourd'hui présente tout autour de l'étang.	Annexe : rapport d'étude	
		Dans les transects T6 et plus particulièrement TB (zones non pâturées), une progression nette de la saulaie est enregistrée, celle-ci gagnant du terrain vers les berges au détriment pour le transect TB des formations à <i>Carex rostrata</i> (espèce patrimoniale). Au niveau du transect T1, on observe une large progression de <i>Littorella uniflora</i>, espèce patrimoniale de la Réserve (protégée au niveau national), celle-ci bien plus abondante à ce niveau qu'en 2019. Cette évolution peut s'expliquer par un pâturage plus intensif dans cette zone, ayant fait diminuer la cariçaie à <i>Carex vesicaria</i> et la roselière à <i>Equisetum palustris</i>. Au niveau des autres végétations, il semblerait que l'action de pâturage soit moindre par rapport à 2019, moins de distinctions physiologiques ayant été notées cette année. Au niveau des transects T2, T3 et TA peu d'évolutions notables ont été observées. » 		



Photographie de transect réalisé (T2)



Exemple de croquis de transect (T2)

Transect n°2 : T2

Étang du Moulin Neuf – Plounérin (22).
Longueur : 101,5 m (8 m de plus qu'en 2022)

Zone Natura 2000 FR 5300062
Date du relevé : 08 août 2025

Autrice du relevé : I. Lagrange

N° de relevé	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Nombre d'espèces (pl. vasc.)	12	16	15	12	12	9	6	9	11	11	9	10	9	8	9	9	5	3
Coordonnées en mètres	0-6	6-11,8	11,8-17,4	17,4-21	21-26,7	26,7-39,5	39,5-45,7	45,7-56	56-59,8	59,8-67,3	67,3-69,2	69,2-78	78-81,8	81,8-94	94-98,3	98,3-100	100-101	101-101,5
Longueur du segment (m)	6	5,8	5,6	3,6	5,7	12,8	6,2	10,3	3,8	7,5	1,9	8,8	3,8	12,2	4,3	1,7	1	0,5
Recouvrement (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	70	50	30
Hauteurs moy et max (m)	0,4-1	0,5-0,8	0,4-0,6	0,5-0,8	0,6-1,2	0,6-0,8	0,3-0,6	0,2-0,5	0,2-0,4	0,8-1,2	0,7-2	0,8-1	0,8-1	0,6-0,8	0,5-0,8	0,3-0,5	0,4-0,6	
<i>Juncus effusus</i>	1				+													
<i>Lycopus europaeus</i>			+	+				+		+	+	1			+			
<i>Equisetum fluviatile</i>									+									
<i>Ranunculus flammula</i>	1	+	1	+	1	3	3	3	1	+	+							
<i>Mentha aquatica</i>	1	+	+					+		1		2	1	1	4	2	1	
<i>Galium palustre</i>				+	+							+	+		1	1	+	
<i>Agrostis canina / stolonifera</i> ou x	1	1	1	1	1	2	3	4	3	1	1	+	1	4	1	1		
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	2	1	1	1	2	3	3	3	+	1	1	2	4	+	2	+		
<i>Eleocharis palustris</i>	+	3	4	2	1	1	2	3	4	3	3	4	3	4	4	3	1	
<i>Molinia caerulea</i>	4	1	1	2	4	+				+								
<i>Alisma plantago-aquatica</i>										+		1	+				+	
<i>Scirpus fluitans</i>			+															
<i>Polygonum amphibium</i>	1	+	+		+	+												
<i>Potentilla palustris</i>	3	3	+	4	+	+												
<i>Carex rostrata</i>	+																	
<i>Carex vesicaria</i>	2	3	4	3	1	4	3	2	1	3	3	4	4	2	1			
<i>Menyanthes trifoliata</i>		+																
<i>Apium inundatum</i>									+							1	1	
<i>Bidens sp (veg)</i>		1	1	+	1	2	2	2	2	+	+	+	+		+	+		
<i>Carex nigra</i>	2	1	+	+														
<i>Salix atrocinerea</i>		+			+						+							
<i>Leersia oryzoides</i>								+	1	4	4	2	1	+	+	1		
<i>Bidens tripartita</i>		+		+										3		+		
<i>Calyptegia sepium</i>														+				
<i>Polygonum hydropiper</i>	+	+	+						+									
<i>Iris pseudacorus</i>			+															
<i>Lythrum portula</i>									+									
<i>Glyceria declinata</i>												+						
<i>Sparganium emersum</i>																	1	1
<i>Potamogeton polygonifolius</i>																	1	
<i>Lemna minor</i>																	+	+
<i>Lindernia dubia</i>																		1

28 plantes vasculaires dans ce transect. Plantes nouvelles dans le Transect 2 en 2022. Plantes vues en 2022, et non détectées ou disparues en 2025 : *Glyceria fluitans*, *Juncus bulbosus*, *Juncus acutiflorus*, *Veronica scutellata*, *Eleocharis multicaulis*, *Baldellia ranunculoides*, *Eriophorum angustifolium*

Suivi des amphibiens

3

Pour rappel, en 2024 le sujet **des suivis des amphibiens** a été discuté au Conseil Scientifique et Technique Commun aux Réserves naturelles de landes de Bretagne. Suite à ces échanges, et en discussion continue avec Pierre-Alexis Rault pour l'Observatoire des amphibiens de Bretagne, il en ressort :

- la nécessité d'une vigilance maintenue sur le protocole sanitaire en place (cf. découverte maladie sur un Triton palmé).
- la volonté d'appliquer les nouvelles recommandations du PopAmphibien. Le protocole proposé par la Société Herpétologique de France s'est en effet allégé ces dernières années. Seule la présence(/absence) des amphibiens est recherchée : le dénombrement est en effet peu interprétable. Ce suivi a donc pour objectif principal de participer à des suivis régionaux/nationaux pour la compréhension de l'évolution des effectifs d'amphibiens.
- la volonté d'arrêter le suivi participatif de mars. Il est possiblement impactant pour les espèces en place et ne permet pas de suivre de tendance populationnelle.
- d'initier une démarche avec les autres Réserves naturelles de Landes pour mettre en place un indicateur d'état des populations d'amphibiens sur ces réserves. L'appui d'un biostatisticien semble primordial pour évaluer l'effort nécessaire pour atteindre une quantité d'informations statistiquement interprétable.
- L'idée de mettre en place un indicateur d'état des populations d'amphibiens et/ou un état de conservation des mares. Pour cela, nous avons essayé de calculer l'Indice d'intégrité du peuplement d'amphibiens pour les 10 mares suivies sur le PopAmphibien. L'intérêt de cet indicateur reste en discussion avec l'Observatoire des amphibiens de Bretagne et les autres gestionnaires de Réserves naturelles de landes.

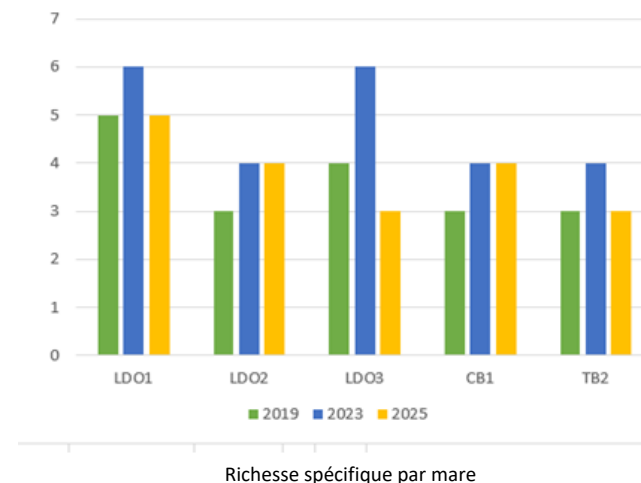
1- Le PopAmphibien a donc été réalisé selon une modalité simplifiée (3 passages dans l'année), suffisant pour analyser la présence/absence des espèces attendues. Il a été mis en œuvre pour la troisième fois sur 5 mares : Lann droën ouest (LDO1, LDO2 et LDO3), Coat Bruillac (CB1) et Ty Bihan (TB2).

Il a permis d'observer au total 10 salamandres tachetées (juvéniles), 44 tritons alpestres, 52 tritons palmés, 10 tritons marbrés, 1 grenouille agile et 1 rainette Verte. L'alyte accoucheur a été entendu sur 5 points d'écoute.

La richesse spécifique sur les mares se maintient.

Toutes les données ont été transmises à la Société Herpétologique de France pour intégration au PopAmphibien national.

Les 14 avril et 27 mai, la **Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes-d'Armor a réalisé un inventaire de la biodiversité des mares associées à l'étang de Prat Trovern**. Le cortège des tritons est bien représenté dans ces mares : 11 tritons marbrés, 5 tritons alpestres, 18 tritons palmés pour l'étang et 1 triton marbré pour les mares d'accompagnement. Des rotengles ont été capturés dans l'étang mais en faibles nombres, 80 poissons de moins de 15 centimètres sur les 2 grandes nasses et les 2 jours de captures. Cette information questionne car des bancs de poisson ont été vu se mouvoir dans la pièce d'eau et laisse penser que les effectifs sont bien plus importants que ceux détectés. 3 Carassins ont également été capturés. C'est une nouvelle espèce pour la Réserve,



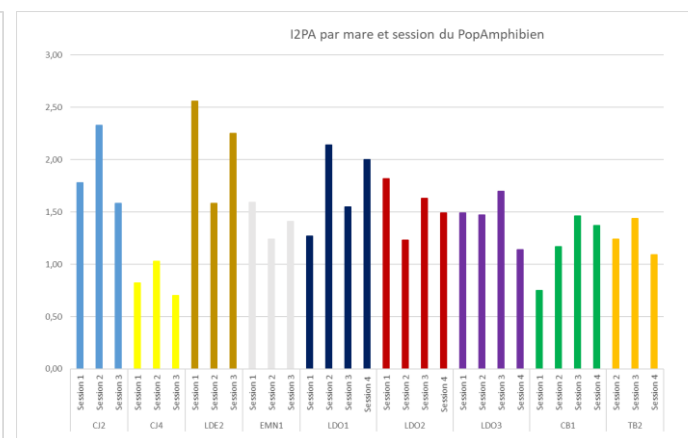
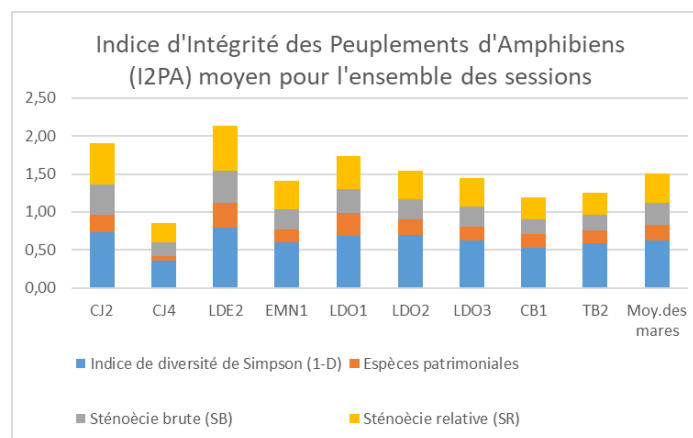
Annexe
: fiche
compte-
rendu
d'opéra-
tion



elle n'avait jamais été observée jusqu'à présent. Ce cousin proche du poisson rouge ressemble à une petite carpe. Il est non indigène en Bretagne et son caractère invasif est jugé comme « A surveiller ».

Des prospections ont également menées sur des mares du vallon de Ty Bihan. Ces deux mares (TB4 et TB5) n'ont été que rarement inventoriées et méritaient un effort complémentaire. De nombreux tritons ont été capturés : 1 salamandre tachetée, 81 tritons palmés et 79 tritons alpestres pour TB5 et 10 salamandres tachetées, 149 tritons palmés et 96 tritons alpestres pour TB5.

2- L'indice d'intégrité de peuplement des mares (I2PA) a été calculé sur l'ensemble des mares suivies par le PopAmphibien depuis 2018 :



La valeur de l'I2PA repose sur 4 composantes :

- La diversité (indice de SIMPSON) ;
- La sténoécie brute, qui correspond à la proportion d'espèces sténoèces (=organismes qui ne peuvent vivre que dans des conditions étroites de milieu) inventoriées contenues dans la liste de référence pour le département donné ;
- La sténoécie relative, qui correspond à la proportion entre les espèces inventoriées sur la zone humide et la liste d'espèces sténoèces de la maille de 10 km2 contenant le site inventorié ;
- La présence d'espèces patrimoniales.

L'évaluation globale du site est produite par la somme de ces trois paramètres. Elle varie donc de 0 à 3, si l'on excepte les points bonus.

Ces résultats sont encore à conforter au niveau méthodologique (application de cette méthode nationale au contexte breton) et à interpréter en fonction des résultats sur d'autres sites. Ce travail doit être mené avec l'Observatoire Herpétologique de Bretagne début 2026.

		3- Un projet a été amorcé avec des étudiants en licence de biologie de l'Université de Guingamp pour estimer les populations de Salamandre tachetée. D'octobre à décembre les étudiantes ont photographiées l'ensemble des salamandres rencontrées le long du départ du chemin de Lann droën. Au cours de 7 sorties, elles ont comptabilisées entre 10 et 78 salamandres. Chaque individu a été mesuré et pesé. L'objectif est par la suite de mener un travail de reconnaissance individuelle pour estimer la population présente. Les prospections seront poursuivies au printemps 2026. Au cours de ces soirées, les individus traversant la route de Lann Droën sont également identifiés et comptés. Une synthèse du travail sera réalisée en 2026.		
Suivi des espèces patrimoniales de libellules, de leur statut et de leur zone d'émergence.	2	Des prospections ciblées ont été menées sur les lieux de vie des espèces à enjeu. Elles ont permis de réaliser 121 observations d'odonates sur l'année et : - de confirmer la présence de <i>Sympecma fusca</i> sur les bords de l'Étang du Moulin Neuf, - de découvrir une nouvelle espèce de libellules pour la Réserve : la Cordulie bronzée (<i>Cordulia aenia</i>) à l'étang de Prat Trovern et à l'étang de Plounérin gare ; des exuvies notamment. - le Sympètre noir (<i>Sympetrum danae</i>) n'a pas été observé malgré des tentatives renouvelées dans son milieu de prédilection tout l'été. L'espèce n'a pas été contactée depuis 2011.	-	
Suivi de la flore patrimoniale	1	Un pointage de la flore patrimoniale a été réalisé par le bureau d'étude « Bleunienn expertise botanique » (Ilse Lagrange) dans le cadre de la cartographie des végétations (<i>cf. rapport et synthèse du travail présenté ci-avant</i>).	-	
Opérations	Priorité	Réalisation 2025	Détail	Etat réalisation
Définition du scénario d'évolution de l'Étang – animation de la démarche	1	Au printemps 2022, une réunion technique a validé la poursuite de la gestion menée depuis 2018 (marnage important hiver/ été). La conclusion de cette réunion s'est trouvée partiellement remise en question par la découverte de plantes invasives sur les berges exondées de l'Étang du Moulin Neuf. Il a alors été décidé de suivre la dynamique de l'une d'elle, la plus dynamique, la Lindernie douteuse. Le suivi n'a pu être réalisé en 2023 et 2024 à cause de niveaux d'eau trop haut à la période souhaitée. En 2025, les suivis ont pu être réalisés : ils indiquent que l'espèce est toujours présente, en dynamique forte, mais ne concurrencerait pas/peu les plantes patrimoniales présentes sur le site. Il est donc possible de reprogrammer une réunion pour décider de la gestion de l'Étang du Moulin Neuf en 2026.	-	
Mise en œuvre du plan de marnage	1	La gestion des niveaux d'eau a été menée comme prévue. La baisse des niveaux d'eau a débuté le 2 juin et s'est étalée sur environ 2 semaines. La remontée a été menée en novembre (fermeture de la vanne le 12 novembre). La remontée a été longue à cause des faibles niveaux de pluie à cette période.		
Evaluation de l'impact du scénario d'évolution	1	Les suivis ont été menés comme prévus : - sur les oiseaux, - sur les végétations, - sur la Loutre d'Europe, - sur la qualité de l'eau : suivi visuel et une analyse annuelle, - sur le niveau d'envasement, - sur la présence d'espèces exotiques envahissantes. Les résultats de ces suivis sont détaillés sur les fiches comptes rendus relatives aux opérations relatives.		

Plusieurs poissons (carpe, brochet, rotengle) ont été retrouvés morts en été en bord d'étang. Ils semblent n'avoir pas supporté la température de l'eau à cette période.

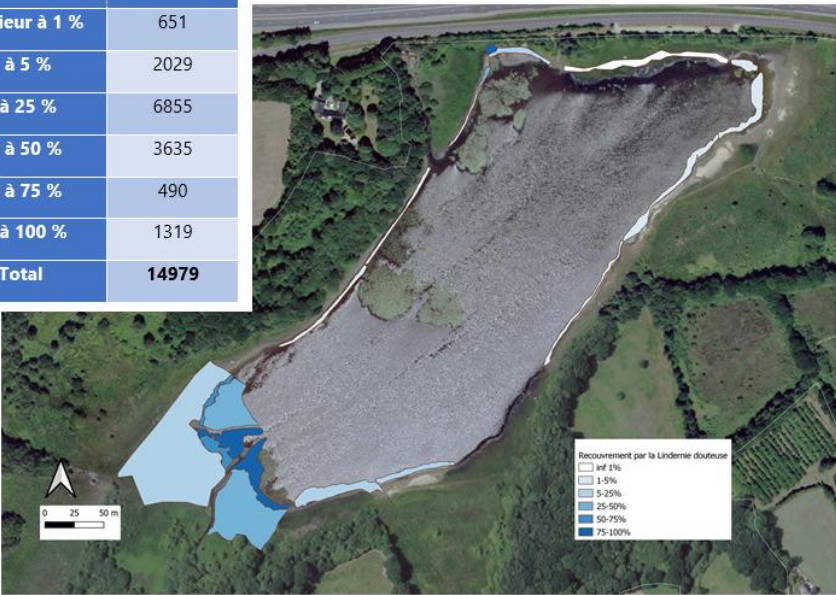
Une surveillance particulière a été menée pendant l'été pour surveiller et enlever les poissons morts.

Il paraîtrait intéressant d'échanger sur cette problématique avec la Fédération de pêche des Côtes d'Armor pour définir comment réagir en cas d'épisodes de mortalité importante pour les années à venir.

Dans le cadre de l'opération de suivi des plantes invasives (*cf. ci-avant opération Surveillance et contrôle des espèces invasives ou à forte dynamique*) une cartographie des zones de présence de la Lindernie douteuse a été effectuée en aout.

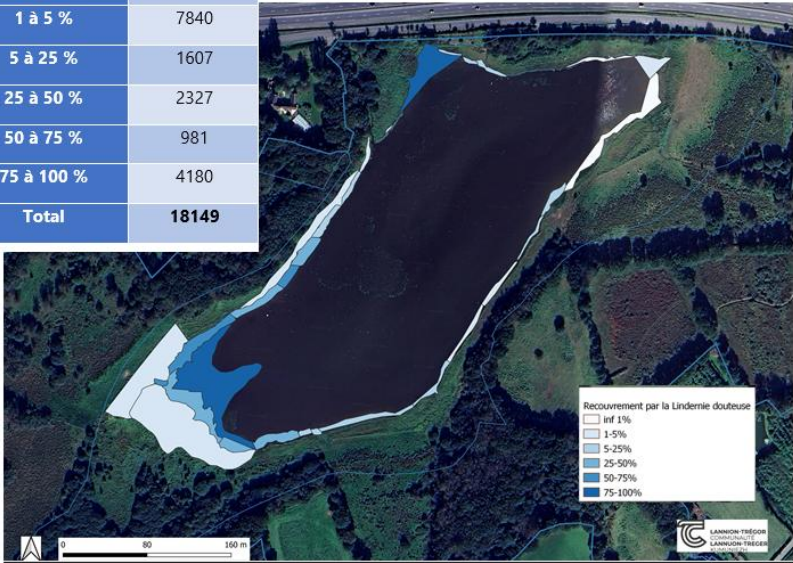
Les surfaces cartographiées ont globalement augmenté de 21 % (1.81 ha en 2025) et celles dont le recouvrement dépasse 75% ont doublées en surface (4 180 m² en 2025).

Recouvrement	Surface (m ²)
Inférieur à 1 %	651
1 à 5 %	2029
5 à 25 %	6855
25 à 50 %	3635
50 à 75 %	490
75 à 100 %	1319
Total	14979



Recouvrement en Lindernie douteuse – septembre 2022

Recouvrement	Surface (m ²)
Inférieur à 1 %	1214
1 à 5 %	7840
5 à 25 %	1607
25 à 50 %	2327
50 à 75 %	981
75 à 100 %	4180
Total	18149



Recouvrement en Lindernie douteuse – aout 2025

La topographie du fond de l'étang a été reconduite en 2025. Il s'agit d'observer l'envasement du site.

Les suivis ne montrent pas d'envasement fort du site.

La qualité de l'eau est suivie tous les mois sur le paramètre Nitrate. Les valeurs sont comparables aux données des années précédentes. La dénitrification semble toujours active en été (amont 22mg/L -aval 2.1 mg/L). Le phosphore est présent à des niveaux comparables en 2025, 0.11 mg/L à ceux des années précédentes (moyenne 2021-2025 : 0.11mg/L).

Réalisation des
travaux
nécessaires à la

1

Aucune action spécifique n'a été menée en 2025 sur ce sujet, aucune jugée nécessaire.



pérennité du scénario retenu et au maintien des autres usages				
Gestion du réseau de mares	2	Des chantiers de restauration de mares étaient prévus à l'automne dans le cadre de journées de travaux avec le BTS GPN. Elles n'ont pas eu lieu (problème de professeurs en arrêt de travail et qui n'ont pas été remplacés).	-	
Suivi des poissons dans les mares et régulation des carnassiers	2	La pose de nasses et d'amphicaptis dans l'étang de Prat Trovern (cf. plus haut opération « Suivi des amphibiens ») permet de suivre la présence de poissons dans cet étang. Des rotengles ont été capturés, mais les effectifs sont très faibles donc probablement peu impactants pour les amphibiens et les libellules. Trois carassins ont été capturés dans les verveux. Cette espèce est nouvelle pour le site. Il serait intéressant de réfléchir à comment gérer la présence de cette espèce sur l'étang de Prat Trovern (impact amphibien ? prélèvement ?).		

CÔTES-D'ARMOR

Elles étudient les salamandres dans la réserve naturelle de Plounérin

L'initiative. Des étudiantes guingampaises se sont rendues dans la réserve naturelle de Plounérin. Une étude qui permet d'attester de la bonne santé de cet environnement.

● Emilien Laquieze-Marmartel

Températures douces, humidité... Les conditions sont presque idéales en ce début décembre. La lumière des lampes frontales fend la nuit de la réserve naturelle régionale des landes, prairies et étangs de Plounérin.

Morgann, Maëlys, Léa et Chloé, étudiantes à l'Université catholique de l'ouest, ont fait le trajet depuis Guingamp. En deuxième année de licence de biologie, elles mènent une étude sur les salamandres tachetées de cet espace naturel de 160 hectares.

Depuis septembre, le petit groupe se rend donc sur le terrain pour étudier cette espèce protégée, accompagné par leur professeur, Laurent Dabouineau.

Il est 19 h. C'est l'heure, pour l'équipe, de s'enfoncer sur un chemin à proximité du parking de Lann Droën.

Les lampes de poche sont allumées et les yeux rivés vers le sol. Tous sont équipés de bottes désinfectées au préalable pour éviter la transmission de maladie. « On ne va peut-être rien voir aujourd'hui. Cela signifiera que les salamandres ont commencé leur hibernation », précise David Menanteau, conservateur de la réserve.



Dans la nuit, les étudiantes manipulent avec précaution les salamandres. | PHOTO: OUEST-FRANCE

Les salamandres manipulées avec précaution

À peine le temps de terminer sa phrase qu'un premier individu est repéré par les étudiantes. Grâce à une dérogation obtenue par la préfecture, elles peuvent manipuler ces amphibiens. Toujours avec précaution et munies de gants humidifiés pour ne pas les blesser. « On prend d'abord des photos : dorsale, latérale et ventrale. Puis on les pèse et on les mesure », détaille Maëlys. 12 cm pour ce premier individu et 23 grammes sur la balance. « On en a déjà eu une de 28 cm », affirme l'étudiante.

L'opération dure moins d'une minute et la salamandre est reposée à l'endroit exact de sa capture. « On prend aussi leur position GPS qui nous permettra de faire une carte pour mieux se rendre compte de la densité », précise Léa.

Les recherches se poursuivent. Les étudiants peuvent compter sur les yeux aiguisés de leur professeur pour repérer certains individus. « C'est un peu comme quand on va aux champignons : plus on en voit mieux on sait les reconnaître », s'amuse Laurent Dabouineau.

La zone de capture s'étend sur 200 mètres et déjà le nombre d'amphibiens repérés est important. En



On arrive à les reconnaître grâce à leurs taches sur le corps. C'est comme les empreintes digitales, elles sont toutes différentes.

MAËLYS, L'UNE DES ÉTUDIANTES

deux heures, vingt-quatre salamandres passent dans les mains des étudiantes.

Une espèce « sensible à son environnement »

« Il y a une soirée où on en a eu 78 », rappelle Chloé. « C'est signe que la réserve est de bonne qualité car cette espèce est très sensible à son environnement », indique le conservateur, qui rappelle que ces amphibiens sont menacés par les maladies mais aussi le réchauffement climatique.

Il s'agit probablement de la dernière sortie de la saison avant de retourner sur le terrain au printemps, une fois les salamandres sorties de leur hibernation. Mais l'hiver s'annonce déjà chargé pour l'équipe. Elles vont désormais ana-



Il faut avoir des yeux aiguisés pour repérer les salamandres au sol. | PHOTO: OUEST-FRANCE

lyser les données récoltées et identifier chaque individu photographié. « On arrive à les reconnaître grâce à leurs taches sur le corps. C'est comme les empreintes digitales, elles sont toutes différentes », glisse Maëlys.

En mai, le groupe d'étudiantes présentera son étude, dont le sujet avait été proposé par David Menanteau à l'université. Ce dernier aime

rait d'ailleurs que l'analyse des populations locales puisse se poursuivre dans les prochaines années. Une étude qui pourra donner une idée de l'évolution de la santé de la réserve.

De là à espérer que les étudiantes redoublent pour poursuivre leur étude en septembre 2026, il n'y a qu'un pas que le conservateur franchit dans un trait d'humour.

Enjeu 2 : L'amélioration des habitats boisés vers une plus forte valeur écologique **

Objectif à long terme	Objectifs opérationnels
3-Connaitre et préserver les espaces boisés - Améliorer leurs fonctions écologiques	- Mettre en place une gestion pérenne des boisements, en faveur de la faune patrimoniale présente. - Maintenir les habitats de boisements marécageux en évolution libre, les laisser vieillir - Favoriser le maintien et le renforcement du maillage bocager
Indicateurs de réalisation	Synthèse
Dépenses liées à cet objectif : 7.1 k€ (6%) Temps passé sur cette action (conservateur) : 5 jours (3%) 5 opérations prévues : 5 réalisées	En 2024 et 2025, des travaux ont été menés par des propriétaires de la réserve pour exploiter des plantations (pessière et peupleraie). Des landes humides semblent se réinstaller après exploitation sur plusieurs secteurs. En 2026, il sera nécessaire de travailler avec la commune et l'ONF pour décider de l'avenir de plusieurs parcelles.

Opérations	Priorité	Réalisation 2025	Mise en œuvre	Dépenses réalisées
Non intervention et conservation de micro-habitats. Vers plus de naturalité.	1	<i>Cf. ci-avant opération « Non intervention dans les zones de landes matures »</i>		
Entretien et valorisation des boisements		Aucun chantier n'a été mené sur ce sujet en 2025. Des bois ont été marqués dans le secteur du Liden dans la Hêtraie-Chenaie pour proposer une vente de bois sur pied.		
Conversion des plantations de bois allochtones vers des espaces à plus fort potentiel de biodiversité.	2	Plusieurs travaux ont été menés les années passées. Il s'agissait cette année de suivre la reprise de la végétation post exploitation. - M. Kernec a exploité les pins présents sur ses parcelles (A62 et A63 – env. 0.8 ha- 2024). Cette plantation est située sur une ancienne lande. La Réserve a pris en charge un « nettoyage » des rémanents pour favoriser la reprise d'une lande en 2024. Un suivi a été fait sur ce secteur (photographie et relevé de végétation). La dynamique végétale est encore timide, beaucoup de zones restent encore en sol nu. Néanmoins de nombreuses <i>Drosera intermedia</i> ont été relevées dans la partie la plus basse. Elles sont clairessemées mais sur une large zone. - La parcelle A138 (anciennement appartenant à M. Joseph Henry) a été acquise par Lannion-Trégor Communauté début 2024. C'est une parcelle de près de 5 ha occupée par un bois humide à tourbeux sur la plus large part et par une ancienne plantation d'épicéas exploitée juste avant l'acquisition (surface de 0.8 ha). Cette zone se recolonise partiellement par de la végétation de lande. Les suivis 2025 confirment cette évolution.		

		- Mme Sylvia Duval a fait exploiter deux petites peupleraies en bordure de route du Petit Saint Junay fin 2023 (parcelles ZC31 et ZD1). Il a été convenu avec elle de contrôler les repousses de peupliers et de finir de dégager la parcelle pour son bon accès/circulation. Le but est de favoriser la régénération naturelle sur la parcelle pour retrouver un bois de feuillus locaux. Les repousses de peupliers ont donc été coupées une fois dans l'année. La régénération naturelle est encore timide... il faudra peut-être l'assister en replantant quelques pieds de frênes et d'aulnes. En 2025, l'ONF a conduit deux exploitations sur des parcelles communales soumises au régime forestier, et incluses dans le périmètre de la Réserve. Elles étaient pour l'une plantée en épicéas de Sitka (parcelle ZC 26 - 1.89 ha) et pour l'autre en peupliers (ZC 28 - 4.56 ha). Ces travaux permettent de diminuer la présence d'essences allochtones sur le site. La commune a pour projet de replanter en résineux la parcelle du Liden. Cela n'est pas en adéquation avec les objectifs de la Réserve et mènerait à terme à ne plus inclure cette parcelle dans le périmètre classé. Lannion-Trégor Communauté a proposé à la commune de prendre en charge la replantation si elle est réalisée en feuillus locaux. Pour la peupleraie, l'avenir de la parcelle sera discuté en 2026 avec la commune et l'ONF.		
Entretien du bocage	2	Le plan de gestion durable des haies (réalisé au cours de l'hiver 2022-2023) avait mis en avant des problèmes ponctuels sur le linéaire bocage : présence d'espèces exotiques envahissantes, de barbelés dans les arbres et de zones de déchets. Ce sont près de 3.9 km concernés par ces problématiques. En 2025 : des barbelés ont été supprimés dans le secteur du Liden sur 440 mètres par des étudiants en BTS GPNA de Morlaix (chantiers du 14/03 et du 21/03). Du bocage a été entretenu par des agriculteurs, sur leur parcelle et sur la Réserve, sans en avertir le gestionnaire. Cela représente 200 m de haie. Le travail a été bien réalisé mais dans un secteur ayant déjà été beaucoup rajeuni récemment. Il aurait été intéressant de garder quelques haies plus âgées dans ce secteur. 100 mètres de bocage ont été plantés avec les enfants de l'école de Plounérin, dans le cadre de l'aire éducative terrestre mené avec la classe de CM1-CM2. - Parking Lann Droën : Néflier, Pommier sauvage, Merisier, Sureau, Viorne obier, - Parcelle Duval Sylvia – ZD1 : Chêne pédonculé, Néflier, Erable champêtre, - Parcelle Duval Sylvia – ZC 31 : Erable champêtre, Viorne obier, Fusain d'Europe, Sureau et Troëne. L'opération a été réalisée avec le soutien des techniciens bocage de Lannion-Trégor Communauté et avec l'aide des propriétaires.		

Enjeu 3 : La présence d'une mosaïque d'habitats semi-naturels diversifiés : un réservoir de biodiversité et un réseau de fonctions à différentes échelles *

Objectif à long terme	Objectifs opérationnels
4- Maintenir les fonctions et la diversité des milieux (mosaïque d'habitats)	- Mettre en œuvre une gestion durable des habitats de prairies mésotrophes, mésophiles et humides et des landes mésophiles - Améliorer les fonctions de l'hydrosystème : des cours d'eau, des écoulements et assurer la continuité écologique - Renforcer la cohérence du périmètre de la RNR - Gestion des habitats anthropiques
Indicateurs de réalisation	Synthèse
Dépenses liées à cet objectif : 0.4 k€ (0.4%) Temps passé : 6.05 jours (4 %) 6 opérations prévues : 6 réalisées	Le travail partenarial se poursuit avec plusieurs propriétaires de la Réserve, en essayant de concilier les enjeux de chacun.

38

Opérations	Priorité	Réalisation 2025	Mise en œuvre
Suivi des gîtes à chiroptères	2	Suivi hivernal et estival des gîtes connus (Kerliziri, Chapelle Saint Lou, chez Mme Le Cam...) : effectif stable	
Animation et création de "chartes et préconisations de gestion" chez les propriétaires privés	2	Sur la base des plans de gestion individualisés réalisés par le passé, ou uniquement sous la forme d'échanges en continu avec les propriétaires, on peut noter les projets suivants : - un projet de pâturage chez M. Beuvelot (<i>cf. opération Expérimentation de pratiques agricoles</i>), - la restauration de mares chez M. et Mme Roux n'a pu être menée car des chantiers avec les BTS GPN ont été annulés - travaux ponctuels sur des parcelles appartenant à la société communale de chasse et à la fédération des chasseurs. La société de chasse de Plounérin avait mis en place une volière anglaise sur la Réserve dans les années 2000. Le projet était d'essayer d'installer une population pérenne de faisan sur la commune. Le projet n'a pas abouti positivement, il n'y a pas de population viable de faisan à Plounérin et la volière est à l'abandon depuis plusieurs années. Le grillage est détérioré. Il a été proposé d'enlever le grillage et divers équipements qui restaient sur cette parcelle (caravane, frigo, bidon...). Etudes et chantiers a mené ce chantier tout au long de l'année. La Réserve retrouve un caractère plus naturel, moins anthropisé. Les abords de la volière pourraient être restaurés en landes humides et prairies tourbeuses.	 
Acquisition de parcelles par le gestionnaire ou ses partenaires	2	Lannion-Trégor Communauté est en discussion pour l'acquisition d'une parcelle de 3.48 ha (parcelle ZC 30). Cette parcelle est en continuité directe de la Réserve et constituée d'une prairie humide en cours de fermeture. La partie nord est déjà une saulaie marécageuse bien en place. Cette parcelle fait partie d'une succession en cours, assez complexe car comprenant de multiples propriétés... La vente dépend donc de la bonne avancée des démarches administratives en cours.	
Maintenance des équipements	2	Cette opération comprend l'entretien des équipements du site (bâtiment, observatoire) et a été réalisée par les équipes d'insertions d'Etudes et Chantiers.	

Facteur clé de la réussite 1 : La connaissance du patrimoine naturel



Objectifs opérationnels	- Poursuivre l'acquisition de données naturalistes - Réalisation de tests de gestion - Organiser et rendre disponibles les connaissances scientifiques
Indicateurs de réalisation	15.2 k€ (12%) / 26,45 jours (17%) 9 opérations prévues : 9 réalisées

Opérations	Priorité	Réalisation 2025	Détail	Etat réalisation
Complément, actualisation et développement d'inventaires : dynamiques associatives, de spécialistes et de recherche	2	Pour les invertébrés : En 2024, le bilan de la connaissance des invertébrés de la réserve fait état que : 1-chez les hyménoptères apoïdes, le niveau d’inventaire atteint est déjà assez bon pour les sphéciformes (32 espèces soit 25% de la faune bretonne) mais pourrait être doublé chez les abeilles (31 espèces soit 11% de la faune bretonne) 2-chez les hémiptères, à l’exception de très rares spécimens d’homoptères, seuls les hétéroptères des tentes Malaise avaient été triés et ont été valorisés. Le niveau d’inventaire les concernant (54 espèces d’hétéroptères) devrait également facilement pouvoir être doublé (à titre de comparaison, 119 espèces d’hétéroptères terrestres ont été inventoriées sur la RNR de Glomel, sans compter les espèces aquatiques). Il a donc été confié une étude sur ces deux groupes d’espèces sur 2024 et 2025 au Gretia. Ces études sont financées par l’Etat via le Fonds Vert. Au bilan : Pour les hémiptères : 242 taxons (238 espèces) d’hémiptères terrestres ont été inventoriés jusqu’à présent dans la RNR des landes, prairies et étangs de Plounérin. Cela correspond à 79 taxons (75 espèces) de cicadomorphes, 19 espèces de fulgoromorphes, 139 espèces d’hétéroptères terrestres et 5 espèces de sternorrhynques Psylloidea. Les familles des Cicadellidae et des Miridae regroupent à elles seules près de 58 % de cette diversité. Cette étude a permis de plus de quadrupler la richesse spécifique de ce groupe dans le périmètre de la RNR. Avec les 33 espèces d’hétéroptères aquatiques répertoriées dans la RNR jusqu’à présent (P. Loncle, comm. pers.), le total se chiffre à 275 taxons (271 espèces) d’hémiptères, dont 172 espèces d’hétéroptères. La connaissance des hémiptères auchénorrhynques et hétéroptères peut être considérée comme bonne dans la réserve (même si de nombreuses découvertes sont probablement possibles en ciblant d’autres parcelles ou en traitant les pièges Malaise de 2019), celle des sternorrhynques est encore mauvaise (même pour les psylles). La RNR joue un rôle important dans la conservation des cortèges d’hémiptères des landes, grâce à la présence de faciès de landes relativement jeunes dans certaines prairies de fauches jusqu’à des landes très âgées. Il en est de même pour les cortèges d’hémiptères hygrophiles, de nombreuses espèces d’intérêt ont été détecté dans le cadre de cet inventaire. Pour les espèces de la « faune froide » à l’image du ryparochromide Lamprolax picea, il est possible que le changement climatique ne soit pas favorable à terme au moins pour cette espèce. Il est en peut-être de même pour le microphyside Myrmedobia exilis, considéré comme un élément boréopalpin (PERICART, 1972).	Rapports étude GRETIA	



Coranus woodroffei (femelle), photographié le 17 septembre 2024 sur la RNR



Lamprolax picea, photographié le 18 septembre 2024 sur la RNR

Pour les hyménoptères apoïdes :

110 taxons ont donc été identifiés à ce jour sur la RNR de Plounérin dans les groupes visés par l'étude. Ils sont répartis comme suit : **71 abeilles et 39 sphéciformes**.

Pour les abeilles, on note en particulier la présence de **quatre espèces qui n'avaient jamais été mentionnées dans les Côtes-d'Armor et de trois espèces considérées quasi-menacées** sur la liste rouge européenne.

Pour les sphéciformes **3 espèces sont nouvelles pour les Côtes d'Armor** et plusieurs sont jugées rares à l'échelle du massif armoricain.

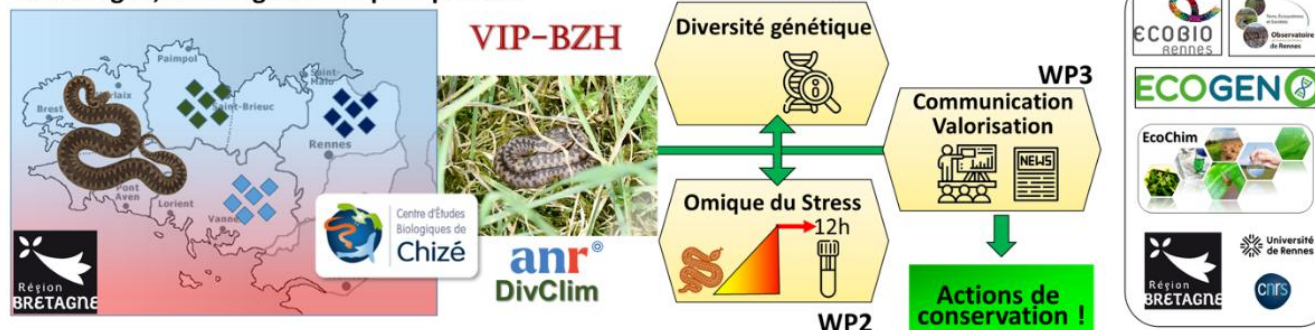
Le début d'inventaire des apoïdes de la RNR réalisé en déterminant les spécimens capturés par les quatre tentes Malaise posées en 2018 et 2019 laissait imaginer que la diversité spécifique des abeilles y était assez faible. Le complément d'inventaire réalisé en 2024 ne corrobore pas cette hypothèse : le nombre d'espèces d'abeilles et de sphéciformes inventorié est comparable à celui rencontré sur d'autres sites majoritairement humides de Basse-Bretagne (en particulier le Venec). L'impression générale recueillie sur le terrain est que si les abeilles sont finalement bien diversifiées, elles sont globalement peu abondantes sur la majeure partie des stations visitées. Il est probable que, plus que l'offre en fleurs pour le nourrissage (les plantes à fleurs étant assez variées avec une floraison étalée sur toute l'année), ce soient les possibilités de nidification qui limite l'abondance de la plupart des espèces. En effet, de nombreuses espèces recherchent plutôt des zones de terre nue bien exposées pour aménager leur nid, et ce type de zones est peu fréquent dans la RNR ; de plus l'humidité du sol assez prononcée dans une part importante des stations prospectées ne favorise pas non plus la nidification des espèces terricoles. Le niveau de connaissance de la fréquence régionale des différentes espèces d'abeilles et de sphéciformes reste encore assez faible, ce qui complique l'analyse des enjeux liés aux espèces apparemment rares. Au vu du nombre d'espèces manifestement localisées en Bretagne (et même à plus large échelle comme *Nomada pleurosticta* qui est très rare au niveau national) présentes à Plounérin, il nous semble à minima possible de souligner le fort intérêt que présente la réserve pour ces groupes taxonomiques.

C'est en premier lieu le cas des landes de la réserve qui hébergent plusieurs espèces d'abeilles spécifiquement liées à ces habitats, mais aussi plus largement du bocage humide auquel pourraient être préférentiellement associé plusieurs espèces d'abeilles et de sphéciformes (nidifiant notamment dans du bois mort ou des végétaux à tiges creuses). La présence de plusieurs abeilles peu fréquentes d'affinités plus thermophile et/ou xérophile est plus surprenante et plus difficile à expliquer, elle pourrait être liée à des conditions stationnelles très minoritaires sur la réserve comme la petite zone de remblais rudéral à l'ouest de Sant June Vras qui, si elle contribue à la diversité de la faune présente sur la réserve, n'en est pas très représentative.

Compte-
rendu
opération
- suivi
PopReptile

		Pour les reptiles : Les suivis ont été poursuivis par Yann Montron bénévole et passionné d'herpétologie selon la méthodologie PopReptile2 proposée par la Société Herpétologique de France sur six transects : la parcelle 11 de l'Étang du Moulin Neuf (depuis 2022), Kerveur 1 à Lann Droën (deuxième année), la Lande au Bruant (troisième année), la parcelle de 10 de l'Étang du Moulin Neuf (deuxième année), une parcelle agricole en face du parking de Lann Droën (première année) et la parcelle 7 près de Kerliziri (première année). 11 passages ont été réalisés entre avril et août. Les quatre espèces de reptiles connues sur la Réserve ont été observées : Lézard vivipare (<i>Zootoca vivipara</i>), Orvet fragile (<i>Anguis fragilis</i>), Vipère péliade (<i>Vipera berus</i>) et Couleuvre à collier (<i>Natrix natrix</i>). En 2025, 124 contacts ont eu lieu avec des reptiles (102 en 2024, 93 en 2023 et 45 en 2022). Les plaques de l'Étang du Moulin Neuf Parcelle 11 ont permis les plus nombreuses observations. Olivier Lourdaïs (CNRS Chizé) a sollicité la réserve pour qu'elle intègre un projet de recherche qu'il développe sur la Bretagne : « Projet VIP-BZH : La Bretagne, un des derniers refuges de la vipère péliade : Diversité génétique et résilience aux stress climatiques » <i>Résumé du projet :</i> <i>L'Anthropocène se caractérise par une perte de biodiversité à un rythme sans précédent. Les stress liés au climat, la destruction des habitats et la fragmentation des territoires sont parmi les principales causes de cette érosion. Ces facteurs peuvent interrompre le flux génétique entre les populations conduisant à la formation de populations isolées. Ces populations se retrouvent alors menacées d'extinction en raison de leur faible diversité génétique et de la perte de leur potentiel adaptatif génétique. Les changements climatiques rapides en cours affectent tout particulièrement les petits ectothermes peu mobiles comme les squamates (lézards et serpents). Cette caractéristique induit une fragilité intrinsèque vis-à-vis des pressions exercées sur leurs populations. Ainsi, en absence de possibilités de migration, ces espèces sédentaires devront s'adapter au changement climatique dans les régions où des populations refuges persistent encore.</i> <i>L'identification des capacités d'adaptation et de résilience au stress climatique des espèces menacées est une étape indispensable pour prioriser les actions de conservation. Cela est particulièrement vrai pour la vipère péliade en Bretagne vis-à-vis de laquelle la région endosse une responsabilité biologique très élevée. La Bretagne accueille une des dernières populations françaises de vipère péliade, avec 30 % des effectifs nationaux présents dans la région. Les enjeux de conservation sont donc très importants. Ainsi, les objectifs de VIP-BZH seront de mener recherches scientifiques afin d'une part d'obtenir des données inédites sur la diversité génétique et sur le niveau d'érosion génétique des populations Bretonnes et d'autre part cerner l'impact physiologique du changement climatique sur cette espèce connue pour être particulièrement sensible au chaud. VIP-BZH s'articulera autour d'un autre projet collaboratif de plus grosse envergure, financé par l'ANR de 2023 à 2028, le projet ANR DivClim (pilote par le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé)</i> <i>Ces travaux permettront de déterminer (1) la diversité génétique des populations de vipère péliade Bretonne et (2) d'évaluer si l'espèce présente de faibles capacités de résilience aux extrêmes thermiques par rapports à d'autres espèces plus adaptées au chaud. Considérant la responsabilité biologique de la Bretagne, ces études sont nécessaires pour apporter une connaissance et un éclairage nécessaires à l'établissement des mesures de conservation adaptées en Bretagne. En intégrant des études génétiques et physiologiques, le projet répondra à des lacunes critiques dans les connaissances sur la résilience et l'adaptation de cette espèce face au changement climatique. Les résultats guideront des actions de conservation prioritaires pour cette espèce patrimoniale, classée sur liste rouge et en danger dans la Région.</i>		
--	--	---	--	--

La Bretagne, un refuge de la vipère péliade

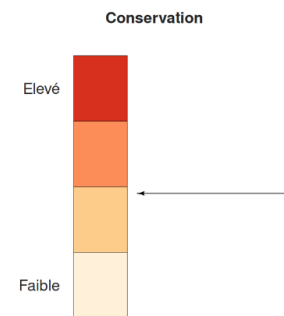
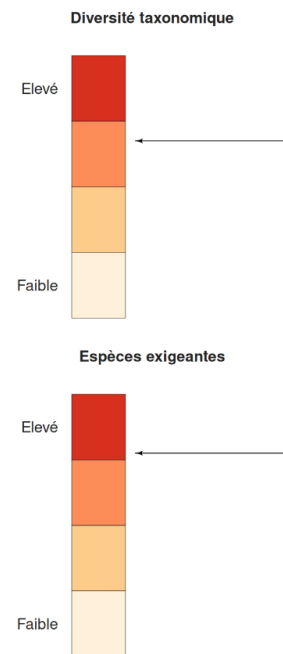
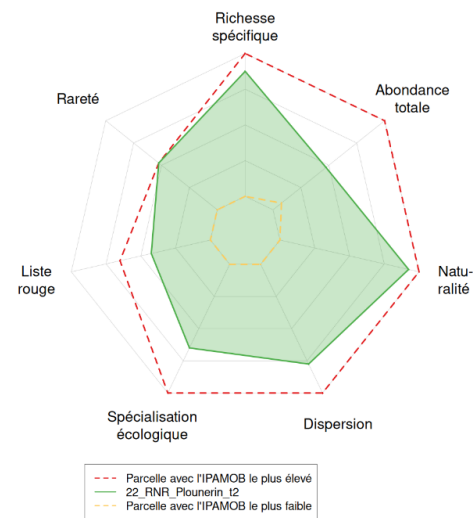


2025 : Diversité génétique des populations de vipères péliades en Bretagne. Les échantillons biologiques seront collectés sur une diversité de sites en Bretagne. L'ADN extrait des échantillons servira de bibliothèque en vue du séquençage du génome entier à l'aide du séquenceur pour ADN DNBSEQ-G400 disponible sur la plateforme EcoGeno (OSUR/Rennes). Le génome de référence de la vipère péliade est disponible depuis 2014. La diversité génétique sera étudiée au niveau individuel et entre populations, en calculant l'hétérozygotie, la diversité nucléotidique et les valeurs de F_{st} .

Au bilan, Olivier Lourdais aura réalisé des prélèvements génétiques sur toute la Bretagne, sur 100 individus différents. Les analyses génétiques sont en cours. 5 individus ont été capturés sur la Réserve de Plounérin. Cela en fait le site ayant donné le plus de contributions en Bretagne, confirmant la belle densité de vipères présentes dans la queue de l'Étang du Moulin Neuf.

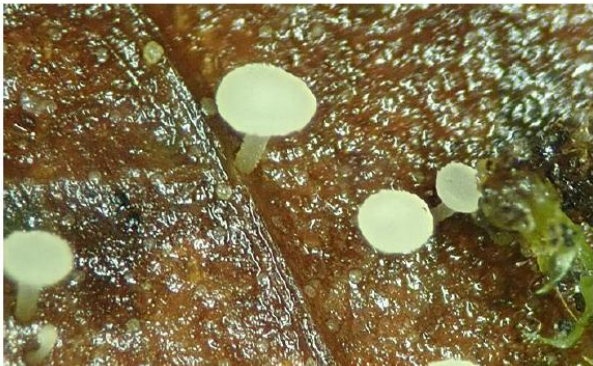


		<u>Le projet de thèse TOURBZH</u> s'est poursuivi. Pour rappel, ce projet a pour objets d'études les tourbières et milieux oligotrophes associés du massif armoricain. Elle vise à répondre à la question suivante : « <i>L'état de conservation actuel et potentiel des tourbières et milieux tourbeux associés du Massif Armoricain contribue-t-il à répondre aux enjeux actuels liés aux changements globaux ?</i> » Le projet est porté par le laboratoire « Géoarchitecture. Territoires, Urbanisation, Biodiversité, Environnement » (Université de Bretagne Occidentale, Brest) et est réalisé par Monsieur Corentin Irien. Ses terrains d'études principaux seront les Réserves naturelles du Venec, de Glomel, du Cragou-Vergam et de Plounérin. En 2025, Corentin Irien a travaillé sur les services écosystémiques rendus par ces milieux. L'avancement du travail a été présenté lors du Conseil scientifique commun aux réserves naturelles. <u>Afin d'évaluer la valeur des milieux ouverts de la Réserve.</u> deux démarches ont été testées cette année : d'une part en travaillant sur les papillons de jours avec l'IPAMOB et d'autre part en travaillant sur la mise en place d'un suivi des orthoptères avec le BTS GPN de Morlaix. Pour les orthoptères : une étude de 2016 (Fouillet) a permis de connaître le cortège d'orthoptères présents sur la Réserve et de localiser les espèces par parcelle. Le suivi testé en 2025 vise à définir un protocole permettant à des étudiants de deuxième année de BTS GPN d'estimer le nombre d'individus et d'espèces présents dans différentes parcelles de la Réserve. L'idée est que tous les ans les classes suivraient des parcelles différentes. A l'issue du plan de gestion, il serait possible d'analyser les différents cortèges d'espèces présentes, leurs évolutions dans le temps et leur diversité. En 2025, une clé simplifiée des orthoptères de Plounérin a été réalisée pour que la détermination soit possible par des débutants. Elle a été testée avec succès avec deux classes. Le protocole de terrain et la phase de vérification des données sont à améliorer. Pour les papillons de jour : L'IPAMOB, l'Indicateur des Papillons des Milieux Ouverts en Bretagne (David, 2024) a été testé. Cet indicateur est basé sur les méthodes et techniques utilisées pour le protocole de Suivi temporel des Rhopalocères de France (MNHN, 2010). Des transects de 200 à 300 mètres sont parcourus en 10 minutes. Quatre visites, espacées d'au moins 15 jours, sont réalisées en périodes d'abondances maximales, c'est-à-dire entre début mai et fin août. Les données récoltées sont analysées sur sept indices et présentées sous forme d'un graphique en radar (rendant très visuels les résultats). Les résultats sont comparés aux valeurs des autres sites régionaux mettant également en place ce même suivi. Trois sites ont été testés sur la Réserve, des prairies humides oligotrophes diversifiées (2) et une moliniaie. Un dernier site a été testé en dehors de la Réserve, sur une prairie mésophile appartenant à Lannion-Trégor Communauté. Ce site permet d'avoir un lieu témoin, une parcelle agricole hors contexte « Réserve ». Les notes globales vont de 1.9 à 3.7 confirmant que deux des prairies de la Réserve font partie des plus belles costarmoricaines, ci-dessous les résultats de la parcelle présentant la note la plus haute.		
--	--	--	--	--



Valeur de l'IPAMOB :
3.7 / 5

Inventaire des champignons	Cette opération s'inscrit dans la continuité d'une démarche globale menée portant sur les saulaies marécageux. Cet habitat naturel est inscrit comme d'intérêt patrimonial « régional » dans le plan de gestion de la Réserve. Ce milieu relativement récent (issu généralement de la déprise agricole après les années 1960) n'a pas encore fait l'objet de nombreuses études/descriptions. Il a donc été jugé nécessaire de mieux caractériser ces milieux et la richesse écologique présente, afin d'affiner la gestion à y mener. Dans ce cadre : - en 2022, avec l'appui du Conservatoire National Botanique de Brest, Léa Ogel (stage Master 2) a caractérisé les types de saulaies présentes et leur état de conservation et leur valeur patrimoniale, - en 2023, Guénolé Chauvière (stage de Master 2) a inventorié le cortège des papillons de nuit présents dans les saulaies, - en 2024, des étudiants en BTS GPNA de Morlaix ont mené une étude sur la pédofaune des saulaies, dans le cadre d'un projet tutoré. Le compte-rendu de cette opération est présenté ci-après. - en 2024 et 2025, l'association Ascomycet.org et la Société Mycologique des Côtes d'Armor mène une étude sur les champignons présents dans ces milieux. Cette étude est financée par le « fonds vert ».  <i>Chaetosphaeria callimorpha</i>. Crédit : M. Hairaud Nouveau pour la Bretagne  <i>Arachnopeziza sphagniseda</i>. Crédit : M. Hairaud Nouveau pour la France Au bilan, Ascomycet.org et la SMCA concluent : « L'inventaire des saulaies de la RNR des « Landes, prairies et étangs de Plounérin » aura permis, d'un point de vue comptable, l'étude de 786 récoltes de champignons faisant passer la connaissance de la diversité fongique de cette réserve de 279 taxons (espèces et variétés) à 505, dont 50 nouveaux d'intérêt national ou régional. Ce sont des chiffres tout à fait importants au regard de la surface prospectée. Il faut ajouter à cela les espèces potentiellement nouvelles pour la science qui vont nécessiter un peu de temps avant d'être définitivement « validées ». Sur le plan qualitatif, la richesse de ces résultats — notamment en espèces rares ou remarquables — tient aux particularités de la RNR de Plounérin dont les sites prospectés sont plutôt difficiles d'accès et donc relativement délaissés des mycologues. Le classement des saulaies en catégories, principalement basé sur les associations végétales des différents secteurs de la Réserve trouve un « écho » naturel dans la fonge associée. Ainsi a-t-il été possible de récolter des espèces liées aux sphaignes là où elles sont présentes, celle des bouleaux où ils se trouvent, etc. L'expertise des mycologues engagés lors de cet inventaire, notamment pour des groupes taxinomiques réputés	Rapport d'étude
--	--	------------------------

		difficiles et généralement ignorés de la plupart des mycologues, tels que Héliotiales, Orbiliales et pyrénomycètes, a manifestement contribué à la qualité du travail fourni. Les résultats sont d'autant plus remarquables que le Réserve avait déjà fait l'objet d'études mycologiques assez nombreuses et efficaces, comme le montre le chiffre d'espèces signalées avant cet inventaire, relativement élevé par rapport à nombre de sites « protégés ». »  <i>Calycellina septispora</i> ad int. Crédit : M. Hairaud  <i>Hymenoscyphus albopunctus</i>. Crédit : M. Hairaud Nouveau pour la Bretagne		
Inventaire des insectes des boisements humides	2	Dans le cadre de son stage de Licence 3 de Biologie (Université Catholique de l'Ouest), Elouan Berquer a poursuivi le travail d'inventaire des saulaies de la Réserve. Il s'est intéressé plus spécifiquement aux oiseaux et aux mammifères. Son travail a permis de préciser les enjeux et la gestion pour chacune des saulaies.	Rapport de projet	

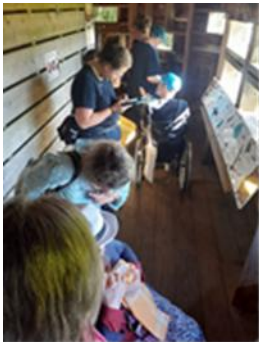
Suivi et inventaire des oiseaux nicheurs	2	Les suivis des oiseaux nicheurs et d'eau ont été réalisés comme prévu : - tous les mois pour les oiseaux d'eau autour de l'Etang du Moulin Neuf, - en deux passages (avril et mai) sur 10 points d'écoute pour les nicheurs.	Annexe : compte-rendu de réalisation de l'opération	
Suivi des oiseaux hivernants ou en halte migratoire	2	Pour les oiseaux d'eau et des milieux associés, 17 espèces ont été observées. Pour les oiseaux nicheurs, 45 espèces différentes d'oiseaux « nicheurs probables » ont été identifiées sur les 357 contacts d'individus relevés. Le Bouvreuil pivoine et le Bruant des roseaux espèces d'intérêt patrimonial, ont été entendues. Le Pouillot fitis est présent sur de nombreux points d'écoute, particulièrement autour de l'Étang du Moulin Neuf : les populations paraissent bien résister sur la réserve. La compilation de l'ensemble des données observées sur le site cette année nous donne une liste de 87 espèces différentes. Elle intègre les données issues des prospections ciblées et celles de la base des observations réalisées par des bénévoles et issus du site Faune Bretagne. L'Engoulevent d'Europe n'a pas été entendu cette année (contrairement à 2022 et 2023) lors de la soirée de prospection qui lui est dédié. La Chevêche d'Athéna a été recherchée sur la commune. Elle n'a pas été contactée ni sur la réserve ni à proximité. Il serait opportun de confirmer le cri entendu de manière furtive et lointaine. Du râle d'eau (2 individus) a été observé au piège photographique a plusieurs reprises.		
Intégration des données naturalistes à la base donnée	1	L'ensemble des données naturalistes recueillies au cours des inventaires et suivis sont intégrés au logiciel de gestion de données naturalistes : Geonature. En 2025, 1 420 données nouvelles pour 451 espèces différentes ont été intégrées à la base de données de 52 436 données sur la commune de Plounérin. L'année 2025 est marquée par l'avancée de la connaissance en mollusques, hémiptères et apoïdes. Pour les champignons, la connaissance est remarquable. En plus d'avoir complété la liste d'espèces connues sur le site et confirmer l'intérêt des saulaies marécageuses, 7 espèces nouvelles pour la science sont en phase d'être reconnues.		

Facteur clé de réussite 2 : La reconnaissance du patrimoine naturel et l'éducation à l'environnement

A-Accueillir et sensibiliser à la protection des espaces naturels

Objectifs opérationnels	- Développer et diversifier les moyens d'accueil, de connaissance et de découverte de la RNR - Développer les moyens pour faire connaître la réserve
Indicateurs de réalisation	29.6 k€ (24%) / 19.9 jours (12%) 8 opérations prévues : 8 réalisées

Opérations	Priorité	Réalisation 2025	Etat réalisation	Dépenses
Amélioration des cheminements : praticabilité à l'année et pour un public "fragile"	2	Les chemins ont été entretenus tout au long de l'année par Etudes et Chantiers. Certains platelages sont vieillissants : les grillages et des planches sont remplacées ponctuellement tout au long de l'année. Lorsque des arbres sont coupés et broyés, les copeaux sont disposés sur les itinéraires les plus humides. La plus longue passerelle du site (150m) a été remise à neuf pour une large moitié. L'analyse des éco compteurs nous donne une fréquentation d'au moins 15 000 personnes à faire la boucle du tour de l'étang, dont 7 500 se garant au parking de Kerliziri. Une démarche globale a été initié cette année pour réfléchir à rendre la Réserve accessible au plus grand nombre L'accès à la Réserve est difficile pour certaines personnes : celles qui se déplacent avec une poussette, qui rencontrent des difficultés à la marche ou qui utilisent un fauteuil roulant. Ces situations concernent de nombreux habitants du territoire ainsi que des visiteurs de passage. C'est pourquoi, en 2025, il a été mené une réflexion sur l'amélioration de l'accessibilité d'une partie de la Réserve. Accompagné de l'association « Idéographik de Bretagne » une démarche de concertation a été menée au cours de l'année. Elle a associé : - des usagers de la Réserve, - des élus, - des personnes à mobilité réduite (moteur et visuel), - des personnes présentant un handicap mental, - une assistante maternelle, - des enseignants de l'école, - des propriétaires de parcelles de la Réserve. Une première étape de réflexion collective En mai, un premier atelier a permis de réfléchir à l'accessibilité du site à partir de trois situations concrètes : - Je participe à une animation, un atelier, je découvre la biodiversité du site, je m'informe ; - Je viens sur la réserve, à l'aire d'accueil de Kerliziri ; - Je me balade sur le site, je fais le tour de l'étang. De ces échanges, deux grands axes de travail ont émergé pour les prochaines années : - Améliorer la communication et l'identité visuelle de la Réserve, - Travailler sur l'accessibilité physique des parcours. Pour chacun de ces thèmes, un ensemble d'actions a été défini.		

		En juin et en septembre, plusieurs tests de cheminements ont été réalisés afin d'évaluer leurs intérêts et contraintes respectifs.    Un plan d'actions Objectifs pour l'été 2026 : • créer une place de parking réservée aux personnes en situation de handicap, • aménager un cheminement accessible au plus grand nombre sur l'aire de Kerliziri, reliant les équipements (salle d'accueil, toilettes, sentier d'interprétation), • créer un cheminement accessible jusqu'à l'observatoire, • installer des tables de pique-nique utilisables par tous, • ajouter des accroches à vélos, • concevoir une plaquette de présentation "Facile à Lire et à Comprendre (FALC)", qui contribuera également à clarifier l'identité visuelle de la Réserve. Actions envisagées d'ici fin 2026 : • adapter le sentier d'interprétation "Plounérin : unité spéciale" pour les poussettes, • améliorer le site internet afin de mieux informer les visiteurs sur l'accessibilité du site, • renouveler la signalétique de randonnée autour de l'Étang du Moulin Neuf, • repenser l'organisation et la répartition des espaces sur l'aire de Kerliziri, • agrandir et mieux aménager le parking de Lann Droën.		
Amélioration du parking de Kerliziri	2	Les travaux menés sur l'accessibilité contribuent à repenser l'aire d'accueil de Kerliziri. Le projet d'éducation à l'environnement « Un peu de M.E.R à Plounérin » participe également à réaménager l'aire d'accueil de Kerliziri. Des barrières « traditionnelles ont été réalisées et mises en place pour canaliser le public et renforcer l'ambiance « Ferme d'antan » de Kerliziri.		-
Création et animation d'un programme de mise en valeur (animations nature,	2	Le programme d'animations nature a été réalisé comme prévu : 18 animations variées, réparties sur toute l'année et une exposition photographique mise en place à l'aire d'accueil de Kerliziri. L'animation estivale récurrente réalisée par le Centre Forêt Bocage a évolué. Elle est déplacée au nord de la Réserve et est avancée dans l'après-midi (14h30). L'objectif était de permettre la découverte d'un secteur moins connu du site. Le parcours		2.6 k€

expositions, évènementiels,...)		permet de parler des milieux oligotrophes, du bocage et renforcer la part d'imaginaire. Elle est intitulée « En piste ! Sur les chemins secrets de la Réserve ». Elle ne semble pas avoir trouvé son public. Moins de 4 personnes par animation en moyenne, certaines ont été annulées à cause de la météo. Au total, ce sont 92 personnes qui ont participées aux animations. Cette fréquentation est faible par rapport à celles des années passées. En plus de l'exposition photographique « La Réserve naturelle régionale des Landes, prairies et étangs de Plounérin :Un espace remarquable de Bretagne en images », le Muséum d'Espèces Remarquables de Plounérin prend forme. 15 espèces sont présentées sous forme de sculptures et de panneaux d'informations. Ce programme d'animation est promu sur site (affiche), sur l'ensemble du territoire (par son relai dans le Guide « les espaces naturels s'animent », par un flyer dédié et diffusé dans les Offices de Tourisimes, par la presse locale et la radio) et numériquement (page Facebook et Instagram). L'animations du mercredi « Les Trésors cachés de la Réserve » bénéficie d'un partenariat avec l'OT : elle fait partie des animations « partenaires », fait l'objet d'une promotion plus forte et de la possibilité d'être réservée dans les offices.			
Amélioration des cheminements	2	La boucle de Lann Droën a été contrôlée avec Hervé Perrot (président de Béaj Vad). L'association continue d'améliorer le sentier ainsi que d'autres sur la commune. Il leur a été fourni du bois pour refaire une passerelle sur la boucle de Lann droën.			
Création un sentier familial sur les Lann Droën	3	La promotion des boucles de randonnée est menée par la commune via son site internet et des fiches de présentation des chemins distribuées en mairie. L'Office de tourisme est en charge également de promouvoir les boucles de randonnée d'intérêt communautaire. Les échanges sont réguliers avec ce service.		-	
Signalisation routière de la réserve	3	Le travail a été réalisé par le Département en 2023. Il manquait un panneau complémentaire à la sortie du bourg : il a été ajouté par le Département cette année.		-	
Accueil de publics désireux de connaître la réserve	3	Plusieurs groupes d'étudiants ont été accueillis au cours de l'année : des lycéens en 1ère sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, des étudiants en BTS Gestion protection de la nature et animation de Morlaix, des troisièmes années de Licence de l'Université Catholique de l'Ouest. Une sortie découverte a été menée pour les équipes d'Etudes et Chantiers du Palacret et de Rostrenen en décembre. Une formation a été organisée avec l'Agence Bretonne de la Biodiversité et le Conservatoire Botanique National de Brest en juin. Le thème de cette journée était de partager le travail réalisé sur les saulaies sur la Réserve.		-	

		 		
Conception et diffusion des supports d'information et de communication	3	Les outils de présentation des activités proposées sur la Réserve ont été diffusés (et réimprimés si besoin) : flyer de présentation des activités, programme des animations nature de la Réserve, livret de présentation de l'Étang du Moulin Neuf, livrets des sentiers d'interprétations. Les principaux outils de communication sont traduits et diffusés en breton : livret de l'enquête criminelle, livret de la chasse aux trésors numérique et flyer de présentation de la réserve. Les animations nature sont annoncées dans le guide « Les Espaces naturels s'animent » : un outil de l'agglomération créé tous les ans pour annoncer les 700 animations qui ont lieu à l'échelle du territoire. C'est l'outil de communication principal pour Lannion-Trégor Communauté. Une lettre d'information de la Réserve a été diffusée en décembre avec pour fil conducteur l'accueil du public : accessibilité, accueil d'étudiant, aire éducative terrestre, rencontre des anciens.		

Inventaire de champignons : de riches découvertes

En 2024 et 2025, la **Société mycologique des Côtes-d'Armor et Ascomycete.org** ont été missionnés pour réaliser un inventaire des champignons.

Pour rappel, les champignons ne sont ni des plantes ni des animaux : ils forment un règne à part entière, indispensable au fonctionnement des écosystèmes, aussi bien forestiers que prairiaux ou marécageux. Certains vivent en symbiose avec les arbres, tandis que d'autres décomposent le bois mort ou autres végétaux, participant ainsi au recyclage de la matière organique. D'autres encore vivent en parasites.

Des spécialistes venus de toute la France, et même de Suisse, se sont déplacés à Plounérin pour inventorier le cortège mycologique du site. Ils ont recensé non seulement les champignons visibles, mais aussi ceux beaucoup plus petits, que seuls des experts peuvent identifier : certains ne mesurent que quelques millimètres, voire moins, et se développent au revers des feuilles au sol, sur les branches en décomposition ou encore associés aux excréments d'animaux.

Après la collecte sur le terrain, chaque spécimen a fait l'objet d'une préparation minutieuse et d'une observation au microscope. Pour les espèces les plus rares, le recours au séquençage génétique est également de mise. Les efforts des mycologues ont été amplement récompensés : **près de 500 espèces ont été identifiées, dont une cinquantaine nouvelles pour la Bretagne, et probablement plusieurs inédites pour la science !**

Ces découvertes illustrent, une fois encore, à quel point la Réserve naturelle de Plounérin constitue un véritable réservoir de biodiversité exceptionnel.



Les espèces envahissantes... la suite

Dans notre « Lettre de la Réserve 2022 », nous vous informions de la découverte de plusieurs espèces exotiques envahissantes sur les rives de l'Étang du Moulin Neuf : le Sénéçon du Cap, le Bidens feuillu et la Lindernie douteuse. Les deux premières plantes ont pu être éliminées par arrachage, mais la Lindernie douteuse s'avère plus préoccupante. L'arrachage est impossible, et sa propagation se fait par les graines, facilement dispersées lors des hautes eaux sur l'ensemble du site.

Une première cartographie de ses zones d'occupation avait été réalisée en 2022. En 2025, la période sèche a permis de renouveler ce suivi. Les résultats montrent une forte progression de la Lindernie, qui recouvre presque entièrement les zones de vases nues. Elle est également observée dans les pelouses de berge, dès qu'un sol nu subsiste.

Néanmoins les espèces à forte valeur patrimoniale, comme la Litorelle à une fleur et l'Élatine à six étamines, semblent peu affectées par cette expansion et demeurent bien présentes sur les berges de l'étang.

Ces observations alimenteront la réflexion autour de la gestion future de l'étang, une réunion de travail étant prévue cet hiver sur ce sujet.

Contact :
reserve.naturelle.plounerin@lannion-tregor.com
Tel. 06.83.68.22.72
<http://reserve-naturelle-regionale-plounerin.n2000.fr>

Conception : service communication LTC.



#11
déc. 2025

Les nouvelles de la réserve
Keloù eus an takad naturel

**LANDES, PRAIRIES ET ÉTANGS DE PLOUNÉRIN :
UN ESPACE REMARQUABLE DE BRETAGNE**
**LANNEIER, PRAJIEIR HA STANKOÙ PLOUNERIN :
UN DACHENN DIBAR EUS BREIZH**

Bientôt 10 ans !

Les « Landes, prairies et étangs de Plounérin » ont été labellisés Réserve naturelle régionale en mars 2016 par la Région Bretagne. Ce classement reconnaît la valeur biologique exceptionnelle des espaces naturels présents sur la commune de Plounérin.

L'année prochaine marquera donc dix années d'engagement commun en faveur de la préservation de ce patrimoine naturel. Cette date coïncidera également avec la fin de la première période de classement en Réserve.

À partir de 2026, nous ouvrirons ainsi un nouveau chapitre pour le site, avec pour première étape la recherche d'un nouveau classement sur un périmètre renouvelé. Ce sera l'occasion de faire le point collectivement sur les actions menées au cours de ces dix dernières années et de définir ensemble les orientations à venir.

Une espèce remarquable en Bretagne : la Vipère péliade (*Vipera berus*)

Petit serpent de moins de 70 cm, la Vipère péliade se reconnaît à son zigzag noir dorsal et à son iris rouge à pupille verticale. Mais inutile d'espérer la regarder dans les yeux : craintive, la Vipère péliade est une grande peureuse. Cette espèce affectionne particulièrement les climats frais et les milieux humides, tels que les landes mêlant zones ouvertes et secteurs arbustifs. À Plounérin, elle dispose ainsi d'une grande diversité d'espaces de vie adaptés à ses besoins.

En France, la Vipère péliade connaît un déclin préoccupant, principalement dû à la destruction de ses habitats. Elle est aujourd'hui en statut « Vulnérable » dans la dernière liste rouge nationale.

Sur la Réserve, les populations de Vipères sont suivies grâce à l'engagement de Yann Montron, bénévole passionné de serpents. Muni d'une autorisation préfectorale (les reptiles étant protégés par la loi), il surveille six secteurs en réalisant des comptages et identifications selon un protocole national. Ces données contribuent à mieux comprendre l'évolution des populations de Vipères péliades à l'échelle nationale.

Pour en savoir +
<https://lashf.org/popreptile/>



Cette année, plusieurs vipères ont été capturées pour des prélèvements génétiques dans le cadre d'un programme de recherche. Dirigé par Olivier Lourdaux (CNRS), ce projet vise à mieux comprendre les capacités d'adaptation et de résilience de la Vipère péliade face au stress climatique. L'enjeu est particulièrement fort en Bretagne, qui abrite près de 30 % des effectifs nationaux de l'espèce. Cinq individus ont pu être capturés en une seule demi-journée, un résultat remarquable.



Rendre la Réserve accessible au plus grand nombre

A Plounérin, la Réserve naturelle n'est pas un espace sous cloche : l'accueil du public fait pleinement partie du projet de protection de la nature. C'est en découvrant et en comprenant les richesses écologiques que chacun peut mieux contribuer à leur préservation.

Une démarche collaborative pour améliorer l'accessibilité

L'accès à la Réserve est complexe pour certaines personnes : celles qui se déplacent avec une poussette, qui rencontrent des difficultés à la marche, qui utilisent un fauteuil roulant ou qui vivent une fatigue/maladie importante momentanément. Ces situations concernent de nombreux habitants du territoire ainsi que des visiteurs de passage.

C'est pourquoi, en 2025, nous avons décidé d'engager une réflexion sur l'amélioration de l'accessibilité d'une partie de la Réserve. Accompagnée par l'association « Idéographik Bretagne », une démarche de concertation a été menée au cours de l'année.

Elle a associé :

- des usagers de la Réserve,
- des élus,
- des personnes à mobilité réduite (moteur et visuel),
- des personnes présentant un handicap mental,
- une assistante maternelle,
- des enseignants de l'école,
- des propriétaires de parcelles de la Réserve.

Une première étape de réflexion collective

En mai, un premier atelier a permis de réfléchir à l'accessibilité du site à partir de trois situations concrètes :

- Je participe à une animation, un atelier, je découvre la biodiversité du site, je m'informe ;
- Je viens sur la réserve, à l'aire d'accueil de Kerliziri ;
- Je me balade sur le site, je fais le tour de l'étang.

Pour chacun de ces thèmes, un ensemble d'actions a été défini.

En juin et en septembre, plusieurs tests de cheminements ont été réalisés afin d'évaluer leurs intérêts et contraintes respectifs.



Les résultats des ateliers

Les objectifs retenus :

- créer une place de parking réservée aux personnes en situation de handicap,
- aménager un cheminement accessible au plus grand nombre sur l'aire de Kerliziri, reliant les équipements (salle d'accueil, toilettes, sentier d'interprétation),
- créer un cheminement accessible jusqu'à l'observatoire,
- installer des tables de pique-nique utilisables par tous,
- ajouter des accroches à vélos,
- concevoir une plaquette de présentation "Facile à Lire et à Comprendre (FALC)", qui contribuera également à clarifier l'identité visuelle de la Réserve.

D'autres idées sont apparues pertinentes :

- adapter le sentier d'interprétation "Plounérin : unité spéciale" pour les poussettes,
 - améliorer le site internet afin de mieux informer les visiteurs sur l'accessibilité du site,
 - renouveler la signalétique de randonnée autour de l'Étang du Moulin Neuf,
 - repenser l'organisation et la répartition des espaces sur l'aire de Kerliziri,
 - agrandir et mieux aménager le parking de Lann Droën.
- Ces projets doivent encore être validés financièrement et techniquement d'ici la fin de l'année.

La démarche de co construction sera poursuivie avec les personnes motivées.

La découverte par la transmission

Depuis septembre 2024, les élèves de CM1 et CM2 de l'école de Plounérin participent à un projet d'Aire Éducative Terrestre. Ils sont accompagnés pour cela par le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de la Base du Douron.



Tout au long de l'année scolaire, ils ont mené une enquête sur l'histoire et la vie autour de l'Étang du Moulin Neuf. Au fil de leurs découvertes, ils ont pris conscience des profonds changements qu'a connus ce lieu : une ferme exploitait les landes jusque dans les années 1990, et la RN12 a été construite sur une partie de l'étang dans les années 1980.

Pour mieux comprendre ces évolutions, les élèves ont invité Paul Guezennec, Christian Jacob et Patrick Richard, témoins de la vie d'autrefois, à venir partager leurs souvenirs et anecdotes.

De ces rencontres est né un carnet collectif, aujourd'hui exposé dans la salle d'accueil Ty Kerliziri.

Le projet se poursuivra en 2025-2026 avec de nouvelles actions concrètes : plantation d'une haie bocagère, création d'une chasse au trésor, et bien d'autres idées à venir !



Les actions menées sur la Réserve suscitent également l'intérêt d'autres gestionnaires d'espaces naturels. En 2025, une formation technique consacrée aux boisements de saules a ainsi été organisée en partenariat avec l'Agence Bretonne de la Biodiversité et le Conservatoire Botanique National de Brest.

La Réserve, un lieu de formation



Pierre Nicolas
Stagiaire - Juillet et août - BTS Gestion Protection de la Nature (Morbihan).
Suivi des effets du pâturage sur des végétations, suivi de travaux, test d'un protocole sur les orthoptères.



Nataël Adam
Service civique - Octobre à mars 2026 - Aide à la gestion.
Passionné de malacologie (escargot, limace...).



Elouan Berquer
Stagiaire - Avril à mai - Licence biologie à Guingamp.
Inventaire des oiseaux et mammifères des saulaies marécageuses / Collectage épreintes de Loutre pour études génétiques.



Maelle Coussens
Service civique - Mars à août - Aide à la gestion (pâturage, accueil du public), mise à jour du site internet, suivi Campagnol amphibie et Loutre, mise en place d'un protocole Salamandre pour estimer les populations...



Morgane Le Tallec
Stagiaire - Avril à août - Master d'écologie à Rennes.
Bilan de 8 années de suivis naturalistes : oiseaux, libellules, amphibiens... Recherche zones occupations des libellules patrimoniales.

Chaque année, la Réserve accueille plusieurs groupes d'étudiants venus découvrir le fonctionnement d'une Réserve naturelle et les actions menées sur le site. Ils proviennent de formations variées : BTS Gestion et Protection de la Nature (Morbihan), Licence de biologie (Université Catholique de l'Ouest), Bac pro Gestion des milieux naturels (Lycée de la Ville Davy), ou encore Bac technologique STAV (Morbihan).

La Réserve constitue également un terrain d'apprentissage privilégié pour de jeunes stagiaires et volontaires en service civique. Leur implication représente un atout essentiel pour la mise en œuvre de nombreuses actions sur le site.

Un grand merci à eux pour leur engagement et leur contribution !

Le Museum d'espèces remarquables (M.E.R.) se bâtit

Après les élèves de Plounérin en 2023-2024, sept classes du territoire ont participé cette année au programme d'animations nature « Un peu de M.E.R à Plounérin ». Elles se sont intéressées à la vie du Lucane cerf-volant, des libellules, du Triton alpestre, du Campagnol amphibie, du Lézard vivipare, du Damier de la succise et du Grand Rhinolophe. Leurs œuvres collectives sont exposées toute l'année à Ty Kerliziri, en accès libre – une belle invitation à découvrir la richesse des espèces de la Réserve à travers le regard des enfants.

**B- Ancrer la réserve dans son territoire :
habitants, acteurs privés et publiques ****

Objectifs opérationnels	- Favoriser le sentiment d'appropriation de la réserve par les habitants et les usagers de la réserve - Développer et valoriser la connaissance et les usages locaux - Communiquer et valoriser le territoire de la réserve
Indicateurs de réalisation	9.4 k€ (10%) /19,1 jours (12%) 8 opérations prévues : 4 réalisées, 3 en cours et 1 de non réalisée

Opérations	Priorité	Réalisation 2025	Etat réalisation	Dépenses
Mise en place d'un programme à destination des enfants des écoles	2	 Un peu de M.E.R à Plounérin Le projet est de proposer aux enfants de différentes classes de participer à la création du Muséum d'Espèce Remarquable de Plounérin. 6 classes ont participé au projet en 2025 : - Les enfants de l'école Lucien Prigent de Plouégat-Moysan avec l'aide du CPIE Base du Douron – Classe de CM1-CM2 sur le Grand Rhinolophe, - Les enfants de l'école Gilles Servat/ Skol ar Yezhoù Pabu avec l'aide du Centre Régional d'Initiation à la Rivière – Classe de Grande Section et CP sur les libellules, - les enfants de l'école Yves Trédan - Le Vieux Marché avec l'aide de War Dro An Natur – Classe de CE2-CM1 sur le Lucane Cerf-Volant, - les enfants de l'école élémentaire publique de Ploubezre avec l'aide du Centre Forêt Bocage – Classe de CP sur les Tritons alpestres, - les enfants de l'école élémentaire publique de Ploubezre avec l'aide du Centre Forêt Bocage – Classe de CE2-CM1 sur le Campagnol amphibie, - les enfants de l'école élémentaire de Plufur avec l'aide de War Dro An Natur – Classe de CP-CE1 sur le Léopard vivipare. Chacune des classes a ainsi pu découvrir un animal emblématique de la Réserve au cours de 5 séances d'animation. De leurs découvertes, ils ont créé une sculpture et un panneau d'information qui sont à présent exposés dans la salle de Ty Kerliziri.		



Ce projet s'est clôt lors d'une fin d'après-midi festive par la remise des sculptures par les enfants et a réuni une centaine de personnes. Plusieurs ateliers étaient proposés après un gouter donné aux enfants.

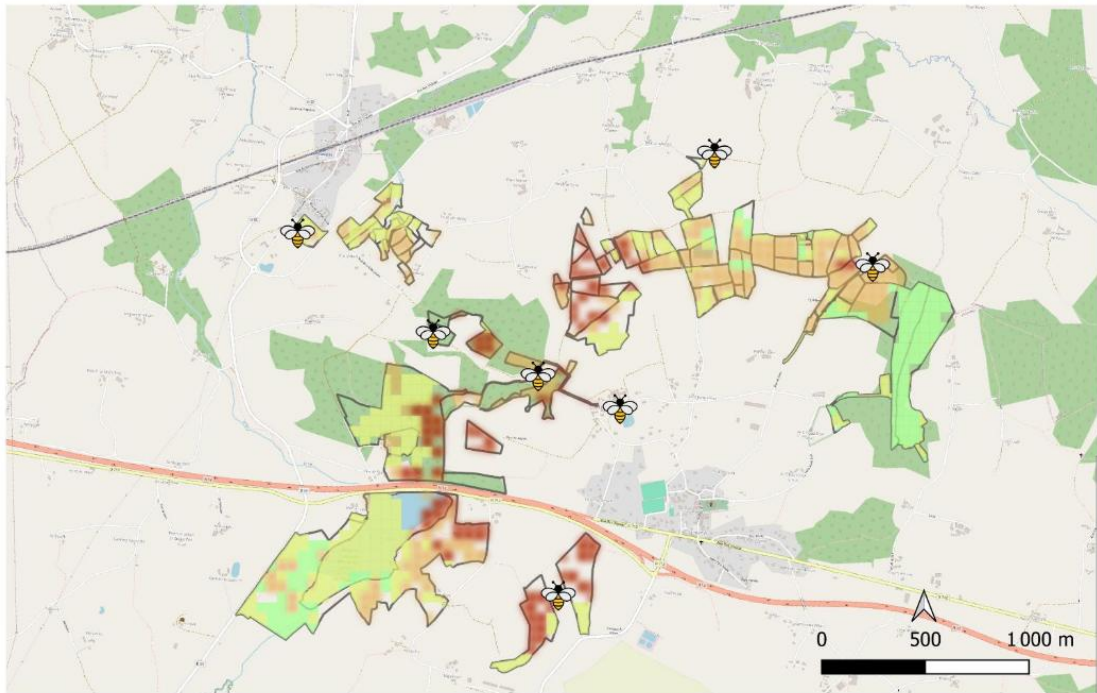
La Réserve prend en charge les temps d'animations et d'aménagement de la salle de Kerliziri (grâce au soutien d'un Fonds Vert -Biodiversité) et les écoles paient le transport en bus. Le comité de bassin versant de la Lieue de Grève a décidé de faire bénéficier les enfants d'une commune du bassin versant, Plufur, en prenant à sa charge les animations.

La salle de Kerliziri a été aménagée avec les travaux des enfants. Un panneau d'information sur le projet a également été créé et mis en place.



		Aire éducative terrestre avec l'école de Plounérin Depuis septembre 2024, les élèves de CM1 et CM2 de l'école de Plounérin participent à un projet d'Aire Éducative Terrestre. Ils sont accompagnés par le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de la Base du Douron. Ce projet leur offre l'opportunité de découvrir, comprendre et agir sur un espace naturel protégé. À leur demande, les enfants ont choisi de travailler sur les landes de l'Étang du Moulin Neuf. Tout au long de l'année scolaire, ils ont mené une enquête sur l'histoire et la vie autour de l'étang. Au fil de leurs découvertes, ils ont pris conscience des profonds changements qu'a connus ce lieu : une ferme exploitait les landes jusque dans les années 1990, et la RN12 a été construite sur une partie de l'étang dans les années 1980. Pour mieux comprendre ces évolutions, les élèves ont invité Paul Guezennec, Christian Jacob et Patrick Richard, témoins de la vie d'autrefois, à venir partager leurs souvenirs et anecdotes lors d'un après-midi d'échanges. De ces rencontres est né un carnet collectif, aujourd'hui exposé dans la salle d'accueil Ty Kerliziri. Les enfants ont également mené à plusieurs reprises des observations naturalistes : relevés de nasses avec la Fédération des chasseurs pour découvrir les amphibiens, observations des chauves-souris présentes à Kerliziri, prospection tout azimut dans la lande.		
		 Les enfants souhaitent mener une action « concrète » : ils ont pu participer à la plantation d'une haie bocagère (cf. ci-avant opération « entretien du bocage ») 		
Mise en place d'un programme de science participative	3	Cette opération est mise en place en fonction des demandes directes (mail, rencontre...) et est promue au sein du flyer de présentation des animations nature proposées sur la Réserve. Un groupe d'adolescents de l'espace jeune de Plounérin a été accueilli en juillet. Ils ont pu découvrir la Réserve et participer à des inventaires participatifs proposés par le Muséum National d'Histoire Naturelle du programme Vigie Nature.		-

		Des étudiants en BTS GPNA de Morlaix souhaitaient mener des prospections en plus de leur temps de formation. Ces 3 étudiants ont mené des prospections sur les salamandres, les escargots, les insectes coprophages et sur le suivi photographique Loutre.		
Mise en place d'une convention de partenariat avec les associations locales	1	Travail ponctuel tout au long de l'année avec les sociétés de chasse et de randonnée pour échanger sur la gestion et l'accueil du public sur la Réserve. Réserves naturelles de France a proposé à ses adhérents de participer à un projet "apiculture et pollinisateurs sauvages au sein des aires protégées" sur les années 2025-2027. Ce projet vise à entamer un dialogue entre gestionnaires d'aires protégées et apiculteurs/apicultrices, notamment dans une optique de limiter les impacts de la compétition pour les ressources florales entre abeilles mellifères et pollinisateurs sauvages. 10 aires protégées, situées sur l'ensemble du territoire national, ont été choisies pour participer à ce projet, notamment la Réserve naturelle de Plounérin. Il s'agit pour Plounérin de mieux comprendre les pratiques apicoles locales présentes, de mesurer l'impact de certaines pratiques (piégeage Frelon asiatique par exemple), d'estimer si la présence d'<i>Apis mellifera</i> peut être impactante sur certaines espèces à enjeux... Jusqu'à présent, les contacts avec le monde apicole étaient quasi nuls. Au cours du mois de mars, 7 apiculteurs ont été rencontrés par la salariée de RNF et par les gestionnaires de la Réserve. Il s'agissait de comprendre leurs pratiques et leurs motivations. Une synthèse de ces rencontres a été produite par RNF, elle inclut également une analyse des pollinisateurs présents et une carte de sensibilité à la cohabitation pollinisateurs sauvages / apiculture. La personne en charge du dossier à RNF a quitté son poste en cours d'année. Il n'y a donc pas eu de suivi sur ce projet à partir du second semestre.		-

		 Carte des enjeux apiculture / pollinisateurs à la RNR de Landes, prairies et étangs de Plounérin pour le projet "Apiculture et aires protégées" (2025)		
Organisation de chantiers "nature" mettant en valeur les usages locaux	3	Aucune action cette année.		
Rédaction et diffusion des articles presses	3	La presse est prévenue des actions menées sur le site et les articles en page locale s'échelonne tout au long de l'année (cf. annexe : articles).		-
Faire vivre et évoluer le site internet de la réserve	3	La Réserve dispose d'un compte Facebook et Instagram. Les statistiques données sur la page facebook pour l'année 2025 sont les suivantes : Ces chiffres sont plus faibles que les années passées et s'expliquent par le peu de posts (3) publiés cette année. La page compte 479 followers (474 en 2024). Statistiques Découvrez la performance de votre Page.  3 398 Vues  54 ↓ -90 % Interactions  5 ↓ -81 % Followers nets  <td></td> <td>-</td>		-

		Le site internet a connu une refonte complète dans sa forme par l'hébergeur. Il est plus moderne, mais nécessite un travail de remise en forme important. Lors de son service civique, Maëlle a remis la page à jour en quasi-totalité.		
Création des outils de valorisation de la réserve : exposition photographique, jeu de cartes,...	3	La carte de vœux annuelle a été réalisée et envoyée à l'ensemble des partenaires. Le thème retenu cette année était celui du pâturage.  L'exposition de photographies grand format « Instants de vie sauvage à Plounérin » a été mise à disposition de la commune de Plougras tout l'été dans le cadre de la fête du Légier. Elle permet de faire connaître la Réserve en dehors du site.		

Facteur clé de la réussite 3 : la gestion pérenne

Objectifs opérationnels	- Assurer la gestion administrative et financière - Inscrire la réserve dans une dynamique locale et régionale - Appliquer la réglementation de la réserve (police de l'environnement) - Encourager les pratiques favorables à la biodiversité aux abords de la RNR et assurer une veille des atteintes potentielles
Indicateurs de réalisation	1,1 k€ (1%) / 24.15 jours (15%) 8 opérations prévues : 4 réalisées, 2 en cours et 2 non réalisées

Opérations	Priorité	Réalisation 2025	Etat réalisation
Gestion administrative et financière	1	Ces opérations comprennent l'organisation, l'animation et la participation à différentes réunions et moment d'échanges : - comité consultatif de gestion, - comité de pilotage Natura 2000, - commission environnement de Lannion-Trégor Communauté.	
Réunion du comité consultatif	1	Le Comité de gestion de la réserve s'est tenu le 25 avril 2025 avec 23 participants représentant les 4 collèges. Le rapport d'activités a été réalisé et envoyé à tous. Le comité de gestion s'est déroulé en partie en salle et en partie sur le terrain sous la forme d'un parcours ponctué de 3 arrêts pour présenter quelques actions (1- Travaux de restauration écologique mené sur le Yar, 2- Travaux forestier d'amélioration sylvicole, 3- Restauration d'une lande humide à tourbeuse).	
Rédaction des rapports annuels d'activité	1	L'année a été occupée par différents dossiers de subvention « courant » : dossier de demande d'aide auprès de la Région Bretagne (aide annuelle), au Département des Côtes d'Armor (aide annuelle), à l'Europe (aide annuelle à l'animation du site Natura 2000 et Contrat Natura 2000 pâturage), au suivi des dossiers de subventions en cours (Fonds Vert Biodiversité).	
Présence aux comités de pilotage ou relations avec techniciens autres structures	2	Le plan de gestion arrivait normalement à son terme fin 2024 (2018-2024). La Région a accepté de proroger de trois années supplémentaires la durée de ce document. Cette prolongation permet de s'engager plus logiquement dans l'élaboration du nouveau plan de gestion de la réserve à l'issue de la première période de classement. Cette période est importante pour la vie de la Réserve. Il s'agit de mener 1- l'évaluation du plan de gestion 2- le renouvellement de classement (recherche du périmètre et des accords de classement) avant 2026 pour réaliser 3- le nouveau plan de gestion. Pour mener ces missions une demande de subvention a été adressée à la Région Bretagne et à l'Europe (FEDER). Ce dossier prévoit le financement : - D'un-e chargé-e de mission, - Des prestations pour la concertation et la communication sur la démarche, - Des études complémentaires, - Des travaux pour finaliser les actions en cours. La demande de financement a été accordée par la Région Bretagne (décembre) et est en cours d'instruction technique au niveau de l'Europe. Le montant global du projet est de 202 k€. Le dépôt de ce type de dossier de subvention demande un important temps de travail dédié. Co-animée par la Région Bretagne, la quatrième réunion du conseil scientifique et technique commun aux réserves naturelles régionales de Bretagne intérieure a été réalisée en novembre à la Réserve de Monteneuf. Ce conseil a permis de partager des sujets de recherche et de réflexion : sur les syrphes, sur l'évaluation du plan de gestion de la Réserve du Cragou Vergam, sur l'évaluation du plan de gestion de la Réserve Glomel, sur la prise en compte des nouvelles obligations légales de défrichement (= risque incendie), sur la recherche d'indicateur de sur fréquentation d'espaces naturels, point	  

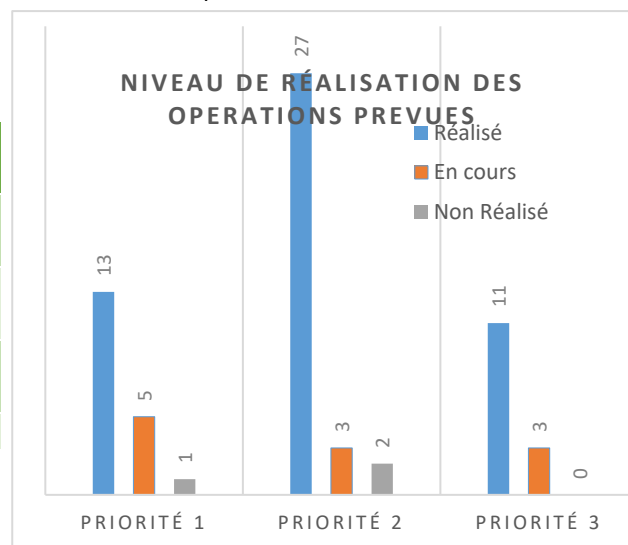
		d'étape du projet TOURBZH,. Le comité scientifique joue pleinement son rôle d'éclairage pour les gestionnaires de Réserve. Il a vocation à se réunir si possible une fois par an et regroupe 12 experts spécialistes de l'ensemble des domaines rencontrés sur les RNR intérieures de Bretagne. Le prochain conseil aura lieu à Plounérin. Le travail mené sur les saulaies de la Réserve a été présenté : - Au forum des gestionnaires d'espaces naturels. 50-100 participants ; - Lors d'une formation organisée par l'Agence Bretonne de la Biodiversité à Plounérin – 15 personnes Ces présentations et formations ont été réalisées en collaboration avec Vincent Colasse du Conservatoire Botanique National de Brest. Il s'agissait de décrire la typologie des bois de saules bretons qu'il a mis en place et que la Réserve a testé. La méthode permet également d'estimer leur valeur patrimoniale. A Plounérin, chacune des saulaies a fait l'objet de prospections complémentaires (champignon, pédofaune, hétérocère, oiseau, mammifère) afin de définir une modalité de gestion appropriée.	
Précisions sur les pratiques autorisées sur la réserve avec les acteurs associés	1	Les comportements gênants habituels ont été observés sur la réserve au cours de l'année : 1-De nombreuses personnes ont été vues autour de l'Étang du Moulin Neuf se promenant avec leur chien, non tenu en laisse, "gambadant" dans les prairies ou l'étang. Il a été rappelé la demande que les laisses soient mises. La pose de panneaux temporaires (l'été uniquement) semble bien jouer son rôle de rappel de la réglementation 2- Des traces de VTT ont été vues autour de l'Étang du Moulin Neuf.	
Surveillance de la RNR et application de la réglementation	2	Il était prévu de travailler avec l'OFB sur un protocole de contrôle de la réglementation sur site. Ce travail n'a pas été réalisé en 2025. Par manque de temps et parce que l'année s'est déroulée sans problème majeur lié à la réglementation, l'opération n'a pas été lancée par Lannion-Trégor Communauté.	
Mise en place un partenariat avec l'ONCFS et les autres polices de l'environnement	1	Une petite « plage » apparaît à proximité de l'observatoire lorsque les niveaux de l'étang sont bas. Plusieurs comportements gênants ont été vus en 2024 (feux de camps, chiens lâchés pour gambader dans l'étang). Un mono fil et un panneau d'information y avaient mis en place. Ils ont été déterrés pour permettre de circuler vers l'étang. Il est nécessaire de renforcer ce dispositif et d'améliorer la communication sur sa raison d'être. Un projet de délibération est toujours en cours d'écriture pour préciser la Réglementation applicable sur tous les sites appartenant à l'agglomération.	
Demande aménagement RN 12 - risques de pollutions et collisions routières	1	Lors des échanges avec la DIRO, il est systématiquement rappelé la problématique de la gestion des eaux pluviales de la RN 12. Actuellement, l'ensemble des eaux de la plate-forme routière est collecté par des fossés enherbés, collectés dans des buses béton et apparemment rejetées en direct dans l'Étang. La DIR Ouest s'est engagée à ajouter le secteur dans son programme d'étude de protection des eaux. Les résultats de cette étude sont toujours attendus.	

❖ SYNTHÈSE DES OPERATIONS MENEES EN 2025 - SINTEZENN AN OBEROU KASET DA BENN E 2025

📌 Bilan quantitatif des opérations menées

Sur les 65 opérations prévues pour l'année 2024, le bilan fait état de 95 % des opérations « réalisées » ou « en cours de réalisation ».

Priorité	Réalisé	En cours	Non réalisé	
Priorité 1 - indispensable	15	2	1	18
Priorité 2 - importante	23	5	3	31
Priorité 3 – si possible	7	2	1	10
	45	9	5	59



📌 Bilan financier

Dépenses 2025 sur facture	Dépenses prévisionnelles	Dépenses réalisées
OLT1- Préserver et améliorer les habitats de prairies, de tourbières et de landes humides	53 450,00 €	52 103,31 €
OLT2- Préserver les habitats d'eaux libres et de berges	5 200,00 €	3 850 €
OLT3- Connaître et préserver les espaces boisés - Améliorer leurs fonctions écologiques	6 000,00 €	7 100 €
OLT4- Maintenir les fonctions et la diversité des milieux (mosaïque d'habitats)	11 700,00 €	438,19 €
FC1-La connaissance du patrimoine naturel	15 140,90 €	15 242,8 €
FC2-1-Accueillir et sensibiliser à la protection des espaces naturels	24 700,00 €	29 674,93 €
FC2-2-Ancrer la réserve dans son territoire : habitants, acteurs privés et publiques	14 750,00 €	9 438,4 €
FC3- La Gestion pérenne	2 150,00 €	1 137,74 €
Total des dépenses	133 090,90 €	118 985,37 €

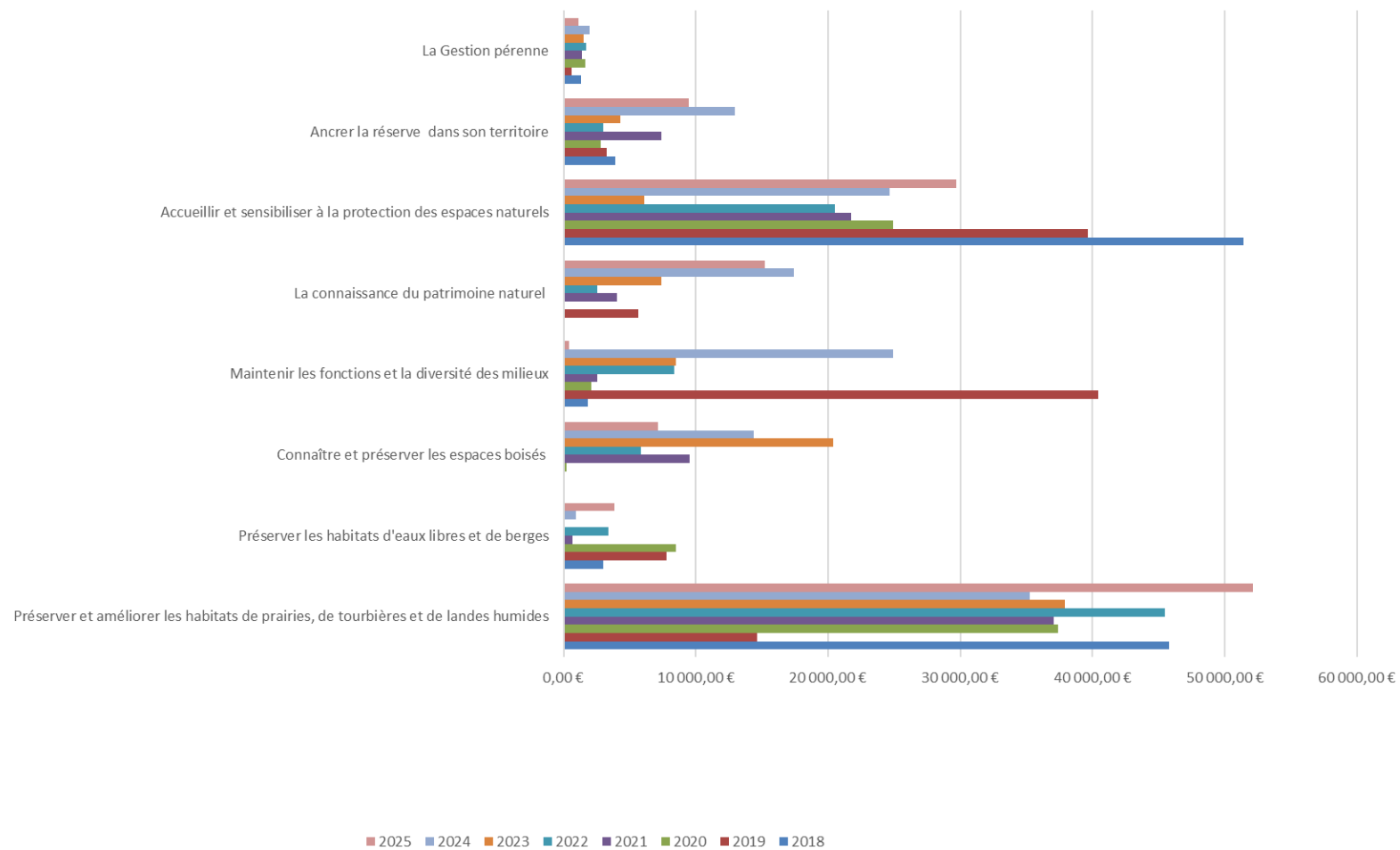
Dépenses 2025 de personnels	Dépenses prévisionnelles	Dépenses réalisées
Charges de personnel	45 500 €	53 078,41 €
Frais de structure (forfait de 15%)	6 825 €	7 961,76 €

La différence entre les dépenses prévisionnelles et les dépenses réalisées s'explique par le fait que le temps réel d'agents passé sur la réserve a été supérieur au temps prévu.

Dépenses 2025	Dépenses prévisionnelles	Dépenses réalisées
Dépenses totales	185 415,90 €	180 025,54 €

Toutes les recettes à relier comptablement aux opérations 2025, ne sont pas perçues en 2025. Certaines recettes nécessitent la fin d'une opération pluriannuelle et sont donc versées avec des décalages annuels.

Volume financier 2018 à 2025 - par objectif du plan de gestion (en €)



RNR : "Landes Prairies et étangs de Plounérin" Compte Administratif 2025 - FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		RESSOURCES		
DEPENSES	Montant TTC	ORIGINES	Montant	%
Dépenses de personnel et de structures	61 040,17 €	1 – Aides publiques		
Dépenses de personnel (salaires et charges) – conservateur, stagiaires et services civiques	53 078,41 €	Union européenne	12 746,33 €	8,93%
Frais de structure (forfait de 15%)	7 961,76 €	Union européenne (animation DOCOB Etang du Moulin Neuf)	8 139,33 €	5,70%
Dépenses de fonctionnement	81 660,57 €	Union européenne (contrat Natura2000 barème pâturage)	4 607,00 €	3,23%
F. petit équipement	8 922,56 €			
Contributions	0,00 €	Région	58 497,22 €	40,99%
Entretien terrain	11 577,00 €	Région (animation DOCOB Etang du Moulin Neuf)	5 426,22 €	3,80%
Entretien voies et réseaux	5 800,00 €	Région (convention annuelle Réserve naturelle régionale)	50 000,00 €	35,04%
Vêtement de travail	0,00 €	Région (contrat Natura2000 barème pâturage)	3 071,00 €	2,15%
Etudes et recherches	32 442,80 €			
Autres frais divers- colloques	0,00 €			
Formation	0,00 €	Etat (Fond Vert)	42 846,46 €	30,03%
Réception	107,68 €			
Catalogue et imprimés	1 135,20 €	Lannion-Trégor Communauté	28 610,72 €	20,05%
Autres services extérieurs	20 706,33 €			
Taxes foncières	969,00 €			
TOTAL DES DEPENSES	142 700,74 €	*TOTAL DES RESSOURCES	142 700,74 €	100,00%

RNR : "Landes Prairies et étangs de Plounérin" Compte administratif 2025 - INVESTISSEMENT				
DEPENSES		RESSOURCES		
DEPENSES DIRECTES	Montant TTC	ORIGINES	Montant	%
Travaux milieux naturels	30 224,80 €	État (Fond Vert)	15 759,87 €	42,22%
Autres immobilisations corporelles	7 100,00 €	Département	3 550,00 €	9,51%
Achat de terrains	0,00 €	Lannion-Trégor Communauté	18 014,93 €	48,27%
Sous-total dépenses directes	37 324,80 €	*Sous-total aides publiques	37 324,80 €	100,00%

Les programmes de financements spécifiques :

- **L'animation du site Natura 2000 « Étang du Moulin Neuf » :**



Les fonds FEADER (mesure 7.6.5) et la Région Bretagne « Animation du DOCOB » financent le temps passé pour mettre en œuvre le DOCUMENT d'OBJECTIFS du site « Étang du Moulin Neuf » - **13 743 €**

Pour 2025, le chargé de mission a été financé sur 345,73 heures d'interventions, réparties ainsi :

Gestion administrative Natura 2000 : Dépôt dossier animation, Copil et élaboration de contrats	30,21	heures
Amélioration du parking de Kerliziri pour créer une zone d'accueil et de découverte du patrimoine	28,49	heures
Accueil de publics désireux de connaître la réserve : étudiants, professionnels,....	13,56	heures
Collectage et recherche l'histoire de la gestion et des usages sur la réserve	30,23	heures
Expérimentation de pratiques agricoles	21,13	heures
Mise en place d'un programme à destination des enfants des écoles du territoire	49,43	heures
Suivi et inventaire des oiseaux nicheurs sur site N2000	7,45	heures
Maintenance des équipements	17,83	heures
Définition du scénario d'évolution de l'Etang du Moulin - régularisation réglementaire, recherche financière animation de la démarche	7,75	heures
Suivi de l'évolution des unités de végétation des bords d'eau de l'Etang du Moulin Neuf	15,90	heures
Cartographie des végétations - Étang du Moulin Neuf	14,24	heures
Mise en œuvre du plan de marnage de l'Etang du Moulin Neuf	22,95	heures
Evaluation de l'impact du scénario d'évolution de l'Etang du Moulin Neuf	22,13	heures
Amélioration les cheminements : praticabilité à l'année et pour un public "fragile"	47,91	heures
Suivi Campagnol amphibie sur Étang du Moulin Neuf	7,23	heures
Suivi des oiseaux hivernants ou en halte migratoire	9,31	heures

65

- **Le contrat Natura 2000 « Étang du Moulin Neuf »**
- **gestion pastorale des milieux ouverts :**



Afin d'aider au maintien d'habitats naturels d'intérêt communautaire dits de milieux « ouverts », l'Europe et la Région soutiennent les projets de gestion pastorale. Il s'agit d'une aide de **7 678 € par an**. Le montant de l'aide est calculé forfaitairement en fonction de la surface d'espaces naturels gérés.

- **La convention annuelle de partenariat – Espace Naturel Sensible du Département**



Le département accompagne le site en tant qu'Espace Naturel Sensible du Département, sur les travaux et les études à hauteur de **3 550 € pour 2024**.

- **Le Fonds Vert - Mesure Biodiversité**



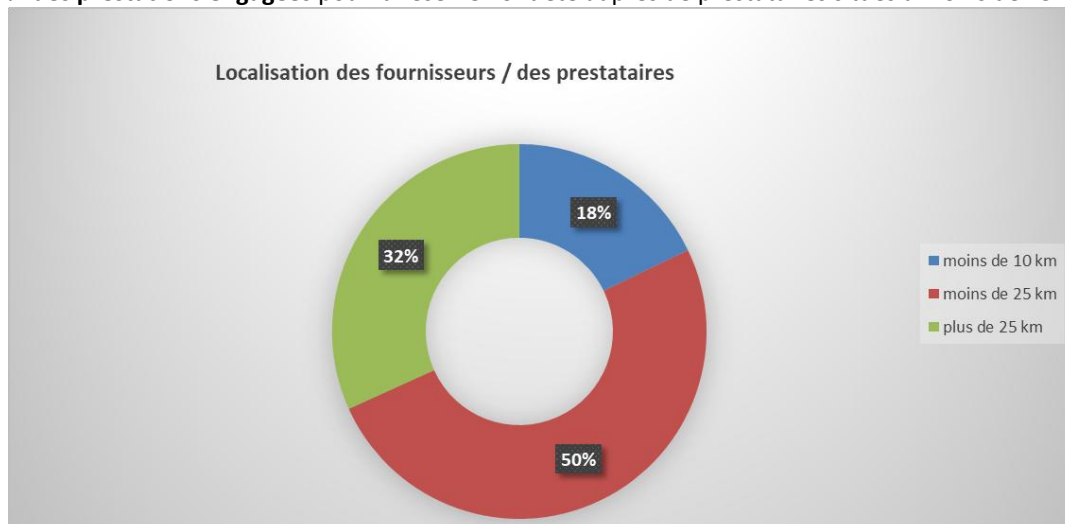
Dans le cadre du Fonds Vert, la mesure Biodiversité permet de financer des travaux dans des aires protégées. Lannion-Trégor Communauté a été lauréate de cet appel à projet pour les années 2024-2025 pour différentes opérations menées : étude sur les populations de la Loutre d'Europe, travaux de restauration de landes et tourbières, étude mycologique et sur les invertébrés, test d'écopâturage, animation nature pour les écoles, acquisition de parcelles (taux de subvention 80%).

Le montant d'aide pour 2025 est de 58 606.13 € (montant prévisionnel 2024-2025 – 144 565 €).

📍 Bilan qualitatif des dépenses

Un des objectifs de la Réserve naturelle régionale des "Landes, prairies et étangs de Plounérin" est de participer à un développement local durable : pour cela elle compte s'appuyer autant que possible sur les richesses **locales** et sur des intervenants s'inscrivant dans des **démarches de qualité**.

- **78 % des prestations engagées** pour la réserve l'ont été auprès de prestataires situés à moins de 25 km du site.



- Parmi les principaux prestataires, plusieurs intervenants se sont engagés dans des **démarches de qualité, environnementale et sociale**.

Etudes et Chantiers : est une entreprise d'insertion issue des mouvements de l'éducation populaire, la pédagogie de chantier **favorise l'apprentissage collectif**. Elle est basée dans les Côtes d'Armor à Saint Laurent près de Bégard sur le site du Palacret.

Les intervenants pour les prestations d'« animation nature » viennent de structures Trégoroises, la plupart labellisées **Maison Nature du Département**.

Le partenariat avec le BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée de Morlaix (Suscinio) est en place depuis plus de dix ans. La réserve constitue l'un des sites de mise en application privilégié par cette formation.

❖ PERSPECTIVES 2026 – OBEROU DA ZONT E 2026

📄 Budget prévisionnel 2026

DÉPENSES :

Dépenses 2026	Dépenses prévisionnelles
OLT1- Préserver et améliorer les habitats de prairies, de tourbières et de landes humides	41 464,00 €
OLT2- Préserver les habitats d'eaux libres et de berges	0,00 €
OLT3- Connaître et préserver les espaces boisés - Améliorer leurs fonctions écologiques	7 800,00 €
OLT4- Maintenir les fonctions et la diversité des milieux (mosaïque d'habitat)	12 060,00 €
FC1-La connaissance du patrimoine naturel	7 880,00 €
FC2-1-Accueillir et sensibiliser à la protection des espaces naturels	29 797,00 €
FC2-2-Ancrer la réserve dans son territoire : habitants, acteurs privés et publiques	17 099,00 €
FC3- La Gestion pérenne	7 050,00 €
Total des dépenses	123 150,00 €

Dépenses 2026	Dépenses prévisionnelles
Dépenses de personnel (salaires et charges)	80 500,00 €
Frais de structure (forfait de 15%)	12 075,00 €
Total charge de personnel	92 575,00 €

Dépenses 2026	Dépenses prévisionnelles
Dépenses totales	215 725,00 €

RNR : "Landes Prairies et étangs de Plounérin"
Budget Primitif 2026 - FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RESSOURCES		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant TTC	ORIGINES	Montant	%
Dépenses de personnel (salaires et charges)	92 575,00 €	1 – Aides publiques		
Dépenses de personnel (salaires et charges)	80 500,00 €	Union européenne	60 650,69 €	35,72%
Frais de structure (forfait de 15%)	12 075,00 €	Union européenne (animation DOCOB Etang du Moulin Neuf)	7 264,00 €	4,28%
Dépenses de fonctionnement	77 238,00 €	Union européenne (contrat Natura2000 barème paturage)	4 607,00 €	2,71%
F. petit équipement	5 679,00 €	Union européenne (aide Feder renouvellement plan de gestion)	48 779,69 €	28,73%
Contributions	500,00 €	Région	78 629,00 €	46,30%
Entretien terrain	22 310,00 €	Région (convention annuelle Réserve naturelle régionale)	50 000,00 €	29,44%
Entretien voies et réseaux	5 800,00 €	Région (animation DOCOB Etang du Moulin Neuf)	3 071,00 €	1,81%
Vêtement de travail	300,00 €	Région (contrat Natura2000 barème paturage)	5 022,00 €	2,96%
Etudes et recherches	13 880,00 €	Région (aide au plan de gestion)	15 000,00 €	8,83%
Autres frais divers- colloques	0,00 €	Région (aide anniversaire)	5 536,00 €	3,26%
Catalogue et imprimés	6 449,00 €	Département	3 900,00 €	2,30%
Réception	500,00 €	Etat (Fond Vert)	5 719,20 €	3,37%
Autres services extérieurs	21 070,00 €	Lannion-Trégor Communauté	20 414,11 €	12,02%
Taxes foncières	750,00 €	*Sous-total aides publiques	169 313,00 €	99,71%
		2 – Autres ressources		
		Coupe de bois	500,00 €	0,29%
		...		
		*Sous-total autres ressources	500,00 €	0,41%
TOTAL DES DEPENSES	169 813,00 €	*TOTAL DES RESSOURCES	169 813,00 €	100,00%

RNR : "Landes Prairies et étangs de Plounérin"				
Budget prévisionnel 2026 - INVESTISSEMENT				
DEPENSES		RESSOURCES		
DEPENSES DIRECTES	Montant TTC	ORIGINES	Montant	%
		1 – Aides publiques		
Travaux milieux naturels	37 912,00 €	Europe (Fonds Vert)	6 726,72 €	14,65%
		État (Fond Vert)	20 267,52 €	44,14%
Autres immobilisations corporelles	0,00 €			
		Département	2 242,24 €	4,88%
Achat de terrains	8 000,00 €	Lannion-Trégor Communauté	16 675,52 €	36,32%
Sous-total dépenses directes	45 912,00 €	*Sous-total aides publiques	45 912,00 €	100,00%
DEPENSES INDIRECTES		2 – Autres ressources		
-		- aides privées		
Sous-total dépenses indirectes	0,00 €	*Sous-total autres ressources	0,00 €	0,00%
*TOTAL DES DEPENSES	45 912,00 €	*TOTAL DES RESSOURCES	45 912,00 €	100,00%

Voici quelques actions emblématiques pour l'année 2026 :

Pour l'accueil du public et l'éducation à l'environnement :

- L'accessibilité de la Réserve sera améliorée,
- L'ensemble des outils d'interprétation seront diffusés, promus et actualisés en partenariat avec l'Office de Tourisme,
- La communication numérique (réseaux sociaux) sera renforcée,
- Des animations seront créées et animées pour accompagner l'évaluation du plan de gestion et le renouvellement,
- Un programme d'animation « nature » sera reconduit, la balade estivale « Venez respirer un air sauvage » sera poursuivie au nord de la Réserve.

Pour ancrer la réserve dans son territoire :

- Un programme d'animation sera proposé aux écoles du territoire de Lannion-Trégor Communauté pour participer au Muséum d'Espèces Remarquables de la Réserve,
- Un diagnostic d'ancrage territorial sera réalisé,
- Les 10 ans de la Réserve seront fêtés avec les associations locales,
- L'exposition photographique sera diffusée sur différents espaces publics.

Pour les habitats oligotrophes ouverts :

- Des travaux de restauration de landes et de prairies seront poursuivis (environ 2 ha),
- Les activités agricoles et pastorales seront maintenues ou développées.
- L'Eco Pâturage (par des moutons) sera mis en place dans le secteur de Kerveur,
- La recherche de nouveaux partenariats pour l'entretien de parcelles restaurées par pâturage sera poursuivie.

Pour les habitats d'eau libre :

- La gestion des niveaux d'eau sera réalisée sur l'Étang du Moulin Neuf,
- Les suivis scientifiques seront poursuivis (oiseaux, loutre, botanique, qualité de l'eau...),
- Une réunion de concertation sera menée pour évaluer la gestion menée sur l'étang, probablement lors du Conseil Scientifique et Technique Commun aux réserves de Landes.

Pour la connaissance :

- La connaissance sera améliorée sur des groupes d'invertébrés (insectes coprophages et mollusques),
- Des protocoles de suivis d'espèces seront testés pour estimer l'état des populations sur la Réserve.

Pour la pérennité de l'espace naturel

- Des propriétaires seront démarchés pour leur proposer l'achat de leurs parcelles,
- Un partenariat avec l'OFB sera développé autour de la réglementation,
- L'évaluation du plan de gestion sera réalisée,
- Le dossier de renouvellement de classement sera préparé.

Dans les pages suivantes sont présentées les opérations prévues au plan de gestion pour l'année 2026.

Enjeu 1	Objectif à long terme	Suivis	Priorité	Projet 2026	Budget prév. 2026
		Suivi du Campagnol amphibie et de la Loutre d'Europe	2	Le suivi de la Loutre sera réalisé en octobre, à l'échelle du bassin versant.	500, 00 €
		Suivi de <i>Euphydryas aurinia</i>	1	Suivi annuel (comptage adulte en vol + nid de chenille) Prospections ponctuelles	-
	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité		
	Préserver les landes et prairies en favorisant une hétérogénéité structurelle et fonctionnelle	Engagement de mesures agro-environnementale et climatique (MAEC)	1	Le conservateur sera associé à l'animation des mesures sur le périmètre de la Réserve auprès des agriculteurs concernés.	-
		Contrôle de l'embroussaillage des parcelles par action mécanique	2	Poursuivre le roulage de fougère. Poursuivre la gestion des refus à l'Étang du Moulin Neuf Chantiers ponctuels par les chantiers bénévoles (BTS GPNA) et par les chantiers d'insertion (Études et chantiers).	2 500,00 €
		Pâturage extensif	1	Le pâturage est à poursuivre avec les 3 troupeaux habituels : Camargue, Highland Cattle et Trait Breton.	9 900,00 €
		Broyage puis fauche avec export	1	Les opérations sont à poursuivre dans la continuité de 2025 : - Broyage avec export de trois secteurs sur la réserve (tour de la volière et lande mésophile de Côte jaune) - Fauche avec export : parcelles Liden sud (ZB86 partie sud, LTC - 0,26 ha) et ZD4- LE CAM - 0,27 ha)	4 000,00 €
		Surveillance et contrôle des espèces invasives	2	Une surveillance approfondie va être menée sur les 3 espèces découvertes en 2022. Pour la Lindernie une cartographie sera réalisée pour évaluer l'importance de son développement si les niveaux d'eau le permettent. Des chantiers d'arrachage seront organisés : a minima pour la Balsamine et le Laurier.	750,00 €
		Réduction de la colonisation par les ligneux.	2	Différents secteurs d'intervention sont prévus pour des travaux en traction animale : poursuite landes du Liden, landes des chasseurs PAW, poursuite Prairie à damier Czerwin, poursuite parcelle 8 et Landes EMN. Un complément pourra être réalisé à la minipelle.	20 400,00 €
		Expérimentation de pratiques agricoles	2	Les essais de pâturage par la famille Beuvelot seront poursuivis et évalués. Une prestation d'Eco Paturage sera menée dans les landes de Kerveur. Le dialogue sera poursuivi pour développer des partenariats avec le monde agricole.	2 000,00 €
	Restaurer des habitats à Damier de la succise	Amélioration des habitats favorables à <i>Euphydryas aurinia</i>	1	Poursuite des restaurations progressives sur la parcelle «Czerwin», dans les prairies de Mme Le Cam. L'exclos de pâturage est à conserver dans la parcelle 10 de l'Étang du Moulin Neuf.	
					49 450,00 €

Enjeu 1	Objectif à long terme	Suivis	Priorité	Projet 2026	Budget prév. 2026
La conservation des habitats oligotrophes humides, et la faune et la flore associées	2- Préserver les habitats d'eaux libres et de berges	Suivi des amphibiens	3	Poursuite du protocole Pop Amphibien. Inventaire de mares temporaires Test protocole pour reconnaissance individuelle de Tritons	
		Suivi standardisé des peuplements de libellules	2	A réaliser (10 points de suivi selon le protocole Steli)	
	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité		
	Mener une gestion hydraulique permettant de concilier la pérennité des habitats patrimoniaux et la continuité du cours d'eau	Définition du scénario d'évolution de l'Étang du Moulin Neuf - régularisation réglementaire, recherche financière et animation de la démarche	1	Animer un groupe de travail avec les acteurs concernés : Bassin versant, Office Français de la Biodiversité, DDTM, fédération des pêcheurs	72
		Mise en œuvre du plan de marnage de l'Étang du Moulin Neuf	1	Mettre en œuvre la gestion des niveaux d'eau à partir de la vanne	
		Réalisation des travaux nécessaires à la pérennité du scénario retenu et au maintien des autres usages	1	Travaux pour faciliter le pâturage.	
		Evaluation de l'impact du scénario d'évolution de l'Étang du Moulin Neuf - suivi photographique, - suivi épaisseur vase/niveau d'eau, - suivi température et qualité de l'eau - suivi flore et habitats, - suivi piscicole, - suivi odonates, - suivi oiseaux d'eaux, - suivi Loutre.	1	Protocole à poursuivre ou mettre en place Flore : suivre la flore patrimoniale Loutre : mettre en œuvre le suivi Odonate : suivi standardisé Oiseaux : nicheurs et d'eau Qualité de l'eau : poursuivre	
		Communication sur le scénario mis en œuvre sur l'Étang du Moulin Neuf	1	Communication via la presse Actualiser les outils de communications existants (panneau et livret)	
	Améliorer les fonctions des mares, des fossés et des pièces d'eau	Gestion du réseau de mares	2	Création et restauration de mares (Secteur Côte jaune et Kerveur)	
		Suivi des poissons dans les mares et régulation des carnassiers	2	Poursuite suivi Etang de Prat Trovern et de la Gare par les nasses de la Fédération des chasseurs	
					0,00 €

Enjeu 2	Objectif à long terme	Suivis/ opérations	Priorité	Projet 2026	Budget prév. 2026
L'amélioration des habitats boisés vers une plus forte valeur écologique	Mettre en place une gestion pérenne des boisements, en faveur de la faune patrimoniale présente.	Non intervention et conservation de micro-habitats. Vers plus de naturalité.	1	Les zones de non-intervention sont à préserver	
		Conversion des plantations de bois allochtones vers des espaces à plus fort potentiel de biodiversité.	2	Plusieurs travaux ont été menés par des propriétaires privés sur leurs parcelles pour la récolte des bois plantés. En 2026, il s'agira de suivre l'évolution des milieux suite à ces restaurations et de décider de la nécessité des travaux d'accompagnement.	
	Favoriser le maintien et le renforcement du maillage bocager	Réalisation d'un plan de gestion du bocage	2	Mettre en œuvre le plan de gestion, particulièrement sur les zones présentant des dégradations (barbelés et plantes invasives dans un premier temps)	
		Préservation des gîtes à chauve-souris forestière	1	La réalisation du plan de gestion des haies a permis de déterminer des sites à Arbres Biodiversité. Il convient à présent de les décrire et de les protéger.	
		Entretien du bocage	2	Plusieurs haies seront entretenues. Les secteurs d'intervention sont à définir en fonction du plan de gestion durable des haies et après discussion avec les agriculteurs concernés.	7 800,00 €
					7 800,00 €

Enjeu 3	Objectif à long terme	Suivis	Priorité	Projet 2026	Budget prév. 2026
La présence d'une mosaïque d'habitats semi-naturels diversifiés : un réservoir de biodiversité et un réseau de fonctions à différentes échelles		Suivi des gîtes à chiroptères	2	Suivi hivernal et estival des gîtes connus (Kerliziri, Chapelle Saint Lou, chez Mme Le Cam...)	-
	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité		
	Mettre en œuvre une gestion durable des habitats de prairies humides méso- et eutrophes et des landes mésophiles	Animation et création de "chartes et préconisations de gestion" chez les propriétaires privés	2	Les opérations sont à poursuivre chez Mme Roux et M et Mme Beuvelot.	
		Suppression d'ouvrages sur les cours d'eau	3	Suivi des travaux réalisés par la DIRO sous la RN12 pour faciliter la remontée piscicole.	
		Entretien des berges des cours d'eau et des mares	3	Entretien des berges de l'Étang du Moulin Neuf (digue) et des berges de l'Étang de Prat Trovern	1 060,00 €
	Renforcer la cohérence du périmètre de la RNR	Acquisition de parcelles par le gestionnaire ou ses partenaires	2	Suite à la mise en place d'une stratégie foncière, plusieurs propriétaires de parcelles vont être démarchés pour leur faire une proposition d'acquisition.	8 000,00 €
	Favoriser la présence d'espèces patrimoniales	Expérimentation de mesures de gestion favorisant l'accueil de la biodiversité	3	A définir en cours d'année	
	Gestion des habitats anthropiques	Inventaire des bâtiments à potentiel dans et hors de la réserve - travaux d'améliorations	2	En fonction des opportunités	
		Maintenance des équipements	2	Entretien courant des équipements Aménagement d'un bâtiment (ruine) au Liden pour en faire un abri pour les chauves-souris.	3 000,00 €
					12 060,00 €

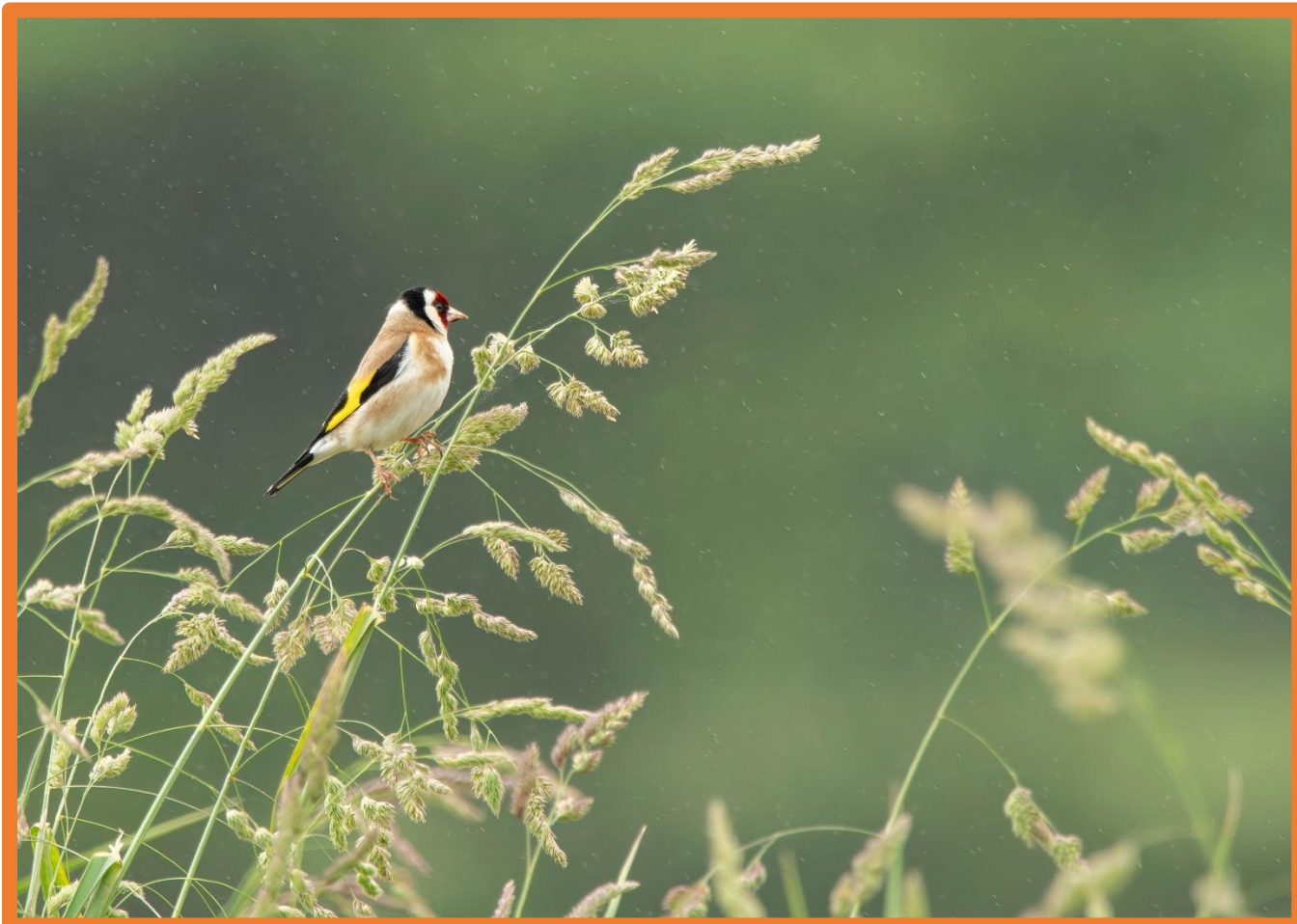
FC1	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité	Projet 2026	Budget prév. 2026
		Complément d'inventaire sur les mammifères	2	La présence du muscardin est à affiner. Des pelotes de réjection restent à rechercher sur la commune. Continuer le déploiement du Vigiechiro ? L'étude menée pour mieux connaître les populations de Loutre du bassin versant de la Lieue de Grève est finalisée. Il est prévu de rédiger un article de restitution pour la lettre d'information du Plan National d'Action Loutres.	
		Inventaire des insectes des boisements humides	2	Réaliser une synthèse de la connaissance produite sur les saulaies	
		Synthèse et prospection des champignons	2	Il est prévu de mener plusieurs restitutions publiques des découvertes réalisées dans le cadre de cette étude.	
		Complément, actualisation et développement d'inventaires : favoriser les dynamiques associatives, de spécialistes et de recherche	2	Une étude est prévue avec le Gretia pour mener un inventaire des insectes coprophages et des mollusques. Il est prévu de travailler à la définition de protocoles scientifiques pour estimer l'état des populations d'espèces à enjeux (Vipère, Tritons). Ce travail sera mené avec Vivarmor Nature et des réserves de Landes.	
		Suivi et inventaire des oiseaux nicheurs	2	Programme annuel à poursuivre	
		Suivi des oiseaux hivernants ou en halte migratoire	2	Programme annuel à poursuivre	
	Organiser et rendre disponible les connaissances scientifiques	Intégration des données naturalistes à la base donnée (SERENA) - interne et externe	1	Programme annuel à poursuivre	
	Réalisation de tests de gestion	Réalisation de secteurs test pour expérimentation de gestion et de prospection naturaliste	3	A réaliser en fonction des opportunités	
					4000,00 €

FC2	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité	Projet 2026	Budget prév. 2026
Accueillir et sensibiliser à la protection des espaces naturels	Développer et diversifier les moyens d'accueil, de connaissance et de découverte de la RNR	Amélioration les cheminements : praticabilité à l'année et pour un public "fragile"	2	Entretien E&C annuel et travaux d'améliorations ponctuels La boucle de l'Étang du Moulin Neuf est le sentier principal de la Réserve. Différents platelages sont à reprendre et un secteur est à réempierrer. Réalisation d'un sentier pour personnes en situation de handicap	11 500,00 €
		Amélioration du parking de Kerliziri pour créer une zone d'accueil	2	Aménagement de la zone pour repenser les espaces, leurs usages et les rendre accessible au plus grand nombre	10 000,00 €
		Création d'outils d'éducation à l'environnement	2	Une animation va être créée	
		Création et animation d'un programme de mise en valeur (animations nature, expositions, évènementiels,...)	2	Programme annuel d'animations natures + Exposition Nouvelle entrée pour l'animation réalisée tous les mercredis de l'été. Elle est désormais intitulée « Plounérin : venez respirer un air sauvage » Tout au long de l'année, une animation sera proposée sous la forme d'un « Point d'information Réserve ». L'idée est de se poster le long du chemin de randonnée pour proposer aux promeneurs d'avoir des informations sur le site et des animations différentes en fonction du temps disponible. Il sera également proposé : - Un document présentant un bilan des actions menées sur le premier plan de gestion de la Réserve, - Un questionnaire pour évaluer la connaissance du site et l'avis sur les actions qui y sont menées. Poursuivre les "bons échanges" avec l'Office de tourisme. Il est prévu de fêter les 10 ans de la Réserve.	2 500,00 €
		Amélioration des déplacements et des cheminements : pour randonneur et en période estivale principalement	2	Partenariat à poursuivre avec l'association des randonneurs de Plounérin « Béaj Vad » - amélioration de la boucle de Lann droën	
	Développer les moyens pour faire connaître la réserve	Accueil de publics désireux de connaître la réserve : étudiants, professionnels,....	3	Sur demande	
		Conception et diffusion des supports d'information et de communication	3	Diffuser les documents existants Créer et diffuser la lettre annuelle de la Réserve Réaliser un document de présentation de la Réserve – Facile à lire et Comprendre	2 500,00 €

FC2	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité	Projet 2026	Budget prév. 2026
Ancrer la réserve dans son territoire : habitants, acteurs privés et publiques	Favoriser le sentiment d'appropriation de la réserve par les habitants et les usagers de la réserve	Mise en place d'un programme à destination des enfants des écoles du territoire	2	Le projet est de proposer à différentes écoles du territoire de créer le Muséum d'Espèce Remarquable de Plounérin (c'est-à-dire "Un peu de M.E.R à Plounérin"). Chacune des classes intéressées créerait un animal emblématique de la Réserve à l'issue d'un temps d'animation mené avec une structure d'éducation à l'environnement du territoire. Ce projet s'inscrit en prolongement d'un programme mené en 2021-2022 avec le Centre Régional d'Initiation à la Rivière de Belle-Isle-en-Terre et l'école de Plouaret. Les enfants de Grande Section ont pu découvrir la Loutre, son milieu de vie et ses interactions avec les autres espèces présentes sur le site au cours de quatre séquences d'animation. Ils en ont réalisé une (magnifique) sculpture de Loutre et des panneaux explicatifs sur cette espèce. Le projet est donc de prolonger cette action sur d'autres espèces. L'ensemble des réalisations (dessin, panneau dibond, sculpture) serait exposé dans la salle de Kerliziri et mis en valeur sous la forme d'un "musée". Poursuite du projet d'aire éducative terrestre avec la classe de CM1/CM2. Après 2 ans de découverte, les enfants vont cette année restituer leurs explorations sous la forme d'un livret jeu. Ils seront également associés au 10 ans de la Réserve.	7 500,00 €
		Mise en place d'un programme de science participative	3	Cette opération serait à préciser en cours d'année sur la base d'inventaires participatifs notamment.	-
		Mise en place d'une convention de partenariat avec les associations de pêche, de randonnée et de chasse	1	Le travail avec les associations locales se fait de manière non formalisé mais cela n'empêche pas la coopération. Un chantier avec la société de chasse sera proposé fin septembre.	-
	Développer et valoriser la connaissance et les usages locaux	Collectage et recherche sur l'histoire de la gestion et des usages sur la réserve : patrimoine culturel, humain,... et les mettre en valeur	2	A définir en cours d'année ... atelier d'écriture, histoire d'un lieu ?	1 500,00 €
		Organisation de chantiers "nature" mettant en valeur les usages locaux	3	Un chantier avec la société de chasse sera proposé fin septembre. Le groupe de bénévole qui participe aux suivis pourrait également être mis à contribution une demi-journée.	1 000,00 €
	Communiquer et valoriser le territoire de la réserve	Rédaction et diffusion des articles presses, participation à des évènements,...	3	En continu	
		Faire vivre et évoluer le site internet de la réserve	3	Facebook et Instagram: à poursuivre et conforter. Site internet à actualiser	
		Création d'outils de valorisation de la réserve : exposition photographique, jeu de cartes,...	3	Carte de vœux à réaliser. L'exposition "Un Espace Remarquable de Bretagne" en image est à installer dans différents espaces publics.	500,00 €
					10 250,00 €

FC3	Objectifs opérationnels	Opérations	Priorité	Projet 2026	Budget prév. 2026
Assurer la gestion pérenne de la RNR	Assurer la gestion administrative et financière	Gestion administrative et financière	1	Ces opérations comprennent l'organisation, l'animation et la participation à différentes réunions et moments d'échanges : - comité consultatif de gestion, - comité de pilotage Natura 2000, - assemblée des propriétaires, - commission environnement de Lannion-Trégor Communauté. A noter le temps de travail à consacrer aux dossiers de subvention (Natura 2000, appel à projet, FEADER).	500,00 €
		Réunion du comité consultatif	1		300,00 €
		Développement d'une base de données « indicateurs » permettant de renseigner le tableau de bord de la RNR	2		750,00 €
		Rédaction des rapports annuels d'activité	1		
		Evaluer l'état d'avancement du plan de gestion	1		5 000, 00
	Inscrire la réserve dans une dynamique locale, régionale et nationale	Présence aux comités de pilotage d'autres structures ou relations avec des techniciens d'autres structures	2	Cette année, Enora Gonidec-Le Bris a été recrutée pour travailler sur l'évaluation du plan de gestion et travailler au renouvellement de classement. Il est prévu un accompagnement avec un bureau d'études pour animer la concertation.	500,00 €
	Appliquer la réglementation de la réserve (police de l'environnement)	Précisions sur les pratiques autorisées sur la réserve avec les acteurs associés (association de pêche, de chasse) et les faire connaître	1	A poursuivre - la sensibilisation sur la bonne tenue des chiens en laisse pourrait être améliorée	
		Surveillance de la RNR et application de la réglementation			
		Mise en place d'un partenariat avec l'ONCFS et les autres polices de l'environnement	2		
		Pose des panneaux réglementaires standardisés	1		
	Encourager les pratiques favorables à la biodiversité aux abords de la RNR et assurer une veille des atteintes potentielles	Suivi de l'évolution des activités économiques à proximité de la réserve - en lien avec la commune et l'intercommunalité	1	A suivre. Le travail a été initié avec la DIRO pour l'étude des rejets d'eau de la RN vers l'Étang du Moulin Neuf.	
		Demande aménagement RN 12 - risques de pollutions et collisions routières	2		
					7 050,00 €

L'ensemble des productions de l'année, notamment les comptes-rendus d'opération sont à retrouver ici :
<https://bit.ly/CoGes24> (! Ne fonctionne pas pour l'instant)



**Réserve naturelle régionale
des "Landes, prairies et étangs de Plounérin"
Mirva natur rannvroel
"Lanneier, prajeier ha stankoù Plounerin"
Rapport d'activités 2025
Danevell obererezh 2025**

**Informations complètes/ Evit gouzout hiroc'h :
reserve-naturelle-regionale-plounerin.n2000.fr/**



Crédits photo :

Léa Ogel / Océane Bleunven / Maxime Chapelle / Marine Ihuel / Déclic Amor / Samuel Jouon / Maïwenn Le Borgne / David Menanteau / Yoan Brière